

COMPL.
M. G. E. MARQUIS
BIBLIOTHEQUE LEGISLATIVE
QUEBEC P. Q. PARLEMENT



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Volume XXXIII - No 26
Montréal, mercredi
le 6 septembre 1961

Le bill 41 appliqué pour les producteurs de Charlevoix

Page 9

L'U.C.C. du Saguenay met l'accent sur l'éducation des jeunes

Page 10

"Le cultivateur devra sacrifier une partie de sa liberté"...

Page 11



Et oui ! les vacances sont finies et nos jeunes ont repris le "chemin des écoliers". Pourtant, voilà deux mousses qui ne semblent pas s'en faire trop avec ce retour à l'école...

(Photo: Office provincial de ciné-photo)

Autre dur coup pour l'Est: le prix des grains de provende

Voir pages 3 et 28

Réponse à M. Vincent Brassard

M. Paul-Henri Lavoie, directeur, La Terre de Chez-Nous.

Vous avez publié, dans la Terre de Chez-Nous, du 23 août, une lettre de M. Vincent Brassard, député du comté de Chicoutimi aux Communes, concernant les grains.

Dans cette lettre, Monsieur Brassard veut bien laisser, et pour cause, à l'U.C.C. et à la C.C.S. le mérite d'avoir obtenu une diminution du taux de transport des grains pour la région du Saguenay. C'est d'ailleurs la grosse victoire dans tout cela.

Quant à l'augmentation du subside, Monsieur Brassard accuse l'U.C.C. et la Chaîne Coopérative du Saguenay d'avoir été comme la mouche du coche.

Nous n'avons pas l'habitude, Monsieur le directeur, de relever de telles choses. Cependant la lettre de Monsieur Brassard a tellement blessé un nombre considérable de cultivateurs et tellement nombreux sont ceux qui nous ont demandé de lui répondre, que nous n'avons pas le choix.

Dans cette lettre à la Terre de Chez-Nous, Monsieur Brassard écrit ce qui suit: "Quand le mémoire conjoint de l'U.C.C. et de la Chaîne est parvenu à Ottawa, il y a quelques semaines, le ministre de l'Agriculture nous avait déjà annoncé l'augmentation de \$2.00 la tonne sur le subside fédéral. Il ne manquait plus que l'approbation du cabinet".

En écrivant cela, Monsieur Brassard se contredit avec ce qu'il m'a écrit en date du 27 et du 29 mai 1961.

En effet, dans sa lettre du 27 mai, après avoir accusé réception de la copie de notre télégramme adressé à l'honorable premier ministre, car il y a eu aussi un télégramme en plus du mémoire, Monsieur Brassard écrivait ce qui suit: "Je rencontrerai le ministre officiellement, lundi, ainsi que les deux autres députés de la région de même que Monsieur R.C. Bosco qui nous servira d'aviseur technique".

"J'ose espérer que cette dernière démarche sera fructueuse".

Dans la lettre que Monsieur Brassard m'adressait deux jours plus tard, soit le 29 mai, il écrivait ceci: "A la suite d'un mémoire conjoint de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et des différentes meuneries de la région et faisant suite à une volumineuse correspondance que j'ai entretenue depuis un an avec le Ministre de l'Agriculture; nous avons rencontré, monsieur R.C. Bosco, monsieur Roger Parizeau et moi, le Ministre de l'Agriculture et ses officiers, cet après-midi, pour discuter le problème très complexe de la politique des subsides gouvernementaux sur le transport des grains."

Monsieur Jean-Noël Tremblay, député de Roberval, s'était excusé de ne pouvoir assister à cette

réunion, étant retenu à Dalbeau par un engagement antérieur.

Nous avons été reçus au bureau du Ministre de l'Agriculture à 2:30 heures p.m. et au cours d'une longue discussion qui a duré plus d'une heure et demie, nous avons passé en revue tout le problème des subsides sur les grains de même que la possibilité d'un marché libre de l'orge et de l'avoine. Il ressort de cette longue discussion que le Ministre nous a promis une étude approfondie de notre problème qui fait partie d'un tout très complexe qu'il serait trop long d'expliquer dans le cadre d'une simple lettre.

En résumé, on peut dire que le Ministre est très bien disposé à l'égard des fermes familiales et qu'il a ordonné une étude de tous les moyens possibles pour conserver le caractère des fermes québécoises. D'après le Ministre et les officiers de son département, l'ensemble de cette étude devrait être terminée à la fin de juin et d'ici là, nous pouvons espérer des développements très intéressants pour notre région.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments".

Signé: Vincent Brassard, M.P. Député de Chicoutimi.

Alors quand Monsieur Brassard disait-il la vérité? Dans sa lettre publiée récemment dans la Terre de Chez-Nous, alors qu'il déclarait que le ministre de l'Agriculture lui avait déjà annoncé depuis quelques semaines l'augmentation de \$2.00 la tonne pour le subside fédéral lorsqu'il reçut notre mémoire, ou dans ses deux lettres qu'il m'adressait les 27 et 29 mai 1961 alors qu'il écrivait exactement le contraire.

Par ailleurs, dans sa lettre à la Terre de Chez-Nous, Monsieur Brassard ne parle que de notre dernier mémoire du mois de mai. Par malhonnêteté ou par ignorance, Monsieur Brassard oublie le premier mémoire de l'U.C.C. et de la C.C.S. présenté en février dernier au sous-ministre adjoint de l'Agriculture, Monsieur Chagnon.

Cela est d'autant plus surprenant que notre deuxième mémoire fait allusion et fait suite au premier et c'est bel et bien écrit dedans.

Monsieur Brassard oublie ou ignore également la démarche personnelle effectuée en février dernier à Ottawa par M. Joseph Bouchard, président de l'U.C.C. et par M. Jean-Joseph Savard, secrétaire de la C.C.S. sur la question des grains. Tous deux étaient accompagnés de Monsieur Blouin de la Fédération.

Quand on sait que les cultivateurs de la région du Saguenay sont tous au courant de ce travail de l'U.C.C., il ne faut pas se surprendre qu'ils aient été aussi vexés de voir Monsieur Brassard prétendre que l'U.C.C. avait été comme la mouche du coche.

Chaque fois que nous avons reçu une lettre de Monsieur Brassard concernant le problème des grains, nous l'avons adressée à chacun de nos soixante syndicats paroissiaux.

S'il nous avait communiqué la nouvelle de l'augmentation du subside, nous aurions agi encore de la même manière.

M. Lionel Sorel au congrès de l'UCC de Québec-Sud

"Nos problèmes sont trop graves pour lutter chacun de notre côté"

"Cultivateurs, partageons nos soucis et nos problèmes, entrez à l'UCC, afin que nous y trouvions, par l'étude et l'action, les solutions aux problèmes qui nous affrontent", déclarait devant une salle comble M. Lionel Sorel, premier vice-président général de l'UCC au congrès de la fédération de l'UCC de Québec-Sud tenu le 30 août dernier à Saint-Victor de Beauce.

M. Sorel d'ajouter que les cultivateurs doivent tout prendre à contribution pour solutionner leurs problèmes; les coopératives, les plans conjoints, l'UCC et tous les autres groupements agricoles, comme tous les cultivateurs, doivent se serrer les coudes et étudier leurs problèmes. Tous, groupements et individus, doivent se sentir solidaires les uns des autres. Le représentant de la confédération a incité également les congressistes à être réalistes. "Nous ne sommes plus en 1920; il faut voir l'agriculture telle qu'elle est en 1961. Il y a trente ans, dit-il, on pouvait vivre sur une terre de 40 arpents; aujourd'hui, cela n'est plus possible. L'agriculture moderne a emporté la mécanisation, la science agricole, etc. Tout ceci, à son tour, demande une immense capitalisation; en conséquen-

ce chaque machine, comme chaque homme doit travailler au maximum de son rendement. Il faut doubler l'acrage, le tripler même. Et encore là, vous le savez, le capital investi ne rapporte pas ce qu'il devrait". C'est là que M. Sorel a démontré la nécessité pour les cultivateurs de se serrer les coudes, de trouver eux-mêmes les solutions à leurs problèmes.

Le vice-président général de l'UCC a aussi demandé aux congressistes de voir à l'éducation et l'instruction de leurs enfants qui deviendront, un jour, il faut être réaliste, quitter la terre pour aller s'établir en ville. "Il ne faudrait pas, dit-il, que nos fils et nos filles aillent grossir les rangs des chômeurs; ce serait trop triste pour eux et pour les autres", terminait-il.

Quelques instants avant M. Sorel, Son Excellence Mgr Garaut, évêque auxiliaire de Québec, avait adressé la parole à l'assemblée. Il leur transmit à peu près le même message qu'il avait laissé aux congressistes de Québec-Est et Ouest la semaine précédente, insistant surtout sur l'encyclique "Mater et Magistra". Il demanda aux cultivateurs de lire les passages où Notre Saint Père le Pape traite particulièrement des problèmes agricoles de l'heure. On trouvera d'ailleurs un résumé plus complet de l'allocation de Mgr Garaut en lisant le rapport des congrès de Québec-Nord-Est et Ouest.

Le congrès de la fédération de Québec-Sud débuta par une messe basse suivie d'un sermon prononcé par M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général de l'UCC (voir rapport du congrès de l'UCC du Saguenay). Suivirent des allocutions par le président de l'UCC de St-Victor et le maire, puis, M. François Nadeau, président de la fédération, présida les assises.

Les élections réservèrent quelques surprises alors que M. François Nadeau perdit son siège aux mains de M. Fabien Couture, de St-Ephrem. Tous les autres directeurs sont les mêmes: MM. Rossaire Laliberté, Raymond Turcotte, Lionel Rodrigue, Josaphat Marcoux, Luc Bolduc, Armand Gauthier, Antonio Proteau et Wilfrid Roy.

Après le dîner, les congressistes passèrent à l'étude des résolutions devant être soumises au congrès général de l'UCC. Parmi celles qui attirèrent le plus l'attention, citons les résolutions sur le bois de pulpe, les érablières, la loi sur les succédanés des produits laitiers, et les ressources renouvelables.

Après les messages de Mgr Garaut et de M. Sorel, l'agronome de comté, M. Doré, de l'UCC du Saguenay, adressèrent quelques mots. Ce dernier parla des Caisse d'Etablissement rural. Enfin, l'aumônier de la fédération de Québec-Sud, M. l'abbé J.-A. Nadeau, apporta les conclusions du congrès.

J. L.

AVERTISSEMENT AUX FERMIERS LAITIERS

Les fermiers laitiers à travers le pays ont été avertis une autre fois de redoubler de prudence en ce qui a trait à l'usage des antibiotiques et des pulvérisations de produits chimiques.

Les antibiotiques et les composés chimiques de pulvérisation rendent de précieux services dans la plupart des champs de l'activité agricole, mais peuvent constituer un danger si on les emploie à tort et à travers, a déclaré le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton. Le ministre a lancé cet appel à la prudence en approuvant une contribution gouvernementale à la campagne mixte entreprise par le Conseil national de l'industrie laitière et l'Association des fermiers laitiers du Canada. Bien qu'il exerce un droit de régie sur les produits acceptés pour fins commerciales, son ministère ne peut mener à bonne fin la sorte de campagne éducative entreprise par l'industrie, dit M. Hamilton.

Un porte-parole de l'industrie a déclaré que, dernièrement, des milliers d'avis et circulaires en

français et en anglais ont été distribués par tout le pays avertissant les cultivateurs de s'en tenir aux instructions données chaque fois qu'ils font usage de produits visant à combattre maladies et insectes. Cette récente mise en garde servait de rappel à un premier avertissement remontant à quelques mois.

GUERNSEYS À VENDRE

Vaches et génisses GUERNSEYS enregistrées à vendre. Très bien constituées. — Vaccinées — Records de production — A vendre sur les Fermes — Sept ventes à l'enchère

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Pour catalogue et informations, écrivez à:

The Canadian Guernsey Breeders' Association

Box 59, Guelph, Ontario

La Terre
DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

SECRÉTAIRE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



AUTORISÉ COMME ENVOI POSTAL DE
2^e CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

AVEZ-VOUS PRIS AVANTAGE DE VOTRE SERVICE DE L'ASSURANCE

Sinon, pourquoi pas?

Un groupe d'assurés composé de plusieurs centaines de coopératives s'assurant ensemble et payant un volume de primes très important, représente un levier dont la puissance vous permettra d'obtenir un traitement sympathique et honnête au lendemain d'une perte. Renseignez-vous auprès des membres qui sont assurés par notre Service de l'Assurance et qui ont subi des accidents. La rédaction soignée de nos contrats et l'expérience de nos agents nous ont permis d'atteindre ce résultat.

SEUL, vous êtes isolé;

ENSEMBLE, nous représentons une force qui est en mesure de se faire respecter.

Pour renseignements, consultez nos courtiers.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

C.P. 500 — Station Youville — Montréal 11.

Seuls les grands moyens feront bouger Ottawa!

LA situation du cultivateur canadien est devenue de plus en plus difficile au cours des dernières années. Elle s'est corsée sans cesse au point de devenir intenable. L'état "coup de revient — prix de vente" s'est resserré continuellement de sorte que l'économie agricole est littéralement étouffée. Inutile de mentionner de nouveau les nombreuses statistiques qui établissent ce fait. C'est là ou plutôt c'était la situation fait à l'ensemble des agriculteurs du pays, à venir jusqu'à il y a quelques semaines.

Car au cours des dernières semaines, les cultivateurs de l'Est du pays ont subi le traitement douloureux à un degré encore plus intense et plus rapide. Nous voulons parler du sort fait aux producteurs laitiers qui constituent le gros des effectifs agricoles spécialement dans l'Ontario et le Québec. Les deux pinces des tenailles qui les étouffaient déjà comme tous les autres producteurs canadiens se sont subitement resserrées, à un point tel que la situation ne peut absolument plus durer. Bon nombre parmi eux courent directement et rapidement à leur ruine à moins que le gouvernement fédéral, qui a en mains la solution du problème, ne se décide d'agir. Et pour faire grouiller ces messieurs d'Ottawa, il semble bien qu'il faudra recourir aux grands moyens.

Il y a tout d'abord la dégringolade des prix de certains produits laitiers qui, du même coup, a contribué à l'augmentation des surplus d'autres produits. Nous voulons parler des prix ridiculement bas des laits en poudre. L'honorable Hamilton, ministre fédéral de l'Agriculture, est resté jusqu'à présent sourd sinon insensible aux appels, suggestions, et recommandations des groupements de producteurs en vue de remédier à cet état de choses. On lui a pourtant soumis des projets bien précis à ce sujet tel par exemple, le maintien de son offre d'achats de poudre de lait entier au moins jusqu'à l'épuisement des 50 millions de livres qu'il avait commandées l'an dernier, soit encore 27 millions de livres environ en vue d'améliorer et de stabiliser quelque peu le prix de certains laits. Rien n'y fit et pendant que les cultivateurs affectés s'arrachent en vain les cheveux devant une situation de plus en plus désastreuse, M. Hamilton multiplie les grands discours et rejette une partie de la responsabilité sur les provinces les plus directement atteintes.

POURTANT ce même M. Hamilton s'est empressé de jeter le cri de guerre et est parti en campagne dès que la sécheresse a commencé à faire ses ravages dans les provinces de l'Ouest. Il a même mobilisé à cette fin plusieurs de ses collègues du Cabinet dont le premier ministre lui-même. Tant mieux pour les producteurs de l'Ouest mais pourquoi cette différence de réaction et de traitement lorsque ceux de l'Est sont en cause? Car le désastre qui menace l'industrie laitière du pays est au moins aussi grave que celui qui a affecté la production du blé, même s'il peut être moins frappant. A la longue, il peut même s'avérer plus néfaste.

Ce n'était pas assez pour les producteurs de l'Est de voir leurs prix s'avilir, il fallait qu'ils subissent des conséquences directes de la sécheresse de l'Ouest. En effet, les prix des grains de provende destinés à l'Est du pays ont subi, au cours des dernières semaines, une hausse quasi vertigineuse. Il est vrai que le mouvement s'est quelque peu arrêté surtout depuis l'annonce de l'importation possible de grains des États-Unis. Mais la garantie semble plutôt aléatoire de ce côté si on en

juge par une nouvelle sur le sujet que nous publions dans d'autres colonnes. Même si les prix des grains se stabilisent à peu près au niveau actuel, la montée en flèche des dernières semaines peut s'avérer désastreuse, au cours des prochains mois. Des mesures d'urgence s'imposent afin de les ramener le plus tôt possible à un niveau normal.

Ainsi, lorsque nous parlons des deux pinces d'une tenaille qui se sont resserrées grandement et rapidement, au cours des dernières semaines, il faut quasi comprendre que les deux pinces sont à la veille de se toucher si elles ne le font pas déjà, du moins pour ce qui est de l'industrie laitière. C'est dire qu'une action rapide, énergique et d'envergure s'impose sur les deux plans. Soit une politique laitière intelligente de la part du gouvernement fédéral dont l'absence totale est déplorée non seulement par les producteurs, mais également par les industriels. Puis des dispositions spéciales afin d'empêcher les spéculateurs de grains de compléter l'étouffement du producteur de l'Est.

L'HONORABLE Alvin Hamilton, ministre fédéral de l'Agriculture, est un beau parleur. Il multiplie les conférences et les discours autour de grands thèmes tel l'aménagement de notre territoire rural. C'est très bien pourvu qu'il se rende compte que les problèmes graves et urgents que rencontrent les cultivateurs en 1961 doivent être solutionnés dans un délai raisonnable s'il veut qu'il en reste au moins un certain nombre pour bénéficier de ses grandes politiques, lorsque les résultats commenceront à s'en faire sentir, dans quelques années. M. Hamilton est un homme charmant. Le charme est loin d'être suffisant pour régler des situations d'urgence. Il a d'ailleurs prouvé, lors de la sécheresse de l'Ouest, qu'il était capable d'agir lorsqu'il le voulait ou croyait la chose nécessaire. Que faudra-t-il donc faire pour lui ouvrir les yeux sur le désastre qui sévit dans l'Est?

On a parlé et on parle de plus en plus d'une marche sur Ottawa. Ce serait déjà quelque chose mais il faut encore davantage. Ces messieurs de la capitale fédérale semblent avoir l'oreille particulièrement dure lorsque les appels viennent de l'Est du pays. Il faudrait donc recourir à des moyens additionnels.

Nous avons ou sommes supposés avoir des représentants au parlement d'Ottawa. Il est vrai que nous ne les entendons que lorsqu'il s'agit de dénoncer Radio-Canada, les intellectuels, les gauchistes, ou de partir en guerre contre d'autres épouvantails du genre. C'est à se demander si nos représentants à Ottawa ne sont pas de simples chasseurs de fantômes ou de croque-mitaines, si on tient compte de leur désintéressement total peut-être dû à une ignorance assez crasse des problèmes fondamentaux de leurs commettants. Des efforts devraient porter de ce côté.

Que dans chaque région on rencontre ses représentants à Ottawa afin de leur passer un bon savonage. C'est peut-être une première étape vers le bottage sans ménagement qui semble s'imposer à Ottawa, car tant pour nos représentants au parlement fédéral que pour ceux qui dirigent l'agriculture à Ottawa, si le bottage est la seule formule valable, il faudra bien y recourir.

En désespoir de cause, il faut bien employer avec certaines gens le seul langage qu'ils semblent comprendre, si désagréable soit-il!

Paul-Henri LAVOIE

La 2e cause d'excédents

par D.-E. GRANDPRÉ

L'opinion de la plupart des citoyens sur les questions agricoles est peu compliquée. Prenez ce bonhomme avec qui vous engagez la conversation au hasard d'une randonnée de "frais air" qui est votre compagnon de route en autobus ou votre vis-à-vis à la table d'un restaurant et qui personifie assez bien le "peuple" des villes, il ne s'embarrasse pas de formules.

S'aventure-t-il à vous parler des soutiens de prix qui ne lui plaisent pas toujours? A peine a-t-il mentionné les soutiens que tout de suite il passe aux surplus... Et, pour lui, il n'y a qu'une cause aux surplus ou excédents en agriculture: la ferme. A la source des surplus il place l'agriculteur trop peu soucieux, à son dire, de conformer la sorte et la quantité de ses produits aux besoins du marché.

Mais il oublie que, chaque ferme étant une source de surplus et le nombre de fermes au pays dépassant le demi-million, ça fait au moins un demi-million de sources différentes. A y bien réfléchir, il y a la matière à étonnement: Le fait que production et consommation ne soient pas tellement déséquilibrées en dépit d'un nombre aussi considérable de fermes qui, dans une bonne mesure, ont chacune leur petit programme particulier.

L'envers de la médaille

Mais ce n'est là qu'un des aspects de la question, si on l'examine de près, l'aspect positif; appelons-le l'envers de la médaille. Il existe par ailleurs, un côté négatif ou l'envers de la médaille. Ce sont les changements qui surviennent dans la consommation des produits agricoles chez les populations urbaines. De ces changements les citoyens ne nous préviennent pas; ils n'en avertissent pas d'avance le cultivateur. Et l'on peut difficilement demander à ce dernier de se faire devin, de prévoir qu'en l'année de grâce 1961 ou 1962, les ménagères de Montréal achèteront plus de viande de veau ou plus de lait en poudre que durant l'année précédente.

Etant donné que, très souvent, ces modifications au régime alimentaire des populations urbaines sont imprévisibles et en nature et en ampleur, il y a lieu, semble-t-il, de les considérer causes d'excédents agricoles au même titre que les changements à la production de nos fermes, dont plusieurs échappent à la maîtrise du cultivateur lui-même.

Changements capricieux

Les hausses et les baisses de consommation de produits donnés

de la part des citoyens se montrent parfois fort capricieuses. Elles sont loin de suivre toujours une courbe qu'on pourrait appeler constante d'une année à l'autre, voire d'un mois à l'autre.

Prenons comme exemple la consommation du lait nature. Pendant le mois de mai, les rapports sont à l'effet qu'il y a eu un recul d'un peu plus de 1 pour cent par rapport à mai 1960 en ce qui regarde le lait fluide et la crème, celle-ci convertie en lait. Durant la période de cinq mois janvier-mai, le volume total des ventes de ces deux produits (lait nature et crème) fut presque le même que pendant les cinq mois correspondants de 1960, toujours suivant les rapports officiels.

Si l'on jette un coup d'oeil à la consommation des mêmes produits durant le mois de juin, on constate par contre qu'il y a eu une augmentation de 4 pour cent à travers le pays, ce qui donne une augmentation moyenne de 1 pour cent sur 1960 durant les six premiers mois de 1961.

Si chaque mois...

Voilà autant de fluctuations pas faciles à prévoir! Ventes à peu près au même niveau qu'en 1960; inférieures d'au-delà de 1 p.c. à celles de 1960 et supérieures de 4 p.c. à celles de 1959, selon la période considérée.

Du côté production totale de lait au Canada durant le premier semestre de 1961, il y a eu une certaine augmentation, mais pas tellement considérable. Vu l'accroissement continu de population, le fermier laitier était en droit de s'attendre à un niveau de consommation plus élevé durant les cinq premiers mois de l'année. Par ailleurs, si tous les mois avaient été aussi encourageants que juin en consommation du lait nature et de la crème, il est certain que la hausse de production depuis le commencement de l'année en cours aurait été absorbée totalement par le marché du lait nature.

Si, d'un mois à l'autre, nous passons d'une année à l'autre, les chiffres n'en sont pas moins intéressants. Ainsi, les changements survenus de 1959 à 1960 constituent une autre démonstration que les caprices inhérents à la consommation sont une cause d'excédents, cause négative, envers de la médaille, si vous voulez, mais cause quand même. Concluons ensemble: Il n'est pas facile d'ajuster le volume de production de la ferme aux besoins du marché quand ces besoins se comportent à la façon d'une girouette!

D.-E. GRANDPRÉ

LE NOUVEAU COMMANDEUR DU MERITE AGRICOLE 1961



M. Lucien Gauthier, de Saint-Thomas d'Aquin, dont la photo apparaît ci-contre, couronné aujourd'hui même commandeur du mérite agricole 1961. La liste des concurrents est publiée dans les pages du Ministère et un reportage illustré de l'entreprise de M. Gauthier sera publié dans notre prochaine édition.

† Souvenirs † de mon curé

"MATER et MAGISTRA"

Quand notre Saint Père traite des problèmes de la vie rurale, il est évident qu'il n'a pas à l'esprit, d'abord, les Canadiens. Non qu'il ne les aime pas; mais parce que, dans la plupart des autres pays, l'écart est beaucoup plus grand que, chez nous, entre les conditions de vie des ruraux et celles des citadins. En Italie, par exemple, les paysans vivent, encore aujourd'hui, à peu près comme vivaient nos pères, il y a soixante ans; tandis que les citadins se sont modernisés.

C'est pourquoi les quelques directives qui vont suivre, — et qui pourront aider à résoudre le problème de l'exode rural, — valent, pensons-nous, quelle que soit la donnée historique, à cette condition évidente d'être appliquées dans la manière et la mesure que le milieu permet.

Adaptation des services essentiels

"En premier lieu, chacun doit s'appliquer, et d'abord les pouvoirs publics, à ce que les milieux ruraux disposent, comme il convient, des services essentiels: routes, transports, communications, eau potable, logement, soins médicaux, instruction élémentaire et formation professionnelle, service religieux, loisirs, et tout ce que requiert la maison rurale pour son aménagement et sa modernisation. Que de tels services, qui de nos jours constituent les éléments essentiels d'un niveau de vie décent, viennent à manquer, dans les milieux ruraux, le développement économique et le progrès social y deviennent quasi impossibles ou trop lents. Il en résulte que l'exode des populations rurales devient à peu près irrésistible et difficilement contrôlable."

Tu peux présumer, ici, qu'il y a, à travers le monde, des campagnes qui font plus pitié que la campagne canadienne. Pourtant, l'exode est plus prononcé, chez nous.

Je suis convaincu que notre Saint Père, écrivant pour les Canadiens-Français, aurait ajouté: "Il est inadmissible que, pour atteindre le même niveau de vie que les citadins, les ruraux doivent travailler plus longtemps..., et deux ou quatre fois plus fort."

Exemple: — Le rural qui revient de la forêt, au printemps, pour acheter et payer une machine à coudre... une lessiveuse ou un poêle électrique à sa femme; mais, il aura dû travailler 30 heures de plus, par semaine, et exécuter un travail beaucoup plus épuisant que l'ouvrier d'usine... le commis ou le vendeur qui paieront à leurs femmes le même confort. Qu'en penses-tu...?

Développement graduel et harmonieux

Le paragraphe qui suit nous concerne davantage: "Il importe que le développement économique de la nation s'exerce graduellement, et avec harmonie, entre tous les secteurs de productions. Il convient à cet effet que soient réalisées dans le secteur agricole les transformations qui regardent les techniques de production, le choix des cultures, les structures des entreprises, telle que les tolère ou requiert la vie économique dans son ensemble; et de manière à atteindre, dès que possible, un niveau de vie décent par rapport aux secteurs industriels et des services".

Développement graduel: Graduel veut dire: qui va par degrés..., et non par sauts de fou, comme nous en avons faits depuis quelques années.

Pas surprenant que nous en soyons tout abasourdis; — constatant bien que nous allons vite; en nous demandant toujours où nous allons nous ramasser.

"On doit se servir du passé, comme d'un tremplin, pour faire un bond en avant". — Ça, mon ami, ce n'est pas du Saint Père...

Le cultivateur qui bondit trop loin est exposé à se casser le cou...; surtout s'il n'y a pour le pousser, que les compagnies d'instruments aratoires.

L'agriculture, comme l'Eglise... et la Providence, avance aux pas, non aux bonds. — En gardant le pas, c'est la terre qui aurait demandé la mécanisation; non le vendeur qui l'aurait imposée.

Harmonieux: — Ici, veut dire: dont les parties forment un ensemble bien proportionné.

Si l'on compare les sacrifices en ressources naturelles en argent et en hommes que la Nation a faits pour promouvoir l'industrie, au pays..., à ce qui a été fait pour l'agriculture, on ne doit pas se surprendre de voir notre économie constituée d'un secteur ballonné, tandis que l'autre est rabougri.

Depuis tant d'années! que l'U.C.C. demande l'inventaire de nos ressources agricoles..., la classification de nos sols..., l'aménagement de nos forêts, au bénéfice du secteur agricole... non de quelques compagnies.

Mais, les cultivateurs ont le défaut d'être trop patients... et d'avoir trop de bon sens, pour déclarer la grève... ou la marche sur le Parlement, avec leurs fourches et leurs haches. — C'est pour cela qu'on les reçoit comme des messieurs; mais qu'on ne s'en occupe plus, une fois sortis.

"Ainsi l'agriculture pourrait consommer une plus grande abondance de produits industriels et demander des services plus qualifiés."

TON CURE

Les congrès
de l'UCC
de l'Abitibi
et du
Témiscamingue

A cause de circonstances tout-à-fait incontrôlables, nous sommes forcés de remettre la publication des rapports des congrès des fédérations de l'UCC de l'Abitibi et du Témiscamingue à un prochain numéro. Les lecteurs, et particulièrement les membres de l'UCC de ces deux fédérations, nous excuseront du retard.

LA DIRECTION

La révolte des paysans français

Une situation intolérable dont souffrent tous les cultivateurs

Nous avons rapporté à quelques occasions la situation difficile où se trouvent actuellement les paysans de France. Ci-dessous, nous reproduisons un article publié dans l'hebdomadaire français "Témoignage Chrétien" sous le titre de "M. Debré a bien parlé mais on a peu agi" et qui traite de ces problèmes dont souffrent les cultivateurs de France. L'auteur de cet article, M. André ROGER, fait état des causes profondes de la situation actuelle des paysans français et en même temps touche aux problèmes de tous les cultivateurs du monde. Ajoutons que l'agriculture du Canada n'échappe pas à cette étude car nous y retrouvons à peu près les mêmes problèmes sinon tous. On remarquera que la "triple révolution technique, économique et sociale" n'est pas étrangère à nos difficultés.

LA REDACTION.

Depuis 15 ans l'agriculteur français brûle les étapes

Mais en France, à ces difficultés inhérentes à toute agriculture s'ajoutent d'autres difficultés, qui tiennent justement aux transformations accélérées de notre agriculture au cours des 15 dernières années, transformations qui se poursuivent et se poursuivront.

Au lendemain de la guerre, l'agriculture française était en retard par rapport aux agricultures des autres pays du Nord-Ouest de l'Europe (exception faite de quelques régions). En 15 ans ce retard a été en bonne partie comblé. Des agriculteurs de plus en plus nombreux se sont mis à brûler les étapes, à rattraper en quelques années un retard de cinquante ans. Certains ont échoué. D'autres ont réussi: ils se sont équipés, modernisés et aussi endettés, souvent plus que de raison; mais ils ont augmenté leurs rendements et leur production. Or voilà qu'ils ne peuvent plus

(Suite à la page 6)

M. Debré mérite un bon point: il a eu raison, l'autre soir, de s'adresser à tous les Français pour leur parler de "leur agriculture". Au moment où les paysans barrent les routes, arrêtent les trains, investissent les préfectures... C'est bien cela qu'il fallait faire: essayer de faire comprendre aux Français les causes profondes du malaise actuel.

Car dans leur grande majorité, les Français ignorent ces causes profondes quand ils ne les méconnaissent pas. Or il importe qu'ils les connaissent: la politique agricole qu'exige la situation ne pourra être mise en place que si la majorité des Français en comprend le bien-fondé.

L'agriculture d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Chacun le sait confusément. Mais combien mesurent exactement les répercussions de la triple révolution technique, économique, sociale qui transforme nos campagnes depuis 15 ans? Le Premier Ministre a eu le mérite de le dire: ne le lui marchandons pas. Oui, ainsi qu'il l'a dit, la revendication des agriculteurs n'est pas seulement une revendication matérielle, c'est aussi et surtout une revendication morale: les agriculteurs (et les agricultrices au moins autant qu'eux) veulent être considérés comme des "Français à part entière". Ils luttent pour leur dignité. Et pas plus qu'il n'est possible aujourd'hui d'arrêter le progrès technique dans les campagnes il n'est possible de s'opposer à cette revendication fondamentale des agriculteurs: un niveau de vie et une condition sociale équivalents à ceux des autres catégories sociales.

La difficile parité

Mais cela n'est pas sans poser de difficiles problèmes. Il est facile d'inscrire dans une loi le principe de la parité de niveau de vie entre les agriculteurs et les autres catégories sociales (la République Fédérale allemande l'a fait dès 1952, la France l'a fait l'an dernier dans la fameuse loi d'orientation agricole) il est beaucoup plus difficile de réaliser cette parité dans les faits. Pratiquement, elle n'est d'ailleurs réalisée nulle part dans le monde.

Pourquoi?

En premier lieu parce que dans toute économie évoluée l'agricul-

tue devient rapidement une activité dominée, économiquement et sociologiquement. Parce qu'elle satisfait des besoins de première nécessité, les prix et donc les revenus agricoles se trouvent soumis à une pression continue à la baisse. Parce qu'elle satisfait des besoins alimentaires, elle bénéficie moins que l'industrie et les services de l'augmentation des revenus de la population. Parce qu'elle est soumise aux aléas des saisons et du temps elle ne peut étaler sa production et prévoir son volume. Aussi voit-on les prix agricoles soumis à la loi de King (du nom de l'économiste anglais qui la découvrit le premier) et selon laquelle un faible excédent de production fait baisser les prix d'une manière beaucoup plus que proportionnelle et souvent catastrophique, si bien que les bonnes récoltes font presque toujours les mauvaises recettes.

Tout cela joue partout; c'est le sort commun de tous les agriculteurs dans les économies évoluées, le sort des agriculteurs n'étant d'ailleurs pas meilleur, et pour d'autres raisons, dans les économies sous-développées.

GRATIS NOUVELLE AIDE POUR ASTHME et BRONCHITE

Si vous ou l'un des vôtres perdez le sommeil, la santé et l'énergie par suite de respiration sifflante et difficile, toux, râles dans la poitrine, étourdissements ou irritation des yeux et du nez, causés par des attaques d'Asthme ou de Bronchite — n'attendez pas une précieuse minute — mais envoyez aujourd'hui le coupon ci-dessous pour recevoir gratis un paquet de \$1 de NOUVEAUX AZMO-TABS AMÉLIORÉS.

C'est la formule la plus nouvelle et la plus scientifique qui ait été mise au point par notre laboratoire, et des milliers de malades disent que c'est le meilleur médicament qui soit pour enrayer de manière rapide et nette leurs maux. LES NOUVEAUX AZMO-TABS AMÉLIORÉS agissent vite.

pour vous soulager de 3 manières: 1. Ils liquéfient, dégagent et aident à évacuer le mucus ou flegme épais et suffoquant, qui cause la toux et la difficulté à respirer. 2. Ils relâchent les bronches et soulagent la congestion, de sorte que vous pouvez respirer plus librement et goûter un sommeil plus profond et plus bienfaisant. 3. Ils combattent l'irritation due à la poussière, à la fumée, aux gaz, et aux pollens, ce qui soulage votre toux.

Ainsi, vous pouvez mieux travailler et dormir, et vous reprenez goût à la vie. Votre appétit revient et vous récupérez vos forces et votre énergie. N'attendez pas — envoyez le coupon ci-dessous à AZMO-TABS, Ft. Erie, Ont., pour recevoir, absolument gratis, un paquet de \$1.

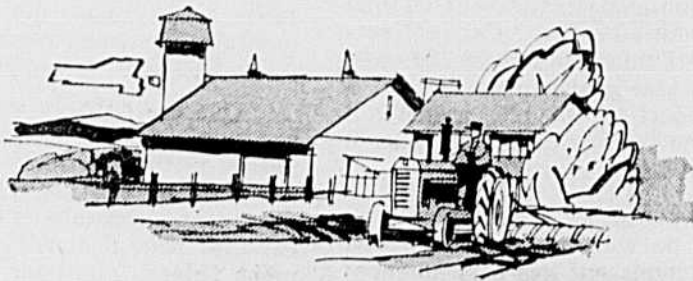
GRATIS — \$1.00 de Nouveaux Azmo-Tabs Améliorés — GRATIS

AZMO-TABS, Fort Erie, Ontario, Département 898

Sans aucuns frais ni aucune obligation, faites-moi parvenir gratuitement \$1.00 d'Azmo-Tabs. (Prière d'écrire en lettres moulées.)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____

La banque du cultivateur



La BANQUE CANADIENNE NATIONALE a des bureaux dans tous les centres agricoles et dans toutes les régions de colonisation de la province de Québec.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Banque Canadienne Nationale

597 bureaux au Canada

Une situation...

(Suite de la page 4)

vendre leurs produits: car toutes les productions se révèlent excédentaires.

Que peuvent-ils faire?

D'aucuns leur disent: "Abaissez vos coûts; pour vendre à l'étranger vos prix sont trop élevés". C'est vrai que certains coûts peuvent encore être abaissés; mais il ne faut pas se faire trop d'illusions à ce sujet. La faible productivité d'une partie de notre agriculture c'est cette agriculture même qui en supporte le plus grand poids: on y vit de privations.

Il n'en reste pas moins qu'il faut évidemment améliorer les structures des exploitations aujourd'hui non rentables, favoriser leur groupement, les aider à s'équiper, à se moderniser. Dans ce domaine presque rien n'a été fait et ce qui est prévu dans la loi d'orientation reste encore bien timide. Mais on ne doit pas s'imaginer que l'amélioration des structures permettra un sensible abaissement des prix à la production. Elle permettra seulement à des familles paysannes de vivre décemment du fruit de leur travail, et c'est beaucoup.

Mais la situation générale de l'agriculture s'en trouvera en un sens aggravée: car à une production augmentée, il faudra des débouchés encore accrus.

Les débouchés, problème no 1

C'est ce problème des débouchés qui est aujourd'hui le problème No 1. C'est lui qui est à l'origine directe des manifestations actuelles. C'est lui qui domine les travaux de la Commission chargée d'élaborer le programme agricole du IVe Plan de modernisation et d'équipement.

Pourquoi tant d'excédents ?

— A la base on trouve ce fait: la France est un pays relativement peu peuplé. Avec ses 45 millions d'habitants elle rassemble pour exemple moins de 28% de la population de la Communauté économique européenne alors qu'elle dispose de la moitié des terres cultivées. On comprend donc qu'à partir du moment où la terre de France se trouve de plus en plus cultivée, les excédents apparaissent.

— Au surplus notre système de distribution de produits agricoles et notamment de denrées périssables est défectueux. Tout le pays n'est pas convenablement "irrigué": tandis par exemple que les choux fleurs sont invendables ici, il demeurent presque introuvables là. De plus, ce système est coûteux, trop coûteux. Ainsi tous les besoins en denrées alimentaires sont loin d'être satisfaits en France même!

— Enfin, nous manquons dans ce domaine d'esprit "exportateur". Jusqu'à maintenant nous n'avons guère exporté que des surplus; nous n'avons pas conçu l'exportation comme un débouché naturel, régulier, de nos produits. Des marchés que nous aurions pu conquérir ont été conquis par d'autres plus dynamiques que nous.

Ainsi pour donner à l'agriculture française les débouchés qui lui manquent c'est à des tâches de longue haleine qu'il convient de s'atteler: la réforme des circuits de distribution, la conquête des marchés extérieurs. Dans l'immédiat, il n'y a guère d'autre palliatif à la chute des cours que le stockage. C'est ce qui se fait

plus ou moins bien ou plus ou moins mal selon les produits: bien pour les céréales, pas très bien pour la viande et le lait, fort mal pour les volailles, les fruits et les légumes.

Des milliards qui ne sont pas perdus

Cela coûte cher (4 à 5.000 francs à chaque Français par an a dit M. Debré) et cela va coûter de plus en plus cher. Mais par rapport à d'autres pays comme

la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis nous sommes loin du compte. Au surplus, tout cet argent est-il perdu? Les quelque 200 milliards qui seront sans doute consacrés cette année au soutien des cours, les 400 milliards qui seront peut-être nécessaires en 1965 seront redépensés par les agriculteurs. Chacun s'y retrouvera. Il serait illusoire en tout cas de s'imaginer qu'il est possible à un pays d'aller toujours de l'avant dans la voie de l'expansion économique en laissant ses agriculteurs dans la misère.

Ce qu'il faut donc bien que tous les Français comprennent, c'est qu'il est juste et économiquement bon qu'une redistribution du revenu national soit faite au profit des agriculteurs pour compenser les handicaps qu'ils ont à surmonter. Certains hauts fonctionnaires, plus particulièrement chargés de l'application des lois agricoles votées l'an dernier doivent le comprendre. Ce n'est pas toujours sans raisons que les agriculteurs dénoncent l'hostilité des "technocrates" à leur égard.

De même les agriculteurs doivent comprendre combien ils ont intérêt à voir s'améliorer le sort des travailleurs et plus généralement des citoyens les plus défavorisés: salariés payés au S.M.I.G., chargés de famille, économiquement faibles... Quand les revenus de ceux-ci augmentent, leurs débouchés augmentent en effet d'autant.

A ce sujet, le meeting ouvrier et paysan de Saint-Nazaire prend heureusement la valeur d'un symbole.

André ROGER



Comment la



peut-elle vous procurer ce qu'il y a de mieux en produits pétroliers?



- 1 La Fédérée est approvisionnée par la compagnie "BP", qui possède 50 années d'expérience et la raffinerie la plus moderne, la plus fonctionnelle.
- 2 L'énorme pouvoir d'achat du mouvement coopératif permet à la Fédérée d'exiger pour les cultivateurs les produits pétroliers les meilleurs, ceux qui leur conviennent le mieux.
- 3 La Fédérée vous offre un service de livraison honnête. Pureté des produits et pleine mesure de la quantité livrée sont scrupuleusement assurées.
- 4 Le service Fédérée est synonyme de rapidité et d'efficacité grâce à une étroite coopération entre la Fédérée, ses affiliés et les cultivateurs.



Ce message est publié dans votre intérêt par le Service des produits pétroliers de la Fédérée.

Des restrictions à la concurrence

La firme Canada Packers est accusée d'avoir enfreint la Loi contre les coalitions commerciales en se portant acquéreur de deux compagnies rivales lors de transactions comportant près de 5 millions de dollars. Telle est la conclusion d'un rapport de la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce ou sur la violation de la Loi anti-monopole. En conséquence, ladite Commission recommande au ministre de la Justice du Canada, M. D. Fulton, d'entreprendre immédiatement devant les tribunaux les démarches voulues pour faire annuler cette double transaction.

D'après le rapport des enquêteurs, la double acquisition de la Cie Canada Packers aurait été faite dans le but de restreindre la concurrence dans le commerce des bestiaux au pays. Ces entraves à la concurrence auraient visé particulièrement les marchés de Calgary et de Montréal puisque les deux rivales éliminées par la double transaction sont les suivantes: Calgary Packers Ltd., au prix de \$1,375,000, et Wilsil Ltd., de Montréal au prix de \$3.5 millions. Les deux achats ont eu lieu au cours de 1955.

Dans l'impossibilité d'obtenir l'annulation recommandée, la Commission d'enquête propose au ministre de la Justice d'obtenir des tribunaux un arrêt judiciaire dans le but d'empêcher la salaison en cause d'absorber d'autres sociétés rivales dans l'avenir.

Contre l'intérêt public

Il n'est pas dans l'intérêt public, nous semble-t-il, de tolérer, sans frein d'aucune sorte, la disparition de firmes indépendantes au sein d'une industrie où la concentration existe déjà à un niveau très élevé, écrivent les enquêteurs dans leur rapport.

Lors d'allégations préliminaires faites en 1959, M. T.D. MacDonald, alors directeur de la section des enquêtes sur la Loi contre les coalitions déclarait que la Cie Canada Packers, née en 1927 de la fusion de quatre salaisons jusque là indépendantes a un "passé de lutte continue à la concurrence" et une conduite orientée vers l'acquisition de firmes rivales. Et le même personnage de faire observer que les deux compagnies achetées, Calgary Packers et Wilsil, faisaient de bonnes affaires dans leurs milieux respectifs, particulièrement Calgary Packers. La double transaction de 1955, selon M. MacDonald, a fait de Canada Packers une société deux fois plus puissante que ses deux principales rivales au pays, Burns et Swift Canadian.

Réplique de la Cie

Dans sa réponse aux allégations des enquêteurs, M. W.F. McLean, président de la C.P., dont le chiffre d'affaires annuel serait de \$450 à \$500 millions a déclaré que le commerce des viandes est encore sujet à une forte concurrence, que le jeu se poursuit selon des méthodes rudes et brutales.

En outre, d'ajouter le président de la Cie accusée, il est impossible de mesurer le degré de concurrence sur une base qualitative. La compétition entre salaisons n'a rien perdu de son intensité depuis l'acquisition des deux firmes mentionnées.

Et M. McLean de poursuivre: "La Commission propose que les amendements apportés en 1960 à la Loi anti-monopole s'appliquent aux acquisitions futures de Canada Packers... En fait, les nouvelles clauses de la Loi ne furent mises en vigueur que plusieurs années après l'achat de Calgary Packers et de Wilsil".

Au cours d'audiences tenues à Toronto en octobre dernier, les dirigeants de la même salaison avaient nié que l'acquisition des salaisons de Calgary et de Montréal (Wilsil) aient eu quoi que ce soit à faire avec la concurrence possible des deux firmes dans les deux villes précitées.

Prix à court terme

Les enquêteurs de la Commission anti-monopole ont insisté sur le fait que la puissance de Canada Packers lui permettait d'occuper une position dominante dans l'industrie des salaisons et d'exercer une influence considérable sur les prix à court terme des viandes. D'où leur accusation portée contre C.P. de tenir une conduite visant à hausser le prix au consommateur en se servant des moyens suivants:

1) Par l'établissement délibéré des prix du porc à un niveau non profitable de manière à affaiblir la tenue du marché des pores vivants;

2) l'interruption calculée de ses achats de bestiaux sur les marchés afin de dérouter les transactions de salaisons concurrentes;

CONGRES régionaux de l'UCC

GASPE
le 10 septembre
à Bonaventure

ST-HYACINTHE
le 27 septembre
Palais agricole de SOREL

MONT-LAURIER
le 14 septembre
à Mont-Laurier
(Ecole d'agriculture, 8h. p.m.)
(8 hres p.m.)

MONTREAL-ST-JEROME
le 18 septembre
à Pointe aux Anglais

OUTAOUAIS
le 19 septembre
à Papineauville

NICOLET
le 26 septembre
à Drummondville

SHERBROOKE
le 26 septembre
à Sherbrooke

JOLIETTE
27 septembre
(endroit indéterminé)

3) le "dumping" d'approvisionnement de bestiaux ou de viandes à bas prix avec l'intention d'influencer des marchés particuliers;

4) les achats de produits du porc d'autres salaisons faits à des moments prémédités dans le but de provoquer une hausse des prix.

le ministre de la Justice, M. Fulton, a refusé de prendre tout engagement précipité. Le ministre a déclaré simplement que le rap-

Déclaration Fulton

Aux recommandations formulées par la Commission d'enquête porterait l'objet des "considérations habituelles", rapport fondé sur les allégations des enquêteurs du ministère de la Justice en 1959. L'enquête s'est en effet terminée cette année-là, le rapport publié ces jours derniers étant en effet les conclusions proprement dites de l'enquête.

GAMME COMPLÈTE DE MOULÉES FÉDÉRÉE POUR PORCS...

... qui tient compte de toutes les étapes
du CYCLE VITAL des porcs.

En tenant ainsi compte des besoins précis de l'animal à tous les stades de son CYCLE VITAL, vous vous assurez des profits plus élevés sur la vente de vos porcs.

ETAPES "EXTRA" Importantes de l'alimentation du porc :

1) MOULÉE "FEDEREE" et "COOPERATIVE" 15% POUR TRUIES PORTIÈRES.

Possède tous les éléments nutritifs qu'exigent des truies portières. Cette nouvelle moulée est une assurance pour une portée nombreuse et vigoureuse.

2) MOULÉE "FEDEREE" et "COOPERATIVE" 16% POUR TRUIES NOURRICIÈRES.

Facilite l'état physique de la truie et l'aide à sécréter tout le lait dont elle a besoin. Cette moulée contient plus d'énergie et de protéines.

3) MOULÉES "FEDEREE" et "COOPERATIVE" PRE-DEBUT 20% ET DEBUT 18% MÉDICAMENTEES ET SUCRÉES.

Débuter l'alimentation des porcelets sur le bon pied est une police d'assurance pour le succès de la production porcine tout au cours du CYCLE VITAL de l'animal.

Voyez le Représentant Fédérée ou votre Coopérative locale pour le tout nouveau programme d'alimentation "FEDEREE" pour porcs basé sur le CYCLE VITAL de l'animal !

Souvenez-vous qu'en achetant vos moulées à votre Coopérative, vous achetez chez-vous !

LISTE COMPLÈTE DES MOULÉES POUR PORCS

Moulée Pré-Début 20% Médicamenteuse et Sucrée
Moulée Début 18% Médicamenteuse et Sucrée.
Moulée Sevrage 16% Sucrée.
Moulée Croissance 15%.
Moulée Croissance-Finition 14%.
Moulée Finition 13%.
Moulée 15% Truies Portières.
Moulée 16% Truies Nourricières.
Fer Injectable.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain — 1055 ouest, boul. Crémazie
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.



Situation des coopératives au 31 mars 1961

Au 31 mars 1961, il y avait dans la province de Québec, 481 coopératives agricoles — dont 3 provinciales — groupant 70.107 membres. Elles avaient totalisé un chiffre d'affaires de \$191.6 millions. Par comparaison à la situation existante un an plus tôt, ces données indiquent une diminution de 15 dans le nombre des coopératives, une légère augmentation de 162 dans le nombre de sociétaires et un accroissement de \$2 millions dans les ventes.

Voilà quelques-unes des constatations qui se dégagent du rap-

port consolidé des sociétés coopératives agricoles de la province de Québec, au 31 mars 1961, publié récemment par la division de la Coopération, service de l'Economie Rurale, ministère provincial de l'Agriculture.

Les chiffres ci-dessus cités ne tiennent pas compte des statistiques inhérentes aux états de la Centrale des coopératives agricoles — La Fédérée — dont les ventes, l'an dernier, atteignaient

\$116.7 millions. En les incluant, on en arrive à un chiffre total d'affaires, pour tout le mouvement coopératif agricole, de \$308.3 millions, soit un accroissement de \$4 millions sur l'année précédente.

Voici un tableau comparatif qui met en parallèle certains aspects de la situation des coopératives agricoles au 31 mars des 3 dernières années.

Date	31-3-59	31-3-60	31-3-61
Nombre de coopératives	507	496	481
Nombre de membres	69,829	69,945	70,107
Actif	\$ 69.9 millions	\$ 75.6 millions	\$ 80.8 millions
Passif	\$ 34.8 millions	\$ 37.1 millions	\$ 39.6 millions

Réserves dépréciations	\$ 18.7 millions	\$ 20.8 millions	\$ 22.6 millions
Réserves gén. et spéc.	\$ 12.0 millions	\$ 13.5 millions	\$ 14.9 millions
Excédents non divisés	\$ 3.5 millions	\$ 4.0 millions	\$ 3.5 millions
Excédents de l'année	\$ 3.2 millions	\$ 3.7 millions	\$ 3.2 millions
Ristournes payées à date	\$ 13.4 millions	\$ 14.9 millions	\$ 16.7 millions
Chiffres d'affaires	\$170.6 millions	\$189.6 millions	\$191.6 millions

Le total des sociétés existantes au 31 mars dernier marquait un recul de 26 unités sur la statistique de la même date, deux ans plus tôt. Ici, entendons-nous sur le sens du mot recul. Il n'est que quantitatif car cette diminution ne signifie aucunement une régression des forces coopératives. Au contraire, dans la grande majorité des cas, il ne s'agit pas tant de disparitions que de fusions de petites unités avec des entreprises plus économiquement rentables, donc davantage en mesure de servir les coopérateurs et de renforcer le mouvement. En somme, la diminution à peu près régulière enregistrée annuellement dans le nombre de coopératives agricoles depuis une douzaine d'années est l'expression du phénomène de la concentration économique qui a été le terme d'étude du congrès de 1959 des coopérateurs.

Malgré la diminution du nombre des coopératives, le chiffre des sociétés augmente. Il s'est accru encore légèrement en 1960-1961, passant de 69,945 qu'il était au 31 mars 1960 à 70,107 douze mois plus tard. Faible augmentation sans doute, mais elle prend sa véritable signification si on la

met en regard du nombre de cultivateurs qui tend constamment à diminuer.

La coopérative-type

En établissant la moyenne par société, le portrait de la coopérative agricole type pouvait s'esquisser comme suit au 31 mars 1961:

Nombre de membres	146
Actif	\$168,000.
Passif	\$ 82,300.
Réserves totales	\$ 78,000.
Excédents totaux	\$ 13,900.
Ristournes payées	\$ 34,700.
Chiffre d'affaires	\$398,000.

Autre point intéressant à souligner: Sur les 481 sociétés existantes, 32 ont réalisé un chiffre d'affaires dépassant le million de dollars, soit le même nombre que l'an dernier. A elles seules, "les millionnaires" ont totalisé pour plus de 89 millions de ventes. Cela signifie que 4.4% des coopératives agricoles du Québec, exclusion faite de la Fédérée, ont fait 46.4% des affaires totales. Voici la liste des coopératives qui ont fait pour un million et plus d'affaires en 1960-61.

1 — Coopérative agricole de Granby	\$19.2 millions
2 — Chaîne Coopérative du Saguenay	\$ 9.3 "
3 — Comptoir Avicole St-Félix de Valois	\$ 5.0 "
4 — S. C. A. de Plessisville	\$ 4.4 "
5 — S. C. A. de St-Damase, St-Hyacinthe	\$ 4.1 "
6 — S. C. A. St-Germain de Grantham	\$ 3.4 "
7 — Producteurs de Sucre d'Erable	\$ 3.2 "
8 — Coopérative de Dorchester	\$ 3.1 "
9 — S. C. A. de Chicoutimi	\$ 3.0 "
10 — Montreal Milk Producer's Coop	\$ 3.0 "
11 — S. C. A. de Ste-Rosalie	\$ 2.8 "
12 — Meunerie Coopérative de Joliette	\$ 2.1 "
13 — Coopérative Avicole de Marieville	\$ 2.1 "
14 — S. C. A. de Sherbrooke	\$ 1.9 "
15 — Meunerie Coopérative de Victoriaville	\$ 1.8 "
16 — S. C. A. des Tabacs de Joliette	\$ 1.7 "
17 — S. C. A. de la Rivière-du-Nord	\$ 1.4 "
18 — S. C. A. de Ste-Cécile du Bic	\$ 1.4 "
19 — S. C. A. St-Jean Port-Joli	\$ 1.4 "
20 — Coopérative Agricole Lac Mégantic	\$ 1.3 "
21 — S. C. A. St-André Avelin	\$ 1.3 "
22 — Meunerie Coopérative de Nicolet	\$ 1.2 "
23 — S. C. A. de D'Orléans	\$ 1.2 "
24 — S. C. A. d'Achat et de Vente Amqui	\$ 1.2 "
25 — S. C. A. St-Anselme	\$ 1.1 "
26 — S. C. A. de la Vallée de la Lièvre	\$ 1.1 "
27 — S. C. A. de Thurso	\$ 1.1 "
28 — S. C. A. St-Agapit	\$ 1.1 "
29 — S. C. A. de St-Bruno (Lac St-Jean)	\$ 1.0 "
30 — S. C. A. de Sherrington	\$ 1.0 "
31 — Meunerie Coopérative St-Charles	\$ 1.0 "
32 — S. C. A. Régionale de St-Casimir	\$ 1.0 "

Pulpe de pommes de terre désydratée



PREPOSE A LA RECHERCHE EN RELATIONS INDUSTRIELLES : Le service du Personnel de la Fédérée fait part de la nomination de monsieur Gilles Malo à qui on a assigné le poste de "Recherche en relations industrielles". Ce nouveau venu à la Fédérée qu'il nous fait plaisir de présenter, est né à Crabtree Mills en 1938. Après ses études secondaires au séminaire de Joliette, il s'inscrivit à l'Université de Montréal où il obtint une maîtrise en relations industrielles. Ayant terminé au premier rang de sa promotion, il s'est mérité le prix de l'Association Professionnelle des Industriels. Monsieur Malo mettra dans l'exercice de ses fonctions l'enthousiasme de sa jeunesse et les connaissances de l'homme qualifié.

Par l'entremise de ses coopératives affiliées, la Coopérative Fédérée vient de mettre à la disposition des cultivateurs la pulpe de pommes de terre désydratée. En présentant ce nouveau produit aux gérants, monsieur Gerald Groulx, du service de l'Alimentation animale, a fourni d'intéressants renseignements. Pour le bénéfice de la clientèle éventuelle, en voici la substance.

Il nous fait plaisir de vous annoncer que dès maintenant, nous sommes en mesure de vous offrir un nouveau produit: la pulpe de pommes de terre désydratée et mélassée.

La pulpe de pommes de terre désydratée se compare en tous points à la pulpe de betterave et peut être avantageusement utilisée dans l'alimentation, tant du bétail de boucherie que des vaches laitières.

Bien que ce produit soit nouveau dans la province, il est utilisé depuis longtemps dans d'autres provinces et dans certaines régions des Etats-Unis.

La pulpe de pommes de terre désydratée se conserve très bien en entrepôt et ne présente aucun problème de manutention.

Ce produit étant fabriqué par une organisation coopérative, il nous fait doublement plaisir de l'offrir à nos coopératives, d'autant plus que le prix en est très avantageux.

Voici une analyse typique de la pulpe de pommes de terre désydratée que nous vous offrons:

Protéine brute: 7.69%, coefficient de digestibilité 77.72%; matière grasse brute: .39, (C.dig. 26.67); Fibre brute: 6.14, (C.dig. 63.72); Extraits non azotés (sucre): 70.27, (C.dig. 97.98); eau: 12.31; matières minérales: 3.30; unités nutritives totales: 78.97.

12.31seetaoinshrdluetaoinshrdIT

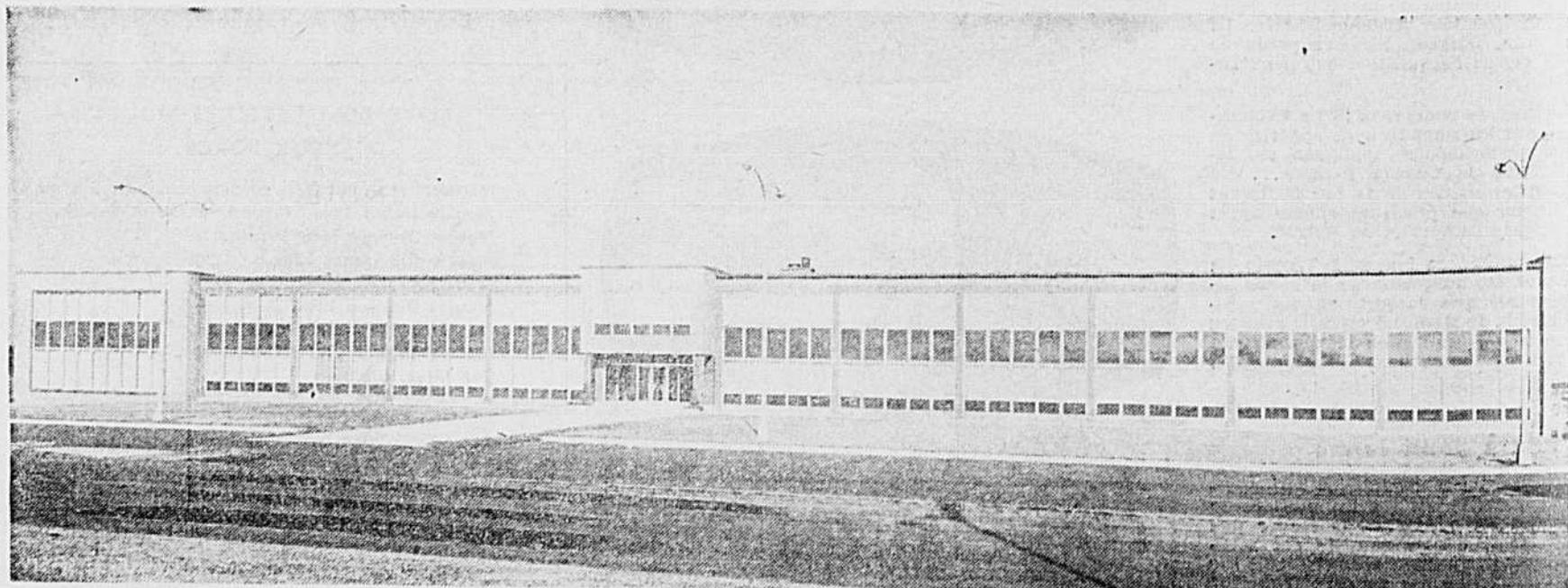
A remarquer que la teneur en unités nutritives totales de la pulpe de pommes de terre est de plus de 10 pour cent plus élevée que celle de la pulpe de betterave.

En un mot, cet aliment de haute qualité, produit par une coopérative canadienne, présente tous les caractères d'un produit de qualité supérieure. Nous sommes convaincus qu'un grand nombre de vos membres et clients seront intéressés à utiliser ce produit économique.

Plusieurs tonnes ont déjà été placées dans la province pour fin d'essai avec des résultats très intéressants.

La pulpe de pommes de terre désydratée est ensachée dans des sacs de papier de 50 lbs. Le volume de ce produit est similaire à celui de la pulpe de betterave.

Nous vous demandons fortement ce produit et nous espérons que vous profiterez de l'occasion qui vous est offerte de vous le procurer.



L'EDIFICE DU BUREAU-CHEF DE LA FEDEREE: Situé au nouveau Marché Central Métropolitain, à Montréal. Les entrepôts de cette importante Centrale coopérative se trouvent au même endroit.

Le bill 41 appliqué pour les producteurs de Charlevoix

Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Bona Arsenault a annoncé ce matin, la mise en application de la loi concernant le prix de bois de pulpe vendu par les agriculteurs et les colons. Ainsi relativement à la mise en marché des bois de pulpe des producteurs de la région de Charlevoix, le conseil des ministres a passé un arrêté ministériel dans lequel on a fixé les conditions de vente d'un surplus de bois que les producteurs n'avaient pu écouler.

On sait en effet qu'en vertu du Bill 41 voté lors de la dernière session, le ministre des Terres et Forêts peut ordonner qu'une étude soit faite des conditions de vente du bois de pulpe coupé par des agriculteurs et des colons. M. Bona Arsenault avait désigné M. Marcel Filiatrault pour étudier le cas de la région de Charlevoix.

Le ministre des Terres et Forêts est intervenu dans le cas de Charlevoix à la demande expresse de l'Office des marchés agricoles du Québec, comme le veut la loi. Il est à remarquer cependant que la loi ne s'applique pas au bois qui se trouve entre les mains des courtiers,

mais uniquement pour les colons ou les agriculteurs et les Offices des marchés.

L'arrêté ministériel adopté hier avait pour but de remédier à un cas urgent et ne touche que la région de Charlevoix, aux termes de cette décision, une quantité estimée à 7,000 cordes devra être achetée par les compagnies de bois de pulpe. Il est également stipulé dans l'arrêté en conseil que les compagnies devront payer un prix minimum aux Offices des producteurs de bois de Charlevoix. L'épinette noire, qualité extra se vendra à \$28.00 la corde; l'épinette et le sapin, première qualité, à \$23.00 la corde; le sapin, deuxième qualité \$22.00 la corde.

Le ministre des Terres et Forêts a fait remarquer que des pourparlers sont en cours pour le cas du bois de la région de Montmorency. Il en a conclu qu'un règlement prochain ne saurait tarder. Pour ce qui est de la région de Ste-Anne de la Pocatière, à la suite de l'intervention du médiateur du ministère, les compagnies de bois de pulpe ont accepté d'absorber immédiatement les surplus de bois de cette région.

L'Action Catholique

Dans les chantiers

Le cuisinier est un "petit roi"

Ce qu'il est

Le cuisinier lorsqu'il est en fonction, est toujours habillé en blanc. Pour la plupart d'entre nous le cuisinier, c'est celui qui sait bien apprêter les viandes, qui sait manier avec habileté tous les instruments nécessaires pour faire la cuisine; celui surtout qui sait pétrir les pâtes pour en faire les desserts les plus délicieux. Plus exactement c'est celui dont la fonction est de préparer la nourriture qui sera servie aux voyageurs et à tous ceux qui s'arrêtent déguster un repas dans

les hôtels, restaurants, cafétarias, etc... C'est lui aussi qui prépare les repas pour l'ouvrier en forêt. Sa fonction, il va sans dire, est des plus importantes, puisqu'il a la tâche de satisfaire les goûts de tous et de chacun, de transformer en nourriture, les matières produites et récoltées à cette fin.

Le cuisinier en forêt

En forêt comme partout ailleurs, le cuisinier, le "cook" comme on l'appelle communément, exerce donc une fonction des plus

importantes auprès de la société. Il semble cependant qu'en forêt, on n'ait pas encore reconnu la qualité et l'importance du service qu'il rendait, et toutes les qualifications que cette profession exigeait. En effet, demandez au chef cuisinier, ou à ses assistants dans les chantiers, ce qu'ils pensent de la profession de cuisinier, des heures de travail, des conditions de vie, des salaires qui leur sont payés.

Il sera heureux de vous parler de son métier, et il recevra avec plaisir un compliment sur la qualité des repas qu'il sert. Il sera content aussi de vous démontrer tous les trucs qu'exigent le métier. Mais c'est avec amertume qu'il vous parlera de son salaire, des conditions de travail auxquelles il est soumis. Il travaille de 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, soit de 12 à 15 heures par jour, et cela pour un salaire de \$12 à \$13 par jour. Ce n'est certes pas un salaire et des conditions de travail qui reconnaissent les services indispensables que rend le cuisinier à la société, et les qualifications requises pour exercer ce métier.

D'autant plus, que souvent il doit faire la cuisine pour un camp de plus de 100 hommes; ce qui

(Suite à la page 24)

L'UCC au Saguenay

Reconnaissance syndicale au chantier Laurier Simard

L'U.C.C. vient d'obtenir une reconnaissance syndicale couvrant les salariés travaillant en forêt, pour le compte de Laurier Simard, contracteur, dans l'unité d'opérations connue sous le nom de district de la Rivière Éternité.

bûcherons et des cultivateurs et à leur désir profond de s'organiser en vue de mieux défendre leurs intérêts.

C'est cette décision que vient de rendre la Commission de Relations Ouvrières de la Province de Québec, à la suite de la demande de certification syndicale de l'U.C.C. Plus de 80% des bûcherons alors à l'emploi du contracteur Laurier Simard, avaient adhéré à l'U.C.C., en vue d'obtenir cette reconnaissance syndicale.

Cette reconnaissance permet maintenant à l'U.C.C. de négocier une convention collective de travail avec l'employeur. Tous les bûcherons concernés seront prévenus avant le début des négociations.

C'est là une autre victoire de l'U.C.C., due à la solidarité des

37e congrès général de l'U.C.C.

17, 18, 19 octobre

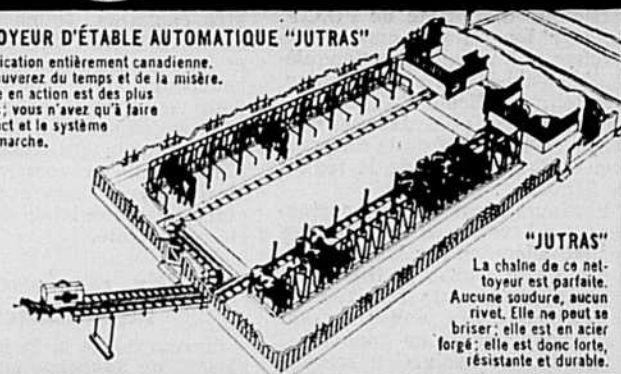
à Beauport



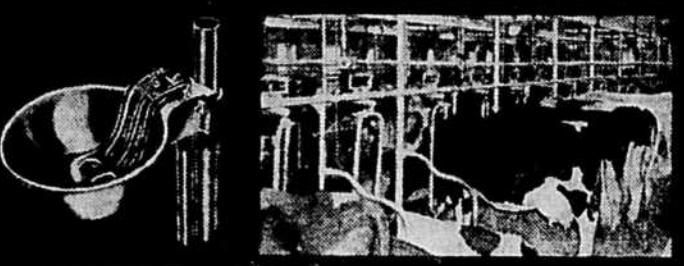
A votre service depuis plus de 60 ans

NETTOYEUR D'ÉTABLE AUTOMATIQUE "JUTRAS"

De fabrication entièrement canadienne. Vous sauvez du temps et de la misère. Sa mise en action est des plus simples; vous n'avez qu'à faire le contact et le système est en marche.



"JUTRAS" La chaîne de ce nettoyeur est parfaite. Aucune soudure, aucun rivet. Elle ne peut se briser; elle est en acier forgé; elle est donc forte, résistante et durable.



Abreuvoir Automatique "JUTRAS" Que ce soit pour vaches, chevaux ou porcs, "Jutras" a ce qu'il y a de plus nouveau.

INSTALLATION D'ÉTABLE "JUTRAS" Avec "Jutras" vos animaux sont assurés du maximum de confort et d'un équipement de première qualité et à la page.



LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE, Victoriaville, P.Q.

Prière de m'envoyer plus de détails sur les items marqués d'un X

☐ Nettoyeur d'étable ☐ Abreuvoir pour porcs ☐ Chariot à litière

☐ Installation d'étable ☐ Abreuvoir pour vaches ☐ Chariot à foin

☐ Réfrigérateur à lait ☐ Évaporateur et accessoires de sucrerie ☐ Je suis étudiant

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Nom

Adresse

Comté



Un Métier en quelques mois



Début du cours: 2 octobre 1961

Les cours AVIRON comprennent:

- | | | |
|---------------------------|-------------------|-------------------------------|
| 1 - Auto-mécanique | 3 - Débossage | 7 - a) Dessin industriel |
| a) Soudure au gaz | 4 - Electronique | b) Lecture de plans |
| b) Soudure électrique | a) Radio | 8 - Electricité |
| c) Soudure haute pression | b) Télévision | 9 - Diesel |
| d) Soudure héliarc | 5 - Réfrigération | 11 - Transmission automatique |
| | 6 - Machiniste | |

NE COMMENCEZ aucun entraînement technique sans avoir consulté ou visité AVIRON.

Bureau de consultation ouvert de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. — Samedi, 9 hres a.m. à 1 hre p.m.

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages en couleurs, avec nombreux témoignages de vos milliers de diplômés.

Je suis intéressé au cours no T.C.N. 6-9-61
☐ Jour ☐ Soir ☐ Correspondance
 NOM AGE
 ADRESSE
 VILLE PROV. TEL.
 NOM DU PERE



DEUX INSTITUTS POUR VOUS SERVIR:
 à Montréal: 3025, rue St-Antoine WE. 7-3904
 à Québec: 210, rue Lee 529-9546 DEPUIS 1957

DES ASSURANCES ADAPTÉES à vos BESOINS

- | | |
|-------|----------------|
| _____ | VIE |
| _____ | INCENDIE |
| _____ | AUTOMOBILE |
| _____ | RISQUES DIVERS |

Renseignez-vous auprès de votre agent des

ASSURANCES

ou écrivez à
 515, Viger, Mtl 24



L'UCC du Saguenay met l'accent sur l'éducation des jeunes

M. Joseph Bouchard, président régional, préside le congrès — Son Excellence Mgr Paré assiste aux délibérations — Les congressistes demandent au gouvernement fédéral le commerce libre de l'orge et de l'avoine pour les producteurs de l'Est — Plusieurs autres résolutions importantes sont adoptées — Le thème du congrès porte sur l'éducation des jeunes ruraux — Un nombre record de 4769 membres de l'U. C. C. au Saguenay.

Plus de 650 cultivateurs venant des 60 paroisses agricoles de la région du Saguenay ont assisté au congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui vient d'avoir lieu à Jonquière. Les assises du Congrès étaient sous la présidence de M. Joseph Bouchard, président régional. Son Excellence Mgr Marius Paré, évêque du diocèse de Chicoutimi, rehaussait de sa présence cette grande réunion de la classe agricole saguenéenne. Nous remarquons aussi la présence de M. Arthur Lapointe, président de l'U.C.C. de Jonquière, et de M. Marcel Dubuc, qui représentait la Confédération de l'U.C.C. Parmi les invités d'honneur, mentionnons encore M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain de l'U.C.C., M. Médéric Tremblay, maire de la paroisse de Jonquière, Mme Thomas-Louis Villeneuve, présidente diocésaine de l'U.C.C.F., Mgr Luc Morin, curé de la paroisse St-Dominique de Jonquière, M. l'abbé Lucien Tremblay, directeur de l'École d'Agriculture de Chicoutimi, et M. Jacques Carrier, vice-président de la Corporation des agronomes de la région du Saguenay.

Plusieurs résolutions importantes pour l'avenir de l'agriculture ont été adoptées par les congressistes. Cette année, le thème du congrès portait sur l'instruction et l'éducation des jeunes ruraux. M. Oscar Lamarre de Jonquière, spécialiste en évaluation scientifique, le Dr Wilbrod Dufour, président de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi, et M. l'abbé Antoine Tremblay, professeur et conseiller en orientation, ont traité tour à tour de sujets se rapportant à l'instruction et à l'éducation dans le milieu rural. Ces conférences furent suivies de forum.

L'U.C.C. plus active que jamais

Le congrès débuta par une messe célébrée en l'église St-Dominique de Jonquière. Au cours de son sermon, Mgr Luc Morin, curé de la paroisse, rappela aux cultivateurs la noblesse de leur travail et la dignité de leur profession, de même que la nécessité pour eux d'être unis et solidaires plus que jamais.

Les congressistes, au nombre de 650, se réunirent ensuite dans la grande salle paroissiale de Jonquière. M. Joseph Bouchard, président de l'U.C.C. du Saguenay, souhaita la bienvenue à tous les invités d'honneur et à tous les congressistes et leurs épouses. "Nous devons faire en sorte, de dire monsieur Bouchard, que tous nos enfants bénéficient d'une bonne formation générale et que tous ceux qui demeureront sur la terre soient munis de profondes connaissances professionnelles agricoles". M. Bouchard rappela les nombreuses victoires de l'U.C.C. du Saguenay, tel les grains de provende, les nombreuses reconnaissances syndicales obtenues, etc... "L'U.C.C. du Saguenay, de conclure M. Bouchard, a connu cette année la période la plus active et la plus fructueuse de son histoire et pour les cultivateurs et pour les bûcherons".

M. Arthur Lapointe, président de l'U.C.C. de Jonquière, souhaita à son tour la bienvenue à tous les congressistes. M. Médéric Tremblay, maire de la paroisse de Jonquière, adressa aussi la parole. Mme Thomas-Louis Villeneuve, présidente de l'U.C.C.F., rappela aux congressistes le rôle important de la femme dans le foyer rural. M. Marcel Dubuc, représentant de la Confédération de l'U.C.C., après avoir transmis les

hommages de la Confédération à Son Excellence Mgr Marius Paré, félicita, au nom de la Confédération, l'assemblée et tous les responsables du succès de la campagne de recrutement de l'U.C.C. du Saguenay.

'Restez unis et confiants' (Mgr Marius Paré)

Mgr Marius Paré, évêque du diocèse de Chicoutimi, rehaussait de sa présence le congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay. Ses paroles furent des paroles d'encouragement à l'endroit de la classe agricole. "Ma présence parmi vous, dit-il, est une consolation pour moi. Vous pouvez être assurés de tout mon appui". Mgr Paré traça ensuite le tableau de la situation actuelle de la classe agricole. "Plus que jamais, dit-il, vous devez rester unis et être confiants. Je ne doute pas de votre travail de collaboration et que vous puissiez arriver à beaucoup. Vous faites beaucoup pour vous-mêmes, pour la société et pour l'univers". M. Raoul Tremblay, premier vice-président de la Fédération, en remerciant Mgr Marius Paré, l'assura de la plus entière collaboration de toute la classe agricole.

Dix résolutions importantes

Le congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay est en quelque sorte la plus grande manifestation syndicale agricole de la classe agricole du Saguenay. L'assistance record des cultivateurs à leur congrès et l'importance des résolutions adoptées le prouvent amplement. Les congressistes demandent entre autres au gouvernement fédéral le commerce libre de l'orge et de l'avoine pour les producteurs de l'Est, comme en bénéficient les meuneries de l'Ouest; la fixation par la Commission Canadienne du Blé, d'un prix inférieur pour cette denrée destinée aux producteurs de l'Est et la nomination d'un représentant de l'Est du pays au sein de cette commission. Les congressistes demandent aussi aux gouvernements fédéral et provincial l'application d'un plan d'assurance-santé et d'un plan d'assurance-récoltes pour toutes les récoltes.

En vue de l'intégration de la forêt à l'économie rurale, les 650 congressistes demandent au gouvernement provincial l'attribution à des chantiers coopératifs de réserves paroissiales d'exploitation, et à cette fin, une redistribution des réserves forestières du Québec. Bien d'autres résolutions furent adoptées par les congressistes.

M. Jean-Marie Couët, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, fit ensuite la lecture du rapport des activités pour l'exercice 1960-61.

Pour une évaluation plus équitable des fermes

L'un des sujets qui intéressa au plus haut point les congressistes fut celui traité par M. Oscar Lamarre de Jonquière. M. Lamarre parla de l'évaluation scientifique des propriétés. Après avoir défini les lois concernant l'évaluation foncière, M. Lamarre avec chiffres à l'appui, démontra aux cultivateurs présents jusqu'à quel point ils payaient plus de taxes scolaires que les contribuables des cités et villes. "Cet écart discriminatoire n'a pas sa raison d'être, dit-il, et doit être corrigé pour donner justice aux contribuables du milieu rural". Le conférencier fit plusieurs sugges-

tions, et entre autres, recommanda aux cultivateurs l'évaluation scientifique.

Les écoles secondaires dans le milieu rural

Le Dr Wilbrod Dufour, président de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi, traita d'un problème des plus importants de l'heure pour la classe agricole: celui des écoles secondaires en milieu rural. M. Dufour suggéra plusieurs façons de résoudre le problème, soit par la fusion de plusieurs commissions scolaires en une seule, soit par la création d'une école secondaire pour le milieu rural. Le conférencier cependant ne donna aucune solution définitive. Il insista surtout pour que les commissions scolaires rurales gardent un droit de regard dans les nouvelles organisations, et aient toujours leur mot à dire. Il fut aussi question de la 10e et 11e année avec spécialisation en agriculture, comme il y a une option actuellement pour le commercial par exemple. Comme le dit monsieur Dufour, la profession agricole est une véritable profession. Il faut au jeune qui se destine à la terre une instruction générale et selon les besoins de sa profession".

L'orientation des jeunes ruraux

Après un banquet qui fut offert à tous les invités d'honneur, aux officiers de la Fédération, aux dix responsables de secteur et aux employés de la Fédération ainsi qu'à leur épouse, les congressistes assistèrent à la présentation des trophées et la distribution des diplômes du cours à domicile de l'U.C.C. et du cours de technologie forestière. Monsieur Joseph Bouchard, présenta ensuite le conférencier d'honneur, M. l'abbé Antoine Tremblay, M. l'abbé Tremblay, professeur au séminaire de Chicoutimi, et conseiller en orientation traite de l'orientation des

(Suite à la page 18)



M. Jean-Marie Coulombe, à gauche, reçoit, au nom du syndicat de l'U.C.C. de St-Jean-Vianney de Shipshaw, le trophée de la Fédération du Saguenay pour son travail dans le domaine de la propagande et de l'éducation. À droite, M. R. Tremblay, vice-président de la Fédération du Saguenay.

Le recrutement au Saguenay

Le syndicat de l'UCC de Saint-Jean Vianney gagne le trophée

C'est M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, qui a remis le trophée à M. Jean-Maurice Coulombe, secrétaire du syndicat de l'U.C.C. de St-Jean Vianney. Le trophée a été remis au début de la soirée sociale du congrès de l'U.C.C. du Saguenay qui s'est tenu récemment à Jonquière.

C'est la troisième année consécutive que le syndicat de l'U.C.C. de Shipshaw remporte ce trophée. Toutes nos félicitations à ce syndicat. Des mentions honorables vont aux paroisses de Notre-Dame de Laterrière, Saint-François de Sales, Saint Thomas Didyme et Rivière-Eternité, qui ont été menaçantes pour St-Jean Vianney jusqu'à la dernière journée du recrutement.

Une mention tout à fait spéciale doit être faite à l'endroit du Syndicat de l'U.C.C. de Notre-Dame de la Doré, qui se classe toujours au premier rang depuis de nombreuses années quant au nombre de membres. Cette année il atteint un nouveau sommet avec 222 membres.

Un trophée a également été décerné au responsable dont le secteur a obtenu le plus haut pourcentage de membres comparativement à l'objectif fixé. C'est Monsieur Félix Paradis, de Sainte-Hedwidge, qui s'est mérité cet

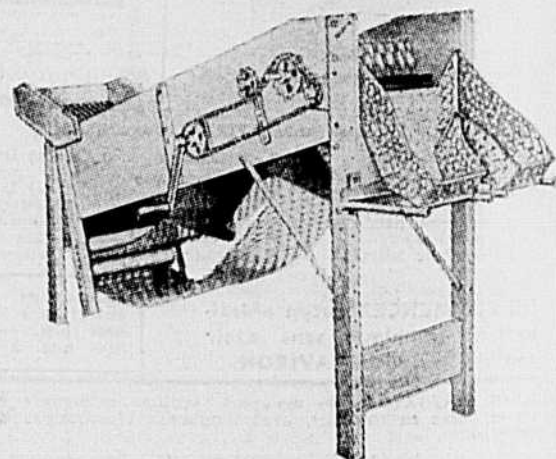
honneur. Le trophée lui a été remis lors de la soirée sociale du congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.



M. Félix Paradis, de Ste-Edwidge, qui s'est mérité le trophée décerné au responsable dont le secteur a obtenu le plus haut pourcentage de membres.

Cultivateurs, pour garder votre marché, Classifiez et nettoyez vos patates et oignons

Avec ce classificateur vous pouvez vous procurer un petit convoyeur de côté pour ensacher vos moyennes et aussi faire du 10 lbs avec ce même classificateur. Vous pouvez vous procurer ces classificateurs, nettoyeurs et convoyeurs avec courroie caoutchoutée à des prix défiant toute concurrence.



Pour toutes informations supplémentaires, adressez-vous à votre coopérative locale, à la coopérative Fédérée de Québec ou ici même.

LÉONARD BÉDARD

35, boul. St-Elzéar Est,

Tél. MO. 9-5952

St-Elzéar, cté Laval, P. Q.

"Le cultivateur devra sacrifier une partie de sa liberté..."

C'est le président général de l'UCC, M. Jean-Baptiste Lemoine, qui était le conférencier invité aux congrès des fédérations de l'UCC de Québec Nord, Est et Ouest tenus respectivement à Baie St-Paul et Cap-Santé, les 17 et 21 août, à St-Lambert, le 22 août et à Ste-Agathe, le 23 août. Pour Québec-Nord, c'est M. Guy Hamel qui présidait les as-sises annuelles de cette fédération; pour l'Est, M. René Lemieux; et pour l'Ouest, M. Napoléon Pérusse.

A chaque endroit, M. Lemoine a lancé un appel pressant aux cultivateurs pour qu'ils s'unissent et prennent en mains la solution des problèmes de plus en plus accablants qui les affroutent. Le président général a d'abord fait un bref historique de l'agriculture québécoise depuis les quelque 50 dernières années, son évolution rapide grâce à la technologie moderne et à la mécanique; il a ensuite décrit les problèmes auxquels doivent faire face les cultivateurs d'aujourd'hui, problèmes qui dépassent en complexité et en gravité tous ceux que les cultivateurs d'hier devaient affronter.

"Malgré tous les efforts d'adaptation des cultivateurs, dit-il, ça ne leur a pas donné un sou de plus. Nous ne vendons pas nos produits plus cher même si on doit investir des 15, 20 ou 25 millions de dollars par ferme. L'industrie laitière, l'une des principales sources du cultivateur québécois, est dans un charivari complet et que dire de notre industrie forestière? Partout, la situation est telle que même nos fabricants ne trouvent plus le moyen d'écouler nos produits. L'Etat doit intervenir ou c'est l'effondrement de notre agriculture".

Ici, M. Lemoine souligne avec quel élan le gouvernement fédéral s'est porté à l'aide des cultivateurs de l'Ouest alors qu'ils étaient en détresse il n'y a pas très longtemps. M. Lemoine se réjouit pour ces cultivateurs mais il se demande pourquoi on n'agit pas avec autant d'enthousiasme pour ceux de l'Est. "On ne peut peut-être pas solutionner nos problèmes aussi facilement, poursuit-il, mais nous sommes prêts à coordonner, planifier nos productions".

M. Lemoine cite les Etats-Unis en exemple où on établit des prix de soutien mais en demandant aux cultivateurs de diminuer leur arage. "Ottawa est injuste pour les cultivateurs de l'Ontario et du Québec, dit M. Lemoine, on veut nous replonger dans le marché (offre et demande) quand ça n'existe même plus dans l'industrie! Des économistes nous ont suggéré une politique de planification si nous voulons arriver à une solution adéquate à nos problèmes. Pour ceci, insiste le président général de l'UCC, il va falloir que nous consentions à sacrifier une partie de notre liberté et de notre indépendance personnelle pour atteindre le pouvoir de marchandage que nous avons perdu depuis longtemps. Nos coopératives et nos plans conjoints auront un rôle très important à jouer, mais que nous contrôlions nous-mêmes notre marchandise est le seul moyen

pour reprendre le pouvoir de marchandage sur un pied d'égalité avec les commerçants. Il va falloir faire "bloc", devenir "un". Ceci signifie, répète M. Lemoine, qu'il faut sacrifier une partie de la liberté du cultivateur au point de vue vente, un sacrifice qu'il faut accepter autrement nous allons nulle part. Ces solutions ne viendront pas en un jour. Il faut beaucoup d'études, de patience et de courage" a conclu le président général.

Mgr Garant

Parlant aux congrès de Québec-Est et Ouest, Son Excellence Mgr Chs-O. Garant, évêque auxiliaire de Québec, a été particulièrement heureux de rapporter certains passages de l'encyclique de Jean XXIII "Mater et Magistra" qui traitent des problèmes agricoles auxquels font face actuellement les cultivateurs du monde. Il a été frappé par le fait que la pensée du pape dans ce domaine rejoint étrangement les agriculteurs du Canada. L'évêque a souligné certains extraits de cette encyclique alors que S.S. Jean XXIII parle de la nécessité de l'association professionnelle pour les cultivateurs, la petite entreprise familiale. Il a insisté sur la solidarité des membres de la classe agricole et de la coopération. "Vous ne saurez vous sauver que par l'organisation professionnelle et nulle autre. Votre collaboration est essentielle dans chaque syndicat local de l'UCC", dit-il. Enfin, en conclusion, il a demandé aux dames présentes de faire un effort et se joindre aux forces de l'UCFR, la seule organisation confessionnelle, réellement propre aux femmes de cultivateurs, à des fermières catholiques. "Le temps est révolu où la femme rurale ne pouvait compter que sur une organisation neutre".

Les congrès

Chacun des quatre congrès a débuté par des mots de bienvenue par les présidents locaux, M. Maxime Plamondon, secrétaire et organisateur syndical des fédérations de Québec, a fait rapport des activités de l'année tandis que M. Albert Allard présentait le rapport financier. Les délégués ont ensuite procédé à l'étude des résolutions puis ont assisté à une messe. A chaque endroit, un sermon a été prononcé soit par le curé de la paroisse ou l'aumônier de la fédération.

Dans chacune des fédérations le recrutement a été beaucoup plus fructueux que l'année précédente. Soulignons ici les syndicats qui se sont classés premiers dans chaque fédération pour le recrutement. Dans Québec-Ouest, Ste-Anastasia; dans Québec-Est, St-Lambert et dans Québec-Nord, Les Eboulements.

Parmi les nombreuses résolutions adoptées par le congrès, celles concernant le bois à pulpe, l'industrie laitière, et en particulier la nouvelle loi sur les succédanés des produits laitiers, les heures octroyées pour les travaux de bulldozage, ont été les plus discutées. On demande, entre autres, que le ministère provincial des Terres et Forêts tienne compte des approvisionnements disponibles des producteurs sur les fermes des colons et des cultivateurs producteurs de bois à pulpe avant d'octroyer de nouveaux droits de coupe aux compagnies sur les limites de la couronne. Que le ministère des Terres et Forêts agisse avec très grande diligence chaque fois qu'un groupe de producteurs de bois auront à demander l'application de la loi dite Arsenault (Bill 41). Que le gouvernement provincial établisse une politique de soutien

des prix pour la vente du bois à pulpe des cultivateurs producteurs de bois.

Elections

Dans Québec-Est, ont été élus à l'Exécutif, MM. René Lemieux, président; Josaphat Pelletier, vice-président; et Ulric Gosselin, directeur. Les directeurs élus sont: MM. A. Lemieux, F. Laverue, G. Barnabé, A. Fradet, A. Marceau et G. Marcoux.

Dans la fédération de Québec-Ouest, le congrès a porté à l'exécutif: MM. Napoléon Pérusse, président; Xavier Hardy, vice-président; et Odilon Bolduc, directeur. Les autres directeurs élus sont MM. Fr. Lambert, B. Méthot, M. Bradet, J. Dubois, C. Huppé et A. Vachon.

Autre vente de blé à la Chine

La conclusion d'une nouvelle vente de blé à la Chine a reçu dernièrement confirmation officielle du ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton, lors d'une assemblée tenue à Kenosha, en Saskatchewan. La Commission canadienne du blé, dit-il, a négocié la vente au titre d'un accord à longue échéance intervenu en avril dernier. C'est la deuxième transaction bâclée en vertu de cet accord à longue échéance, impliquant des livraisons, étalées sur 2 ans et demi, de quelque 187 millions de boisseaux et 47 millions de boisseaux de blé et d'orge respectivement.

Cette dernière vente comporte l'envoi d'environ 6 millions de boisseaux en août et septembre, en partance des ports du Saint-Laurent.

Comme pour le contrat antérieur, la vente sera soldée en

sterling convertible, avec remise de 25 pour cent comptant lors de l'expédition et des autres 75 p.c. suivant les conditions d'un crédit réparti sur neuf mois. La transaction s'est faite aux prix courants du marché.

Cette nouvelle expédition à la Chine, à même les stocks entreposés aux ports de l'est, survient à la bonne heure, d'ajouter M. Hamilton. Elle aura pour effet de prolonger les chargements à la tête des Lacs, de dégager partiellement les élévateurs pour l'emmagasinage du blé durum, et des grains de provenance nécessaires à l'est du pays.

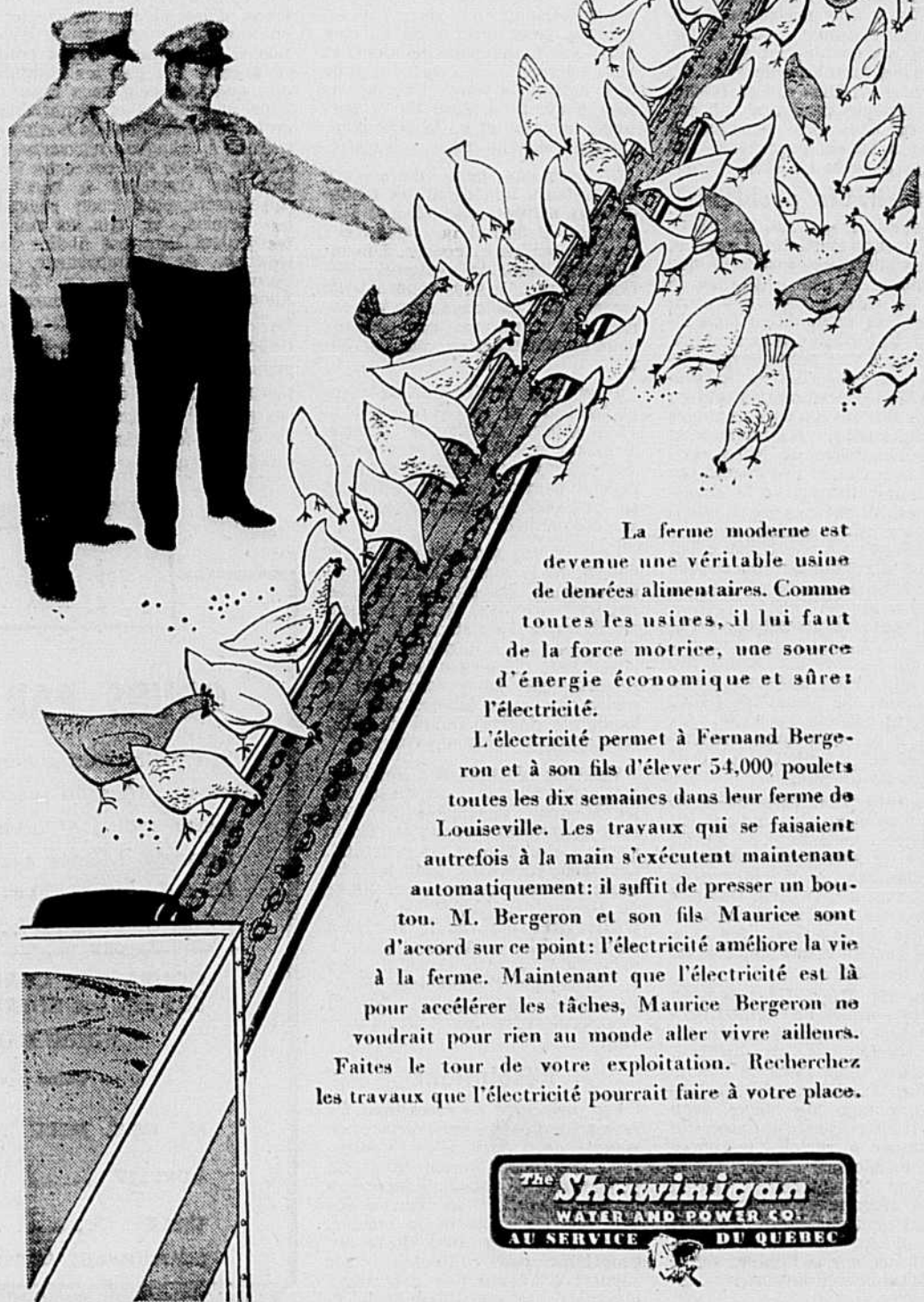
En un mot, conclut le ministre, la transaction nous permettra d'assurer un déplacement libre et continu des céréales en demande — de l'Ouest vers les lieux de consommation.

La fédération de Québec-Nord tenait deux congrès, le premier à Baie St-Paul et le deuxième à Cap-Santé. Dans ce dernier, MM. M. Juneau, J. Paradis, G. Bourbeau et J.L. Rousseau ont été élus directeurs.

Les membres de l'exécutif de Québec-Nord élus pour le terme '61-'62 sont: MM. Guy Hamel, président; Paul Mercure, vice-président et Albert Roy, directeur.

J. Laliberté.

un POULAILLER AUTOMATIQUE



La ferme moderne est devenue une véritable usine de denrées alimentaires. Comme toutes les usines, il lui faut de la force motrice, une source d'énergie économique et sûre: l'électricité.

L'électricité permet à Fernand Bergeron et à son fils d'élever 54,000 poulets toutes les dix semaines dans leur ferme de Louiseville. Les travaux qui se faisaient autrefois à la main s'exécutent maintenant automatiquement: il suffit de presser un bouton. M. Bergeron et son fils Maurice sont d'accord sur ce point: l'électricité améliore la vie à la ferme. Maintenant que l'électricité est là pour accélérer les tâches, Maurice Bergeron ne voudrait pour rien au monde aller vivre ailleurs. Faites le tour de votre exploitation. Recherchez les travaux que l'électricité pourrait faire à votre place.

The Shawinigan
WATER AND POWER CO.
AU SERVICE DU QUÉBEC

Exposition régionale 1961

HUNTINGDON (B)

le 9 septembre
A HAVELOCK
GATINEAU (A)

du 13 au 16 septembre
A AYLMEY
QUEBEC

le 13 septembre
A CHARLESBOURG
MONTREAL

le 16 septembre
A STE-JULIENNE



Photo prise à l'occasion du congrès diocésain de la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières tenu, la semaine dernière, à St-Tite. A l'arrière-plan, un groupe de congressistes. Sur la première rangée, de gauche à droite, on reconnaît, entre autres: M. P. Couture, président de la Fédération; M. l'abbé Tessier, aumônier; Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières; M. le chanoine L. Paquin, curé de St-Tite, et M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général de l'U.C.C.

L'aumônier général au congrès de La Mauricie :

"Foi en Dieu, en soi-même et en ses associations"

Le chrétien digne de ce nom vit sa religion 24 heures par jour, la fait passer dans toutes les activités de sa vie courante. C'est la meilleure façon pour lui d'améliorer son sort même au point de vue strictement humain tout en conservant la place qui revient à l'essentiel, soit une vie en communion constante avec Dieu. Voilà le message qu'a lancé aux congressistes de l'U.C.C. de La Mauricie, la semaine dernière, l'aumônier général.

M. l'abbé Phaneuf s'est référé à un récent discours de Sa Sainteté Jean XXIII aux agriculteurs italiens pour résumer ainsi la formule de vie qui devrait être celle de tous les membres de l'U.C.C.: foi absolue en Dieu qui se traduit en une grande confiance en soi-même et dans les associations dont on a besoin pour jouer son vrai rôle dans la société.

Le véritable problème

Le président général de l'U.C.C., M. Jean-Baptiste Lemoine, dans son allocution, a rappelé que le problème le plus urgent de la classe agricole, à l'heure présente, n'est pas celui d'une aide directe de l'Etat mais bien de l'établissement d'une politique qui permettra de proportionner la production à la consommation tout en assurant des revenus raisonnables aux cultivateurs. M. Lemoine a rappelé l'évolution de notre agriculture, au cours des dernières années, pour démontrer la nécessité de la disparition de l'individualisme et du sacrifice de certaines libertés en vue d'une union solide et complète qui seule peut assurer la survie et le progrès de la classe agricole.

Le 31e congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières qui s'est tenu à Saint-Tite, a émis le vœu unanime d'une amplification du travail de l'U.C.C. en forêt dans la Mauricie. La journée a réuni environ 300 congressistes représentant les neuf syndicats du diocèse.

La journée s'est déroulée à la salle du collège et l'inscription des délégués s'est faite de 9h. du matin et fut suivie de l'ouverture du congrès sous la présidence de M. Paul Couture. Il y eut souhaits de bienvenue par les maires de Saint-Tite, compte rendu des activités de l'année et présentation du rapport financier.

A 11h. 15, Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, célébra la messe et prononça le sermon de circonstance. Dans son sermon, l'évêque du diocèse puisa abondamment dans la dernière encyclique du pape Jean XXIII. Il fit ressortir la nécessité de continuer à vouloir restaurer dans le monde une ère de paix et de bonheur. "N'oubliez pas que le Dieu des champs est le même que Celui qui régit vos âmes. Je vous félicite d'appartenir à une association basée sur la famille, sur la coopération et sur la chose syndicale."

Vous voulez la défense des prix et vous vous organisez en conséquence. Quand vous serez bien organisés, vous aurez droit au chapitre sur la question politique et vous pourrez faire énormément de bien autour de vous. Une de vos gloires est la défense de la personne humaine et en la défendant, vous défendez la chose spirituelle.

"N'ayez pas peur d'organiser des secteurs afin de mieux répondre aux nombreux besoins de l'industrie. Ce travail que vous ferez sera la meilleure réponse à la civilisation humaine moderne. Nécessairement, il vous faudra tenir compte de l'évolution dans le monde. Ces nombreux changements vous empêcheront de vous enroûler."

Plus vous mettrez de la compréhension et de l'ardeur, plus votre sphère d'influence, comme membres de l'U.C.C., sera forte. Surveillez-vous, protégez-vous pour devenir plus parfaits et ce travail se fera par le labeur et le sarclage spirituels."

Lors de ses souhaits de bienvenue, S. H. le maire Gédéon Charles a remis les clefs de la ville aux congressistes. Après la messe, il invita l'assistance à visiter l'hôtel de ville et à signer le livre d'or. Les directeurs de l'U.C.C. remercièrent chaleureusement le maire pour avoir fait installer une banderole devant l'hôtel de ville, soulignant la tenue du congrès.

Voici les résultats des élections: MM. Paul Couture, président; Jules Montour, vice-président; Gérard Champoux, secrétaire; Denis Gervais, 3e membre de l'exécutif. Les directeurs élus pour les districts suivants sont: Secteur No 1: M. Honorat Lessard; No 2: M. Wilfrid Lebeau; No 3: M. Jules Montour; No 4: Armand Bournival; No 5: Joseph Duplessis; No 6: Jean-Paul Laveuville; No 7: Paul-Emile Guillemette; No 8: Paul Couture; et No 9: Denis Gervais.

Résolutions

Une quinzaine de résolutions furent présentées et nous donnons en résumé ce à quoi elles s'adressent: Demandes seront faites au gouvernement pour qu'il intervienne afin d'arrêter la hausse des prix dans la vente de la moulée, dans l'évaluation trop forte des propriétés des cultivateurs par rapport à l'évaluation des autres classes de la société, dans la li-

berté de choisir le bétail mécanique dans le terrassement des terrains, d'amender la loi électorale en limitant la propagande d'élection et de limiter l'argent employé à cette fin par les candidats afin que tout cela nous fasse obtenir un sens plus démocratique de la politique, que les heures gérées à chaque agronome de district en ce qui concerne l'emploi des tracteurs à chenilles, soient suffisantes pour répondre aux besoins, et que les cultivateurs aient leur mot à dire dans le choix de l'entrepreneur, que l'école d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade soit conservée, qu'il y ait plus de facilités d'entreposage de grain dans l'est du pays afin que les cultivateurs puissent profiter des tarifs plus bas pour le transport fluvial, que l'école de formation rurale telle qu'elle opérait, il y a trois ou qua-

Mise au point de l'hon. Courcy sur la question des margarines

L'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, nous fait tenir la mise au point suivante concernant les margarines.

"Les commentaires qui ont paru dans les journaux depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les succédanés de produits laitiers ont mêlé le vrai et le faux.

"Certaines comparaisons entre les 'spreads' et les margarines ont semé la confusion. Il faut dire tout d'abord, pour dissiper une très grossière erreur, que les 'spreads' n'ont jamais été faits d'huiles minérales, ces huiles n'étant pas des aliments. Il n'est pas tout à fait exact, comme on l'a aussi écrit, que les 'spreads' étaient faits d'huiles marines. A la vérité, l'ancienne loi permettait la vente de succédanés du beurre pourvu qu'ils soient composés de gras animal ou d'huile de poisson, ou d'un mélange de ces substances, et pourvu qu'ils soient non colorés. Mais à l'encontre des exigences de la loi, tous les spreads étaient colorés et beaucoup renfermaient des huiles végétales, en tant que source partielle ou entière de leur matière grasse.

"Que sont les margarines actuelles? Eh bien, on appelle margarine tout succédané du beurre fait d'huile végétale ou de gras animal ou d'huile de poisson ou d'un mélange de ces substances. Cela ne veut pas dire du tout qu'il n'y a pas de différence entre hier et aujourd'hui.

"Les spreads ont toujours été des produits douteux; le consommateur n'avait aucun renseignement sur leur composition, sauf qu'ils étaient faits d'huiles comestibles. Certains spreads ne contenaient que 16 p. 100 d'eau, mais d'autres en contenaient 25 p. 100 et même davantage.

"Les margarines d'aujourd'hui se présentent pour ce qu'elles sont. Le consommateur n'a qu'à lire les inscriptions sur l'une des faces principales du contenant

pour savoir de quelle sorte de matières grasses se compose le produit qu'il achète. Il a l'assurance que la margarine renferme 80 p. 100 de gras. Les contenants de carton doivent indiquer la liste entière des ingrédients du produit, en français et en anglais.

"On a écrit que la couleur trop blanche de la margarine déplaît, que les ménagères voudraient une margarine imitant parfaitement le beurre. Les margarines du Québec ont la même couleur que celles de l'Ontario. L'Ontario et le Québec sont les deux provinces beurrières du Canada. Dans ces deux provinces, les cultivateurs demandent, en guise de protection, qu'on puisse distinguer le beurre de la margarine. Partout, au Canada, les consommateurs seraient heureux de se procurer des appareils électriques et des produits textiles aux mêmes prix qu'aux Etats-Unis, mais ils acceptent certains sacrifices pour la protection des industries canadiennes.

"On a écrit que si la loi autorisait la coloration de la margarine, le fabricant pourrait la vendre un peu moins cher. Cela est surtout vrai de la margarine se vendant dans un sac de polythène contenant une capsule de colorant. Dans tous les autres cas, l'augmentation de prix due à la présence d'un sachet de poudre à colorer est insignifiante. Quoi qu'il en soit, les margarines ne se vendent pas plus cher dans le Québec que dans l'Ontario.

"La Loi sur les succédanés de produits laitiers a pour double but de protéger les producteurs agricoles et les consommateurs.

"Cette loi nécessaire devra être respectée. Des inspecteurs ont été nommés et ont reçu l'ordre de ne tolérer aucune infraction à cette loi et ses règlements, tout particulièrement en ce qui concerne la composition, l'état hygiénique et la couleur des margarines offertes en vente dans le Québec."

tre ans, soit réorganisée à l'école Noé-Ponton de Sherbrooke, que les fils de cultivateurs puissent fréquenter une école secondaire régionale où il y aurait un professeur spécialisé en agronomie pour enseigner sur les lieux aux fils de cultivateurs les notions indispensables pour réussir sur les fermes et cela tout en poursuivant leurs études, d'accorder une prime au consommateur du beurre et d'imposer une taxe spéciale sur les huiles végétales importées qui entrent dans la fabrication de la margarine, d'interdire formelle-

ment le rebarattage du beurre, de supprimer les lits superposés dans les camps de bûcherons et de réviser les lois du salaire minimum et aussi de voir à une plus grande salubrité dans les camps forestiers.

L'aumônier de la Fédération, M. l'abbé Tessier, a tiré les conclusions de la journée en félicitant les cultivateurs de l'intérêt qu'ils portent à leurs problèmes, de leur participation dans les discussions et en les assurant de la continuation de sa collaboration la plus entière.

INSTITUT ALIE

COURS PAR CORRESPONDANCE

Scientifique ou commercial, 8e à 12e année inclusive. Attention spéciale aux adultes. Conversation anglaise (cours et disques). Cours complet ou matières séparées. Mêmes avantages que pour nos cours réguliers. Cours spécial de 6e et 7e année pour adultes. Diplôme de l'Institut ou de l'Instruction publique.

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE

305 est, rue SHERBROOKE, Montréal 18 — VI. 2-5034

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS

Votre prospectus, s'il vous plaît, sans obligation de ma part.

M., MME, Mlle

ADRESSE

VILLE PROV. TEL.

Scientifique ☐ Commercial ☐ Spécial pour adulte ☐ Anglais ☐ Autres cours ☐



T.C.N.

au service de la ferme familiale

**SECTION DES MINISTÈRES DE
L'AGRICULTURE ET DE LA COLO-
NISATION, QUÉBEC**

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Il nous paraît opportun, alors que l'Ecole célèbre cette année son 75^e anniversaire, de mettre en relief le rôle qu'elle joue au sein de notre économie agricole. Grâce à un personnel compétent et de plus en plus nombreux, cette institution rivalise avantageusement avec les dix-neuf autres écoles du genre dans le continent nord-américain. Son enseignement a été modernisé et aujourd'hui l'institution est en mesure de fournir à la population tous les vétérinaires requis pour assurer la relève et répondre à des besoins toujours croissants.

Nombre de gens sont portés à croire que le champ d'action du vétérinaire se limite à la surveillance de la santé des animaux de la ferme, et au traitement de leurs maladies. Cette opinion est par trop simpliste; la profession offre des perspectives nombreuses dans des domaines qui se multiplient sans cesse.

Il va sans dire que le cheptel, dont la valeur, au Canada, dépasse les deux milliards de dollars requiert les soins de maints vétérinaires. On trouve, sur l'ensemble des fermes canadiennes, dix millions de bovins, six millions de porcs, un million et demi de moutons, un million de chevaux, soixante-six millions d'oiseaux de basse-cour. De plus, on garde chiens et chats dans environ la moitié de nos foyers, c'est dire qu'à eux seuls ces petits animaux accaparent les soins de plusieurs praticiens.

Pourtant, malgré des besoins qui semblent considérables, à peine la moitié des vétérinaires canadiens ont enseigné sur rue et exercent une profession libérale. Si l'on considère la diversité des tâches accessibles aux vétérinaires, on admettra une fois pour toute, que leur présence n'est pas requise uniquement là où vivent des troupeaux d'animaux domestiques. En effet, les études vétérinaires permettent l'accès à des postes comportant de hautes responsabilités, dans des disciplines aussi différentes que la chimie et la biochimie, la biologie et la physiologie, la pharmacologie, la zoologie et la conservation de la faune, la parasitologie, l'industrie animale, la bactériologie, la virologie, etc.

Deux fois sur trois, pareilles spécialisations finissent par acheminer à l'enseignement supérieur ou à la recherche en laboratoire. Dans un ordre d'idées connexes, elles conduisent à la fabrication des produits biologiques et pharmaceutiques.

Les gouvernements, les municipalités et de nombreux corps publics font aussi appel à la science pratique des vétérinaires; ainsi, le Gouvernement fédéral d'Ottawa retient leurs services pour des travaux de laboratoire de diagnostics et de recherches, le contrôle des maladies transmissibles des animaux à l'homme, des maladies propres aux bêtes, ou pour l'inspection des aliments.

Dans les différentes provinces du pays, on les retrouve aux ministères de l'Agriculture et de la Santé. Dans les premiers, ils s'emploient au maintien de la santé des animaux, à la prévention

**L'école
de
Médecine
vétérinaire
de
St-Hyacinthe**

(affiliée à l'Université
de Montréal

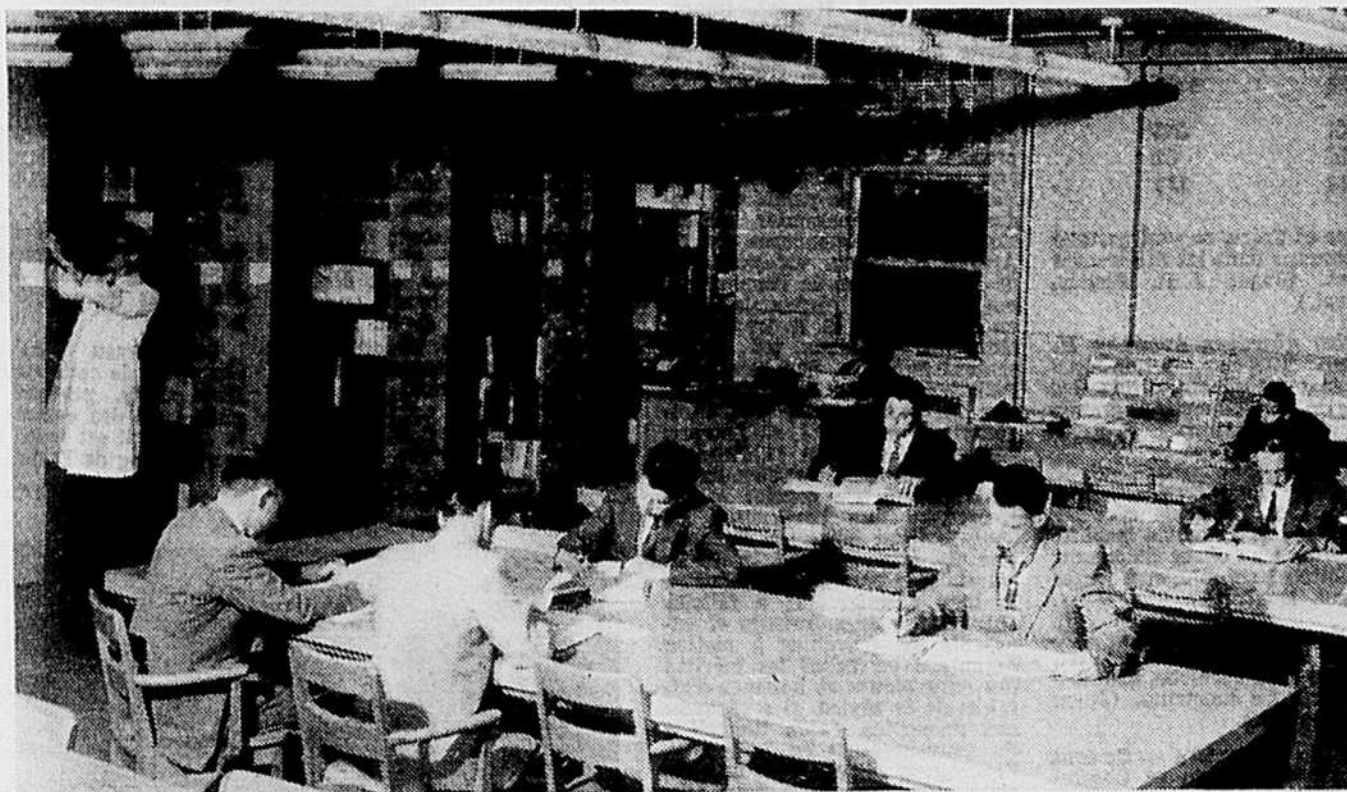
Directeur :
Dr Joseph Dufresne,
B.A., B.S.A., D.M.V.,
D.V.P.H., L.P.

des épidémies possibles et aux problèmes relatifs à l'élevage. Dans les seconds, l'hygiène préventive, la salubrité des usines de production et de mise en vente des produits alimentaires, l'inspection des viandes, du lait et des autres produits laitiers accaparent leurs activités.

En quelques mots, disons que les vétérinaires sont appelés, en dehors de leurs responsabilités auprès de la population animale, à l'enseignement spécialisé, à la recherche scientifique, à la mise au point de nouvelles thérapeutiques, à la protection de la santé publique, à la diffusion du progrès agricole, à la prolongation de la vie humaine par l'hygiène.

Pour accéder à l'étude de la médecine vétérinaire, il faut posséder un diplôme de 12^e année scientifique ou un baccalauréat, et avoir au moins 17 ans révolus. La durée des études est de 4 ans, mais les élèves de 12^e année doivent faire une année préparatoire, dite pré-vétérinaire. Les déboursés pour les candidats du Québec sont : inscription, \$5.00; scolarité \$5.00 par mois; usage du laboratoire \$10.00; association des étudiants \$25.00; assurances, \$5.00. Les étudiants logent dans des familles de la ville. Le coût de la chambre et pension varie entre \$12. et \$18.00 par semaine. L'administration vient en aide aux étudiants dans le choix de leur domicile; dès le début de l'année académique, elle met à leur disposition une liste de pensions recommandables.

Dr Jacques St-Georges, m.v.



La bibliothèque et la salle de lecture de l'Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.

La "56ième" de Trois-Rivières

Par J.-Bruno POTVIN, agronome

La cinquante-sixième exposition régionale de Trois-Rivières tenue du 18 au 24 août, a été couronnée d'un vif succès. Il faudrait dix fois plus d'espace dont nous disposons pour donner un aperçu raisonnable des événements qui se sont déroulés et pour publier en entier les noms de tous ceux et celles qui se sont signalés en présentant des exhibits dans les différentes classes de l'exposition, tant dans le commerce et l'industrie que dans l'agriculture.

Notons tout d'abord que le patron de cette foire annuelle est le Premier Ministre de la Province, l'Hon. Jean Lesage. Les ministres et députés, fédéraux et provinciaux, de la région en sont les vice-patrons et commissaires honoraires, de même que les sous-ministres de l'agriculture, fédéral et provincial. M. René De Cotret est le président de l'exposition alors que Son Honneur le maire J. A. Mongrain est président honoraire. L'agriculture est représentée par quatre commissaires: MM. Jules Montour, cultivateur et maire de Trois-Rivières paroisse, représente l'U.C.C., Louis Baribeau, agronome à Gentilly, H. P. Ricard, agronome, gérant de la Coopérative de Nicolet, Pierre-A. Gélinas, agronome, de la Shawinigan Water and Power. Le secrétaire de la commission est M. Jean Alarie.

Nous donnons ici quelques chiffres relatifs aux nombres d'exposants et d'animaux dans les différentes classes du programme.

Classes	No d'exposants	No de têtes
Ayrshire	9	110
Canadiens	9	136
Holstein	10	161
Jersey	5	44
Shorthorn	1	6
Hereford	4	49
Aberdeen Angus	2	18
Chevaux	31	100
Moutons	17	117
Porcs	6	31
Oiseaux de basse-cour	43	818
	137	1590

Classes	No d'exposants	No d'exhibits
Produits d'art domestiques	123	1046
Produits de la ferme, horticoles et autres	48	653
Produits laitiers	16	32
Photos	10	171

Un concours intercircles pour les fermières de la région a permis aux milliers de visiteurs de constater que nos femmes rurales sont très habiles et ont le goût du beau très développé. Le cercle de Ste-Catherine de Sienna, dans la banlieue de Trois-Rivières, a remporté les honneurs et s'est vu décerner une magnifique couronnette.

Le Ministère de l'Agriculture et celui des Ressources Naturelles avaient chacun un exhibit très éducatif. Celui de l'Agriculture sur l'industrie avicole était particulièrement intéressant. M. Roland Brassard, agronome spécial en aviculture pour la région de la Mauricie, en avait charge. Les exhibits horticoles, apicoles, fleurs, etc. étaient magnifiques et jetaient une note très gaie.

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

Voici, en résumé, le résultat des concours d'animaux:

Bovins Ayrshire — MM. J.-Ulric Raynault, de Vacluse, Fernand Soucy, St-Edouard-de-Lotbinière, Denis Gervais, Hérouxville, se sont partagé les championnats et grands championnats chez les mâles et femelles de cette race. (Juge: J. P. Beauchemin, Verchères.)

Bovins Canadiens — Les premiers prix et rubans de championnats et grands championnats sont allés à MM. Guy Villemare, Ste-Julienne, Omer Pratte, Bécancour, Marcellin Villemare, Ste-Julienne, Eugène Lafamme, Ste-Thécle. (Juge: Bruno Gaudet, Rivière-du-Loup.)

Bovins Holstein — Dans cette race, les honneurs ont été décernés à MM. Clovis Boisvert, Louisville, Stanislas Panneton, Ste-Marguerite, Roger Lemire, St-Grégoire (Nicolet). (Juge: P. Murphy, Huntingdon.)

Bovins Jersey — Couture et Frère, St-Prosper, ont remporté tous les championnats et grands championnats. (Juge: Gérard Fois.)

Bovins Shorthorn — M. Azellus Lavallée, Berthierville, a été à l'honneur. (Juge: J. P. Fleury, Montréal.)

Bovins Hereford — MM. Justin Carpentier, St-Tite-de-Laviolette, Fernand Bergeron, Louiseville,

Couture et Frère, se sont partagé les honneurs dans les différentes sections. (Juge: J. P. Fleury, Montréal.)

Bovins Aberdeen Angus — M. Léo-Paul Therrien, Aston-Jonction, s'est vu décerner tous les rubans de championnats et grands championnats. (Juge: J. P. Fleury.)

Moutons Hampshire — MM. Charles Milot, Yamachiche, et Eugène Lamy, de la même localité, ont mérité les rubans d'honneur dans cette classe. (Juge: Georges Mayrand, Montréal.)

Moutons Oxford Down — MM. Raoul Houle et Charles Milot, tous deux d'Yamachiche, ont remporté tous les honneurs. (Juge: Geo. Mayrand.)

Moutons Shropshire — Ce sont MM. Eugène Trahan et Charles Milot, d'Yamachiche, qui ont récolté les rubans offerts. (Juge: Geo. Mayrand.)

Moutons Leicester — MM. Armand Bourassa, Yamachiche, Marcel Laliberté, St-Louis-de-Lotbinière, et Joseph Doucet, St-Narcisse de Champlain, ont été à l'honneur. (Juge: Geo. Mayrand.)

Moutons Northern Cheviot — M. Maurice Pellerin, Yamachiche, a été le récipiendaire des rubans d'honneur. (Juge: Geo. Mayrand.)

Moutons Suffolk — M. Pellerin a également été à l'honneur dans cette classe. (Juge: Geo. Mayrand.)

Chevaux

Canadiens — Armand Bourassa, Yamachiche, et Omer Pratte, Bécancour.

Belges — Couture et Frère, St-Prosper, Renaud Baril, Deschailons, Paul Bourassa, St-Barnabé, Jean-Marie Demers, St-Léonard-de-Nicolet.

Percherons — Arthur Bourassa, St-Barnabé, et Couture et Frère, St-Prosper.

Standard Bred — Viateur Gagnon, St-Thomas-de-Caxton, Azellus Lavallée, Berthierville.

Chevaux croisés — Couture et Frère, St-Prosper, Charles Milot, Yamachiche.

Porcs Yorkshire — Armand Nadeau, St-Agapit-de-Lotbinière, Gérard Rousseau, Ste-Perpétue-de-Nicolet, Gaston Houle, Yamachiche.

Les organisateurs et les exposants ont été honorés de la visite de l'Hon. Léon Balcer, député fédéral de Trois-Rivières et Ministre des Transports; de l'Hon. René Hamel, député provincial de St-Maurice et Ministre du Travail et des Affaires Municipales, représentant le Premier ministre et le gouvernement provincial; M. Paul LaHaye, député de Champlain au fédéral; le sénateur Léon Méthot, de Trois-Rivières; MM. Ant. Gauthier, échevin et pro-maire de Trois-Rivières, Arthur Rousseau, vice-président de l'exposition, L'Hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, était représenté par l'agronome officiel de Trois-Rivières, M. J.-Elzéar Roy; M. le Maire J. A. Mongrain, président honoraire et l'un des fervents de l'exposition régionale, n'a pas ménagé son encouragement aux officiers et organisateurs.

Mercredi soir, le 23 août, eut lieu l'inauguration officielle du nouveau "Club House", importante construction moderne annexée au stade de la piste de courses de chevaux. C'était également la visite officielle du ministre provincial de la région, l'honorable René Hamel. On a procédé à la remise de trophées aux meilleurs propriétaires de kiosques dans le palais de l'industrie. D'intéressantes allocutions ont été prononcées par M. Arthur Rousseau, vice-président de la commission de l'exposition, qui présidait la cérémonie-buffet en l'absence de M. R. De Cotret; Monseigneur Giroux, p.d., représentant Son Exc. Mgr Geo. Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières; M. Jean Alarie, secrétaire-gérant; le notaire J. C. Sawyer, aussi vice-président; M. Antoine Gauthier, pro-maire et l'honorable René Hamel. Ce dernier a fait remarquer que l'exposition de Trois-Rivières est aussi l'exposition de tous les comtés de la Mauricie, le comté de St-Maurice le tout premier... Il a félicité chaudement organisateurs et exposants de travailler à mettre davantage en relief les mérites des cultivateurs et hommes d'affaires de la région. Il a répondu aux demandes d'aide financière du gouvernement en faveur de l'exposition régionale de la Mauricie en disant qu'il sera très heureux de se faire l'interprète des responsables de cette importante foire annuelle auprès des autorités concernées. L'Hon. Hamel a ensuite visité tous les départements de l'exposition pour se rendre compte personnellement des améliorations à apporter.

L'expo... de Rimouski

Une fois de plus cette année, l'Exposition régionale de Rimouski a été couronnée de succès. Il ne faut pas y voir une montée en flèche, mais une progression régulière et constante, principalement dans le secteur de l'industrie animale où les sujets sont mieux présentés, de meilleure qualité et plus nombreux.

On a dû refuser deux troupeaux, faute d'espace. Bien des projets d'agrandissement pour les abris des animaux sont à l'ordre du jour, mais... il faut aussi le nerf de la guerre.

C'était l'année de la race Ayrshire, nul doute que tous les éleveurs de rouges et blancs n'ont pas voulu faire mentir le slogan choisi pour l'exposition, puisque cette race était la mieux représentée, tant au point de vue qualité que quantité.

Douze éleveurs présentant 144 sujets se disputaient les championnats et les rubans. M. Yvon Pettigrew, de l'Isle Verte, s'est classé premier avec son troupeau. Son taureau, Nitre Fleurmont est déclaré vice-grand champion et vice-champion senior. Pour les femelles, le même concurrent obtient le grand championnat et le championnat senior avec Kennedy de Côte Nord, de même que le vice-grand championnat et le vice-championnat senior avec Garetta de Côte d'Or. Le championnat junior lui revient également avec Pensée de Côte d'Or.

M. Alfred Pettigrew, de l'Isle Verte, obtient le grand championnat et le championnat senior avec son taureau Des Rasades Superbe; le vice-championnat junior lui est également décerné avec Beau de Cherbourg. M. René Roy, de St-Simon, détient le championnat junior des mâles avec Radson, tandis que le vice-championnat junior des femelles va à Beaurivage Lison, propriété de M. Elie Belzisle, St-Fabien. M. Fernand Beaudet, instructeur en élevage, était responsable des jugements.

La race Canadienne comprenait 51 sujets de choix présentés par 5 exposants. M. Alexandre Fournier, éleveur de Montmagny, agissait comme juge.

Les mâles. — Gauvin Dick Carlo, propriété de M. Napoléon Théberge, St-Simon, est déclaré grand champion, tandis que Colos 9L, propriété de M. Jacques Dumais, Rimouski, obtient le vice-grand championnat et le championnat senior. Le vice-champion senior est Rioux Espion, présenté par M. Josaphat Bélanger, St-Narcisse. M. Napoléon Théberge, avec Gauvin Dick Carlo, obtient le championnat ju-

nior tandis que le vice-championnat junior appartient à St-Simon Marquis Espion, propriété de Cyrice Rioux, St-Simon.

Les femelles. — Le grand championnat et le vice-grand championnat vont à M. Cyrice Rioux avec Ardente de St-Simon et Marquise, respectivement. Championne senior, Ardente de St-Simon, vice-championne senior, Marquise, toutes deux propriété de M. Cyrice Rioux. Championne junior, St-Fabien, Mimi, Gracieux, propriété de M. Napoléon Théberge. Vice-championne junior, St-Simon Joux Miron, propriétaire, M. Cyrice Rioux.

Race Holstein. — Neuf éleveurs présentaient 123 sujets. M. Harry Tremblay, du service de la Production animale d'Ottawa, agissait comme juge.

Mâles. — M. J. E. Belzisle, Amqui, se mérite le grand championnat et le championnat senior avec Devon Majestic. Le vice-grand championnat et le vice-championnat senior sont attribués à Anse au Persil Angel Regal, propriété de M. Isidore St-Pierre, Rimouski. Val des Plourde, propriété de M. Jules Gagnon, Beauséjour, obtient le championnat junior, tandis que le vice-championnat junior va à Raymondale Seven-Up Jim, propriété de Lucien St-Pierre, Rimouski.

Femelles. — Grande championne et championne senior, Riki R. A. Ester, propriété de M. Fernand Dionne, St-Arsène. La vice-grande championne et vice-championne senior est la propriété de M. J.-E. Belzisle. M. Lucien St-Pierre obtient le championnat junior avec Raymondale Antony Rose, tandis que le vice-championnat junior appartient à Bellespoir Lévis Valenne, propriété de Louis Georges Gagnon, Beauséjour.

A la section des porcs, seule la race Yorkshire était représentée, mais avec des sujets de toute première qualité. M. J. H. Bélanger, de St-Fabien, rapporte tous les championnats alors que M. Lucien Rioux, St-Simon, obtient le vice-championnat senior et M. Thomas Bélanger, St-Simon, le vice-championnat junior. Huit éleveurs présentaient 47 sujets, jugés par M. Marc-Aurèle Dionne, instructeur au Ministère de l'Agriculture.

Section des moutons. — Neuf exposants avec un total de 53 sujets. Dans la race Leicester, M. Lucien Rioux, de St-Simon, rapporte les championnats, tandis que M. Georges St-Pierre, Rimouski, se classe au second rang. M. Elie Belzisle, de St-Fabien, rapporte les championnats dans la race Oxford. Juge: M. Marc-Aurèle Dionne.

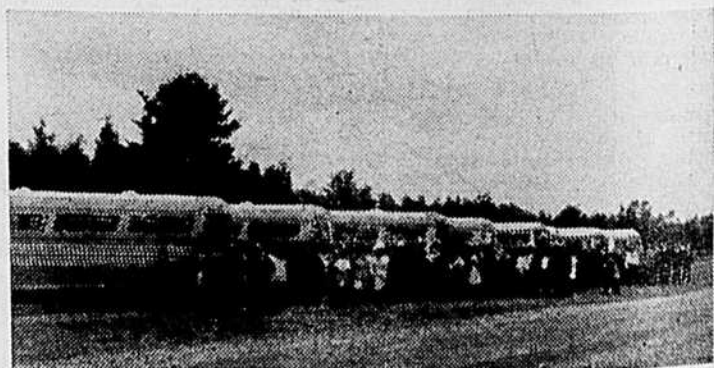
L'élevage du cheval qui a connu une rapide diminution a tendance à reprendre de la popularité, le nombre des sujets présentés à l'exposition a augmenté de quelques unités cette année.

Les arts domestiques accusent une régression dans la région de Rimouski.

Quelques faits à noter avant de clore ce compte-rendu: en 1959-60, les exhibits Ayrshire ont été jugés les meilleurs au Canada.

Le taureau canadien grand champion de cette année, Gauvin Dick Carlo, provient d'une lignée pure des anciens sujets de la région, il est le seul à n'avoir pas de sang de l'extérieur.

P. Carpentier



Huit autobus avaient été nolisés pour le transport de 350 excursionnistes du comté de Champlain pour leur visite dans la région de Sorel, St-Hyacinthe et Granby. Voir nouvelle en page 13.

Les vedettes du tournoi provincial des jeunes éleveurs

Un fort groupement de jeunes éleveurs constitué des vainqueurs des concours régionaux éliminatoires qui ont eu lieu en juillet et août, à travers la province, ont participé la semaine dernière aux diverses épreuves que comporte le tournoi provincial de jeunes juges des espèces animales du cheptel québécois. Ce concours provincial constitue, en quelque sorte, l'attraction agricole dominante de l'exposition régionale de Sherbrooke.

Les vainqueurs ont été proclamés mardi soir dernier au cours d'un banquet servi à l'hôtel New Sherbrooke. Ce sont Mlle Brenda Frizzle, de Brome; Robert Clément, de Waterville; Mlle Georgette Larose, de Barraute, Abitibi; Régent Marquis, de l'Île Verte; Roger Bousquet, de Granby; Gordon Bustard, de Ormstown; Daniel Fecteau, de Ste-Marie de Beauce; Wallace Barber, de Shawville; Benoît Léger, de Hudson, comté de Vaudreuil; Mlle Suzanne Bégin, de Coaticook; Kenneth Kilgour, Shawville et Michel Castonguay, de Village des Aulnaies. Ces jeunes ont conservé le plus haut nombre de points dans les diverses épreuves du tournoi; ils ont jugé des bovins laitiers et des porcs de toutes les races gardées au Québec; ils ont dû motiver leurs classements devant un jury composé d'agronomes spécialisés en industrie animale de même que subir un examen écrit, consistant à répondre à un questionnaire sur divers aspects de l'administration d'un troupeau, de la réglementation d'une ferme et concernant la vie de leur groupement particulier.

Cette année le tournoi comprenait un concours oratoire dont Mlle Monique Auger, de Bromontville, a remporté la palme. Notons qu'en expertise sur les races de l'espèce ovine, Mlle Louise Labbé, de Barnston, a conservé le plus haut pointage.

En qualité de représentant de l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Ernest Mercier, sous-ministre, a félicité les lauréats et tous les concurrents. L'intérêt des jeunes aux choses de la terre est un gage d'espoir en la compétence de la relève qui devra perpétuer chez nous l'agriculture familiale. C'est encore la formule d'exploit-

tation du terroir québécois, dit M. Mercier, qui répond le plus à nos aspirations. Cette formule ne subsistera toutefois que si vous, les jeunes, consentez les sacrifices nécessaires à parfaire votre instruction et votre formation à la carrière d'agriculteur. L'agriculture évolue chez nous à un rythme très accéléré et exige de plus en plus le concours de vos intelligences pour appliquer à bon escient les techniques nouvelles qui rendront possible la subsistance de l'agriculture familiale.

A la suite du palmarès, des trophées ont été remis aux vedettes du tournoi comme suit : le trophée Stéphane Boily, un agronome qui a donné une forte impulsion au mouvement des cercles de Jeunes éleveurs, au Québec, a été mérité par le jeune Robert Clément, de Waterville; le trophée Sir Henry Thorton, un mécène des clubs de Jeunes éleveurs, va à Mlle Brenda Frizzle, de Brome et le trophée Louis Coderre, patron du tournoi provincial de Sherbrooke, est mérité par Mlle Louise Labbé, de Barnston. Le jeune Robert Clément gagne également le trophée de l'Association Holstein.

Dans les sections de jeunes bovins exposés par les membres de cercles de la région le jeune Hans Steingrib, de Cowansville, présente la meilleure génisse de race Jersey; Mlle Monique Verpealst, de Hatley, la Canadienne; Jean-Louis Boudreau, de Ayr's Cliff, la Guernsey; Marcelle Beaulieu, Lennoxville, celle de race Holstein et Normand Beaulieu, de Granby, celle de race Ayrshire.

Le concours s'est déroulé sous la présidence de M. J.-E. Audet, sous-directeur du Service de la Propagande agricole, assisté des agronomes chargés de la surveillance des cercles. Ceux-ci ont été félicités en haut lieu de leur dévouement à la cause de la formation professionnelle de la jeunesse agricole. Le banquet réunissait 250 convives.

Les vainqueurs du tournoi provincial se qualifient automatiquement pour représenter la jeunesse rurale du Québec à la semaine nationale 4H (secteur agricole) qui a lieu à Toronto, à l'occasion de l'Exposition royale.

Frs FLEURY

Le nouveau commandeur de l'Ordre du Mérite agricole: M. Laurent GAUTHIER de St-Thomas d'Aquin

M. Laurent Gauthier, âgé de 41 ans, cultivateur domicilié à Saint-Thomas d'Aquin, dans le comté de Saint-Hyacinthe, gagne la cravate de Commandeur du Mérite agricole, concours 1961. Il recevra le diplôme de "Très grand mérite exceptionnel". Il se classe premier des neuf aspirants à ce titre de noblesse terrienne.

Dans la section des cultivateurs-amateurs, le titre de Commandeur et le diplôme de "Très grand mérite spécial" sont mérités par Mlle Ellin-Beit Speyer, de Hatley ouest (Massawippi), comté de Stanstead.

Tel est le verdict des juges du concours communiqué par l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

La décoration d'officier du Mérite agricole échoit à M. Jean-Paul Robert, cultivateur de Saint-Césaire de Rouville qui est arrivé premier de trente-quatre aspirants à ce grade de l'Ordre.

Chez les quarante-neuf concurrents de première instance, M. Armand Pélouquin, de Ste-Victoire de Richelieu se classe premier. Il recevra le diplôme et la décoration de chevalier du Mérite agricole.

Cette année les concurrents se recrutent dans les comtés de la région de St-Hyacinthe et de l'Estrie.

Les émules du Commandeur Gauthier sont MM. Gustave Michon, de la Présentation et Origène Gatien, de St-Dominique qui ont obtenu 904 et 902,5 points respectivement dans le groupe des aspirants au titre de Commandeur. Tous trois sont très bien connus des éleveurs d'animaux de race du Québec comme propriétaires d'excellents troupeaux de bovins de race Holstein enregistrés.

Voici le rapport officiel des juges.

(Voir le tableau ci contre)

* * *

Excursion agricole du comté de Champlain

N'insistons pas sur les qualités d'organisateur de M. Ulysse Potvin, nous ne savons pas quelle serait sa réaction; peut-être sourirait-il de satisfaction, peut-être sa modestie serait-elle blessée? Contentons-nous de dire qu'avec une bonhomie qui n'a d'égale que son dévouement, il sait faire marcher ses gens, tel un général, ses soldats.

C'est une foule de 350 jeunes et moins jeunes des 14 paroisses du comté de Champlain qui à bord de huit autobus étaient rassemblés sur le quai de la traversée des Trois-Rivières à 7 heures du matin, le 22 août, en partance pour un voyage en province.

Organisé par le Conseil d'Orientation agricole du comté de Champlain, cette excursion était, pour deux cents jeunes agricul-

teurs qui en faisaient partie, une récompense à leurs progrès réalisés au cours de l'année.

Ce voyage ayant un but à la fois instructif et éducatif n'a pas manqué d'atteindre ses fins. L'arrêt à St-Hyacinthe et les visites à l'Ecole de Médecine vétérinaire, à l'Ecole de Laiterie, au Centre d'Insémination artificielle et à la ferme de l'Ecole ont suscité un intérêt marqué.

Au Centre d'Insémination, M. Claude Hayes, agronome et assistant-directeur, a expliqué brièvement aux visiteurs les différents rouages de cet organisme. La visite des nouvelles étables et quelques notes généalogiques sur différents taureaux ont complété la démonstration.

De son côté, le régisseur de la Ferme de l'Ecole de Laiterie, M. Philippe Granger, s'est fait le cicérone à travers les champs. La vue de récoltes vraiment plantureuses n'a pas manqué de susciter une foule de questions auxquelles le régisseur s'est plu à répondre en insistant surtout sur la nécessité d'un égoûtement adéquat.

La visite du Jardin Zoologique de Granby constituait, au point de vue récréatif, le plat de résistance.

En agriculture comme dans d'autres domaines, constater "de visu" les progrès qui s'accomplissent dans votre entourage,



M. Potvin et son mégaphone à l'appel duquel chacun répond. Voir autre photo en page 12.

c'est croyons-nous, répondre à un besoin que le temps ne saura rendre que plus impérieux. Que les intéressés se le rappellent!

Les Concurrents

Première section :

Concurrents pour la décoration de Commandeur

Classe A : Cultivateurs professionnels

Ordre	Nom du concurrent	Paroisse et comté	Points mérités
1	Laurent Gauthier	St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe	907,5
2	Gustave Michon	La Présentation, St-Hyacinthe	904,0
3	Origène Gatien	St-Dominique, Bagot	902,5
4	Paul-Emile Larose	St-Césaire, Rouville	895,0
5	Raymond Clément	Johnville, Compton	891,0
6	Adélard Tremblay	St-Luc de Barnston, Stanstead	865,0
7	Emile Létourneau	St-Luc, St-Jean	845,5

Classe B : Cultivateur amateur

1	Miss. Ellin Beit Speyer	West Hatley, Stanstead	902,5
---	-------------------------	------------------------	-------

Deuxième section : Lauréats de la décoration d'Officier

1	Jean-Paul Robert	St-Césaire, Rouville	889,0
2	Dollard Robert	St-Césaire, Rouville	886,5
3	Fernand Millette	St-Ours, Richelieu	886,0
4	Van Vliet, Bros.	N.-D. du Mont-Carmel, St-Jean	885,0
5	Jean-Paul Dubuc	Douville, St-Hyacinthe	879,0
6	Georges-E. Désautels	Ste-Rosalie, Bagot	878,5
7	Charles-Edouard Dubois	St-Hubert, Chambly	873,0
8	Chagnon & Frères	St-Luc de Barnston, Stanstead	872,5
9	Ferme Richelieu Inc.	St-Basile le Grand, Chambly	871,5
10	Jules Vincent	Henryville, Iberville	870,5
11	Hubert Bousquet	La Présentation, St-Hyacinthe	870,0
12	Ernest Bisailon	Chambly, Cte Chambly	866,0
13	Adolphe Bérard	St-Nazaire d'Acton, Bagot	864,5
14	Raoul Salvat	St-Robert, Richelieu	864,0
15	André Rémillard	St-Bernard de Lacolle, St-Jean	863,5
16	Roland Lamarche	St-Elphège, Yamaska	862,0
17	Gérard Pelsy	St-Valérien, Shefford	861,0
18	Roger Arpin	St-Ours, Richelieu	860,5
19	Léopold Sénécal	Boucherville, Chambly	860,0
20	Jules Gagné	Magog, Stanstead	859,5
21	Tom Ride	Hatley, Stanstead	859,0
22	Lucien Williams	St-Césaire, Rouville	857,5
23	Thomas Bachand	Boucherville, Chambly	857,0
24	Jack Boyce	Lacolle, St-Jean	857,0
25	Bernardin Jodoin	Marville, Rouville	855,5
26	L. Stuart Webster	West Hatley, Stanstead	855,0
27	Uldéric Grisé	Drummondville, Drummond	854,5
28	Clément Létourneau	St-Césaire, Rouville	854,0
29	Georges-Roland Gladu	Sutton, Brome	853,5
30	Claude Duguay	Dunham, Missisquoi	853,0
31	Léopold Pelletier	Coaticook, Stanstead	852,5
32	Jérôme Carrière	Boucherville, Chambly	852,0
33	Ern. Montandon & Fils	Bedford, Missisquoi	851,0
34	Roland Laforce	Upton, Bagot	850,0

Lauréats de la décoration de Chevalier

1	Armand Pélouquin	Ste-Victoire, Richelieu	849,5
2	Ferme Bombardier	Valcourt, Shefford	848,5
3	Albert Couture	Coaticook, Stanstead	848,0
4	Normand Senay	St-Césaire, Rouville	847,5
5	Lionel Dubuc	Village Richelieu, Rouville	846,5
6	Grégoire Fredette	St-Ours, Richelieu	845,5
7	Origène Lussier	Marville, Rouville	845,0
8	Léonard Vleis	Ste-Brigide, Iberville	844,0
9	Fernand Gagné	Magog, Stanstead	843,5
10	Gaston Perreault	Coaticook, Stanstead	842,0
11	Roger Viau	Adamsville, Brome	841,0
12	Roland Robitaille	St-Grégoire, Iberville	840,0
13	Réal Beaudry	Village Richelieu, Rouville	838,0
14	Emile Viau	Adamsville, Brome	837,0
15	Léo-Paul Poudrette	Boucherville, Chambly	836,0
16	Eleodore Dion	Adamsville, Brome	835,0
17	Georges-Henri Dion	Adamsville, Brome	834,5
18	Jean-Maurice Droque	Ste-Brigide, Iberville	833,5
19	Rév. Pères Prémontres	St-Bernard de Lacolle, St-Jean	832,5
20	Albert Lepage	Foster, Brome	832,0
21	Lionel Campbell	St-Sébastien, Iberville	831,0
22	Pierre Vaillancourt	St-Luc de Barnston, Stanstead	830,5
23	Rosaire Noleux	Marville, Rouville	829,5
24	Jean-Louis Brunelle	Sabrevois, Iberville	828,5
25	Allan Radley	St-Bernard de Lacolle, St-Jean	828,0
26	Louis-Gilles Arès	Fulford, Brome	827,0
27	Alphonse Bessette	St-Alexandre, Iberville	826,5
28	Philippe L'Heureux	Adamsville, Brome	826,0
29	Henri Bachand	St-Liboire, Bagot	825,5
		St-Mathieu, Stanstead	823,5
30	Almé Oulmet		(B-56)
31	Jean-Paul Santerre	St-Alexandre, Iberville	822,5
32	Georges Lacasse	Rock Forest, Sherbrooke	822,0
33	Léopold Dion	Adamsville, Brome	821,0
34	François Van Erum	St-Blaise, St-Jean	819,0
35	Rosaire Messier	St-Césaire, Rouville	818,5
36	Olivier Deland	L'Acadie, St-Jean	817,5
37	Emile Bégin	Coaticook, Stanstead	816,0
			(B-56)
38	Gérard Brillion	St-Jean-Baptiste, Rouville	814,0
39	Robert Normand	Eastman, Brome	813,5
40	Albert Clingras	Adamsville, Brome	808,5
41	Adjutor Robitaille	Brigham, Brome	808,0
42	Clément Bonin	St-David, Yamaska	807,0
43	Joseph Gaudreau	Brigham, Brome	806,0
44	Marcel Pollender	West Shefford, Brome	805,5
45	Georges Gaudreau	St-Blaise, St-Jean	804,5
46	Germain Hébert	St-Herménégilde, Stanstead	792,0
47	Lévi Fréchette	St-Zéphirin, Yamaska	791,0
48	Adrien Guérin	Ste-Sabine, Missisquoi	785,5
			(B-56)
49	Fernand Lacasse	Magog, Stanstead	770,0

Juges : MM. Ernest-A. Dugas, Philippe Pépin, Jean Hardy et Philippe Lambert, secrétaire.

Québec, le 28 août 1961.

ALEX-J. RIOUX, chancelier, Ordre du Mérite agricole

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

JEUNESSE AGRICOLE

A Saint-Barthélemy

L'éducation fait son oeuvre

C'est au profit des jeunes filles de la campagne que nos écoles régionales d'agriculture dispensent des cours ménagers agricoles ainsi qu'une très heureuse préparation à la vie. Environ cinq cents jeunes filles reçoivent cette formation, durant deux stages de quatre mois, répartis sur deux années consécutives.

Le 22 août dernier, c'était grande fête à l'École d'agriculture de Saint-Barthélemy. Cette paisible paroisse du comté de Berthier est située tout près de l'affleurement de la première terrasse du lac Saint-Pierre. Autrefois, les eaux de ce lac, vaste mer intérieure, venaient battre les falaises qui longent l'ancienne route nationale.

Mais ici, il ne s'agit pas de géologie! Les élèves de première année du cours ménager agricole étaient ce soir-là leurs compagnes, les finissantes, c'est-à-dire les élèves de deuxième année. Beau spectacle et bel exemple de fraternité! Au cours de cette manifestation les participantes ont montré leurs talents, leur dynamisme et leur foi dans la vie. Chants, poèmes, scènes mimées, valses, numéro surprise, humour, tout y a passé en un feu roulant de gaieté, de vie et de jeunesse. On y a même imité, en une scénette réussie, les manières d'agir et de parler des professeurs religieux et laïcs. Ces derniers se sont reconnus; ils furent les premiers à s'amuser, en recevant les flèches et les ironies de ces juges terribles que sont les élèves...

Fait à noter, les élèves ont organisé seules cette séance, d'après les conseils de Mlle Lupien, leur inspiratrice. Quant à la directrice du cours, Mlle Angèle de Montigny, on pouvait déceler dans ses yeux et dans son sourire, la joie et la fierté qu'elle ne pouvait dissimuler en face du succès de ses élèves. Soirée sans discours ce qui est admirable! Seul, le Révérend Père Comtois, directeur de l'École, y alla d'un mot de félicitations. On connaît son genre: des idées claires, une sagesse sereine et au besoin une pointe d'humour paradoxal, qui fait surgir la gaieté. Le Révérend Père Thériault, aumônier, les professeurs N. Cossette et Géo. Rousseau ainsi que le personnel des Oblats assistaient aussi à cette réunion.

En voyant évoluer sur la scène ce groupe de jeunes filles de première année et aussi les finissantes heureuses d'être fêtées par leurs jeunes compagnes, on ne pouvait s'empêcher d'admirer leur tenue, leur distinction et leur spontanéité. Que de poésie et de charme dans cette atmosphère de ruche bourdonnante! Que de qualités, d'aptitudes et de vertus émanaient de cet essaim féminin. En tout, un imposable composé de réalisme, de foi et d'espérance s'offrait au regard de l'auditoire. Que d'émotion, de sagesse, de leçons et aussi de joie dérivait des chants du terroir et du souvenir!

A Saint-Barthélemy, comme dans nos autres écoles, cette formation des jeunes filles rurales ne peut manquer d'améliorer demain les conditions sociales, champêtres et coopératives des femmes de la campagne. A côté des techniques culinaires et ménagères très pratiques pour la vie, cette éducation met en valeur les talents, aptitudes et ressources des élèves, afin de les préparer efficacement à accomplir plus tard leur rôle d'épouse, de mère et d'éducatrice. C'est ainsi que la promotion de la femme rurale s'affirmera dans son foyer et dans la vie sociale.

Ne l'oublions pas: c'est le père qui gagne le pain quotidien, mais c'est la mère qui éduque et prépare les enfants à devenir un actif et un progrès pour la famille et la société. "L'enfant est une page vierge où le souffle de la femme s'im-

prime". La ménagère rurale, préparée à son rôle et à nos conditions modernes de vie, donnera au pays de meilleurs citoyens, de meilleurs agriculteurs, de meilleurs chrétiens. Voilà l'oeuvre des cours ménagers agricoles. Cette entreprise du Service de l'enseignement agricole de Québec est en bonne voie. L'Eglise, l'Etat et les éducateurs y apportent leur aide, leur expérience et leur zèle. Que les parents continuent à nous appuyer, en nous confiant leurs enfants.

Il n'y a rien de désespéré dans la vie quand "tous les gens du monde veulent bien se donner la main". Faisons en sorte que les paroles de cette chanson deviennent une réalité, comme nous en avons été témoin ce 22 août dernier. Charmante soirée pleine de réalisme, de joie et d'espérance! (1)

Jean-Chs Magnan, agronome
Conseiller technique
Québec, 30 août 1961.

(1) Une magnifique petite revue, "SERVIR", constitue pour l'École et les élèves de cette institution, un organe vivant, instructif et humoristique à l'honneur de la direction, et des élèves.

Vive la reine d'agriculture du Témiscouata

Selon une charmante coutume établie par M. Laurent Chouinard, agronome, une gracieuse reine préside, chaque année, aux destinées de l'agriculture de son comté. Celle de 1961 a été couronnée, le 20 août, sur les terrains de l'exposition, situés à Notre-Dame-du-Lac. Se déroulant en présence d'une foule nombreuse, cette cérémonie solennelle fut d'abord précédée d'une magnifique parade.

Le brillant cortège se composait du char de la "Reine de l'Agriculture du Témiscouata". Sa majesté Françoise Ière, du char de la "Reine de la Pomme de Terre" de l'Etat de Maine, Mlle Sandra Ackley, de Presqu'île, et enfin, du char de la "Reine de la Pomme de Terre" du festival de Grand Saccan, N.B., Mlle Rachelle Godbout, de St-André-de-Madawaska. M. Laurent Chouinard, agronome du comté, explique à l'assistance le sens de la fête symbolique et invite M. Jean-Charles Magnan, agronome, à remettre un diplôme d'honneur aux reines, et demanda à M. Antoine Raymond, M.P.P., d'accomplir le même geste à l'endroit des princesses.

Installée sur son trône, Françoise Ière reçut sur la tête, la couronne qui fut déposée par Sa Majesté Jacqueline Labrie de St-Benoit-de-Packington, Reine de l'Agriculture 1960. La nouvelle reine donne son message de gratitude, promet de porter fièrement son titre royal, et exhorte les cultivateurs et colons à s'ancrer davantage au sol.



La nouvelle "reine" d'agriculture de Témiscouata, Mlle Françoise Carrier, fille de M. et Mme Carrier, de Notre-Dame-du-Lac. "Françoise Ière" appartient à une famille de 13 enfants dont 7 filles et 6 garçons.

En conclusion de cette journée mémorable, un banquet auquel assistaient quelque soixante invités fut servi, grâce à la générosité de la Société d'agri-

culture à l'Hôtel Château-du-Lac. A l'issue de ce banquet fort apprécié, de courtes allocutions furent prononcées par quelques uns des invités d'honneur.

M. Courcy chez les jeunes ruraux

Lors du banquet à Victoriaville, qui marquait le 24 août au soir, la clôture de la journée champêtre de l'Association des Jeunes Ruraux des Bois Francs, organisme célébrant en 1961, son dixième anniversaire de fondation, l'Honorable Alcide Courcy, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, adressa un vibrant message d'espérance à ces futurs cultivateurs et fermiers. Auparavant, à l'occasion de la réception civique donnée au ministre et aux dirigeants de "l'A.J.R.", dont les agronomes-propagandistes sont MM. J.-V. Lanouette et Fernand Martel, le Maire de la ville centenaire, M. P.-A. Poirier, qui parlait avec l'expérience d'un homme d'affaires, "a dit que l'agriculture étant de-

venue une véritable industrie sera rentable si le jeune fermier se prépare à son rôle de gérant d'entreprise par des bonnes études générales, suivies d'un cours de spécialisation dans nos écoles d'agriculture, ou appartient à des mouvements qui, à l'instar de celui de "l'A.J.R.", ont pour premier but, le perfectionnement de leurs membres dans une sphère donnée".

D'autre part, conférencier d'honneur au banquet présidé par M. Jean-Louis Hains de Tingwick, président de "l'A.J.R.", M. Courcy fut présenté par M. Albert Morissette, député d'Arthabaska au Provincial; après avoir rappelé que l'éducation est le problème No 1 du présent gouvernement, puisqu'il s'agit de former

des hommes, l'orateur mentionne le "curriculum vitae" du ministre, qui a fait sa marque comme colon, surveillant des fermes d'illustration et gérant de coopératives, pour devenir député et ministre. Et M. Morissette de préciser: "L'Honorable Courcy a préparé un plan d'ensemble pour la rénovation de l'agriculture. Nous avons confiance en lui, parce qu'il est compétent, dynamique et amant de la classe agricole".

L'honorable Courcy

Heureux de rencontrer les jeunes ruraux des Bois Francs, M. Courcy leur rappelle le temps de sa jeunesse où il était membre du cercle de jeunes agriculteurs de St-Onésime-de-Kamouraska, sa paroisse natale, et fait appel, en

ces termes, à leur enthousiasme: "Je vous demande d'être fiers de votre profession agricole, de chanter votre bonheur, de crier, de proclamer partout que l'agriculture est encore la base, et une des principales causes de stabilité de la province." Puis, ayant un bon mot pour les agronomes, M. le ministre dit aux jeunes: "Suivez les conseils de ceux qui veulent votre bien et ont l'ambition de vous aider à garder votre âme rurale".

Au sujet de l'éducation, M. Courcy s'exprime ainsi: "Le gouvernement vous dit, par ma bouche: Nous avons mis l'instruction gratuite parce que nous voulions que tous nos jeunes dans la province, aient les facilités de fréquenter les écoles sans qu'il leur en coûte beaucoup". Et ce fut un tonnerre d'applaudissements dans la salle du banquet groupant 600 jeunes, quand il annonça, en ces termes, cette bonne nouvelle: "Nous allons travailler à donner sous peu l'entrée gratuite dans nos écoles d'agriculture pour nos fils et filles de cultivateurs." Enfin, M. le ministre, très agréablement impressionné par le bel esprit d'initiative qu'il a remarqué chez les jeunes, leur dit, en guise de conclusion: "Vous êtes le point de mire de tous ceux qui ne sont pas encore entrés dans votre mouvement. Donnez-leur l'exemple de votre fidélité au devoir; donnez-leur l'exemple de l'honnêteté dans tout ce que vous entreprenez. Je compte sur vous; à mon tour, comptez sur moi, et ensemble, travaillons pour que nos cultivateurs soient encore plus heureux".

M. Samuel Boulanger, agronome, député de Drummond-Arthabaska au Fédéral, remercia son confrère de classe, M. le ministre. Invité à tirer les conclusions de cette journée instructive, qui avait débuté par une messe d'action de grâces, célébrée par lui, Son Exc. Mgr Georges Dubuc, P.A., V.G., représentant de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, exhorte les jeunes à étudier, dans leurs séances, la nouvelle encyclopédie "Mater et Magistra" de Jean XXIII, afin de connaître la pensée de l'Eglise sur le problème rural, et adapter ses directives à leur situation particulière.

Henri LACOURCIÈRE.
Agronome-publiste.

A travers le courrier

D — Après avoir eu une bonne portée, l'une de mes truies est restée couchée et immobilisée durant trois jours, n'avait pas de lait et n'en a pas encore pour nourrir ses petits. J'aimerais bien savoir comment guérir cette situation afin de prévenir de tels incidents à l'avenir, vu que la truie en question est un excellent sujet.

R — J'ai votre lettre concernant une truie qui est restée trois jours couchée après la parturition et n'avait pas de lait pour nourrir sa portée. D'après votre description cette truie aurait souffert d'une carence de matières minérales et spécialement de calcium. Dans de tels cas plusieurs porcelets meurent avant le sevrage.

Les porcelets qui vous restent peuvent être élevés au lait de vache. Employez celui

d'une vache qui donne un lait pauvre sans ajouter ni crème ni sucre. Vous pourriez cependant ajouter de la poudre de lait écrémé à raison d'une cuillerée à table par chopine de lait liquide. On sert cinq ou six repas par jour la première semaine et trois repas par la suite pendant un mois. Une fois par semaine donnez sur la langue de chaque porcelet une quantité de sulfate de fer ferreux, la grosseur d'une tablette d'aspirine. Aussitôt que possible, c'est-à-dire dès l'âge de deux semaines, habituez les porcelets à manger de la moulée de début.

Quant à la truie, lui servir une moulée équilibrée contenant les matières minérales; elle devrait pouvoir prendre de l'exercice chaque jour si vous projetez de lui faire élever une autre portée plus tard. Comme vous le savez, la durée de la gestation est de 3 mois, 3 semaines et 3 jours (115 jours).

D. — Je viens vous demander par la présente si vous pourriez m'envoyer gratuitement, un résumé de la loi concernant les coopératives de beurrieres. J'aimerais savoir si dans une localité, là où il y a une coopérative de beurre-

rie, si tous les cultivateurs sont tenus devant la loi d'envoyer leur crème à la coopérative de cette localité, ou s'ils peuvent vendre leur crème à une beurrierie qui n'est pas érigée en coopérative.

R. — Pour faire suite à votre lettre, je vous fais tenir sous pli séparé copie des lois régissant les syndicats coopératifs, les sociétés agricoles et laitières, et les sociétés coopératives agricoles. Vous devriez trouver dans une de ces lois celle qui régit l'organisation de la fabrique laitière dont vous faites mention.

Au sujet de votre demande de renseignements sur la vente de vos produits laitiers, je dois vous dire qu'il n'y a aucune loi qui puisse vous obliger à livrer votre production laitière à une fabrique plutôt qu'à une autre, exception faite dans le cas d'une coopérative dont vous feriez partie et avec laquelle vous seriez normalement lié par un contrat.

J'espère que ces renseignements sont assez clairs pour qu'ils ne portent pas à confusion et à une interprétation autre que celle que je donne dans ma réponse.

Pierre A. DORION
Division des renseignements
et publications

Le médecin vétérinaire vous parle...

(Chronique rédigée sous les auspices du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec).

Bien que l'eau soit si abondante dans la nature et si peu coûteuse, l'éleveur perd peut-être de vue que dans l'alimentation de ses bêtes, elle joue le plus grand rôle.

L'eau sert à nourrir les cellules, mais elle sert également à libérer ces dernières de ses déchets, phénomènes qui se réalisent dans l'excrétion. Si en elle-même, l'eau est un aliment, elle sert aussi à apporter aux éléments cellulaires les nutriments, c'est-à-dire les matériaux puisés à même la nourriture brute.

En raison de sa quantité et de sa répartition dans le moteur animal, elle joue aussi le rôle de lubrifiant comme des yeux, de la bouche, du tube digestif,

des articulations et des muscles.

Voici quelles sont, pour quelques espèces, les nécessités en eau: La vache laitière qui a de l'eau à sa disposition en permanence, produira beaucoup de lait avec la même quantité d'aliments solides qu'une autre vache recevant de l'eau qu'une ou deux fois par jour étant nourrie de la même façon. Non seulement la quantité du lait sera augmentée, chez une vache qui a de l'eau en abondance, mais la qualité de son lait sera d'autant meilleure. La laitière qui a de l'eau à sa disposition constamment boit environ 18% plus d'eau que sa voisine approvisionnée de temps à autre. Même que dans ce cas, la quantité de lait et de gras peut augmenter d'un pourcentage

assez intéressant. Disons aussi que la vache rassasiée d'eau boit en moyenne 10 fois par jour et que les 2/3 sont bus entre 5 heures du matin et 5 heures du soir. Disons aussi que la température environnante doit être assez élevée pour que les besoins de la soif se fassent d'une façon normale.

Le mouton non plus ne doit pas être négligé, il a aussi besoin d'eau pour répondre aux services qu'on attend de lui. On laisse souvent cet animal au pâturage sans s'occuper de l'approvisionnement convenablement soit en eau, soit en sel. Le mouton au pâturage consomme ou devrait consommer de 2 à 6 pintes d'eau par jour. Cependant, il y a ici une particularité qu'il faut souligner.

L'eau qu'on lui servira devra être rigoureusement propre et fraîche et surtout mise à l'abri de toutes contaminations possibles. Il est parmi nos animaux domestiques l'animal le plus susceptible aux infestations parasitaires et c'est ordinairement par l'eau qu'il se contamine.

Le porc: Plusieurs cultivateurs pensent que le porc qui reçoit les eaux usées de la cuisine ou encore du petit lait dans sa ration ou enfin qui reçoit une alimentation de barbotage, n'a pas besoin d'eau. Cette pratique est très fautive et on devrait l'abandonner. Le porc comme tous les autres animaux de la ferme ne peut donner son plein rendement que lorsqu'il reçoit, comme pour

le cheval et la vache, l'eau dont il a grandement besoin.

Soulignons pour terminer qu'il n'est pas tout de s'organiser pour avoir l'eau à l'étable. Il faudrait que cette eau soit facile d'accès pour tous les animaux et qu'elle circule dans des récipients appropriés. Les abreuvoirs sont chargés régulièrement, mais on néglige par contre de voir à les nettoyer de temps à autre. Une bonne pratique serait de les curer au moins une fois la semaine puis les désinfecter. Disons enfin que pour s'assurer de la potabilité de l'eau, l'on devrait de temps à autre faire vérifier la source et la tuyauterie par l'inspecteur sanitaire du comté.

J. Saint-Georges.

Les concours de bovins sont différents en Hollande

A tous les 5 ans, les éleveurs de vaches de Frise (notre Holstein) tiennent un concours national très différent de nos concours usuels.

D'abord, ce n'est pas une exposition, mais seulement un concours, sans même une trayeuse en démonstration, ni carnaval, ni kiosques, ni exhibit éducatif, juste des Noirs et Blancs! Environ dix mille visiteurs passent les barrières. Les étrangers ne paient pas, reçoivent un ruban et sont soignés aux petits oignons.

Le concours dure 3 jours, mais, vu les courtes distances probablement, aucun animal ne passe la nuit sur les lieux. La 1ère journée est réservée aux vaches de 2 ans et plus, la 2e, aux taureaux d'un an et plus et, la 3e, aux groupes, en majorité des progénitures. Il n'y a pas de sections pour les veaux et les génisses. L'an dernier, année qui marquait le 80e anniversaire du Herd-Book, ce concours a attiré environ 800 vaches et 500 taureaux.

Habituellement, les jugements sont terminés à 2 h et les parades, à 4 h. 30. Une douzaine de sections sont jugées en même temps par un jury de 2 juges (un senior et un junior) ayant recours à un arbitre dans les cas difficiles. Les animaux sont placés comme ici, mais sont divisés ensuite en 4 groupes; tous les animaux d'un groupe recevant le même ruban, sauf ceux du 4e qui n'en reçoivent pas. Il n'y a pas de prix en argent, mais les exposants reçoivent une prime au transport.

Ces groupes correspondent, en somme, à nos termes "d'excellent", "très bon" et "bon plus," car toute la classification en Hollande, comme dans beaucoup de pays européens, se fait lors des concours, et non pas à domicile, d'où l'importance accordée aux jurys qui comprennent 12 juges seniors, 12 juges juniors et 1 arbitre, l'an dernier.

Dans ce concours particulier, les animaux sont jugés pour la conformation seulement, contrairement à ce qui se passe ailleurs en Europe où le concours de synthèse règne. Cependant, alors que les jeunes vaches et les taureaux sont divisés en groupes de 20 à 30, suivant l'âge, les vaches plus vieilles sont divisées suivant la quantité totale de lait produite; ainsi, les vaches de 100,000 à 132,000 livres de lait sont jugées ensemble.

Les animaux sont identifiés avec une chaîne portant un numéro autour du cou et ce numéro est répété sur un papier collé à une fesse. Le catalogue comprend 3 générations, avec les productions et les titres de chaque animal. Ce travail est fait par le Herd-Book, l'exposant n'ayant qu'à fournir le numéro d'enregistrement lors de l'inscription.

Les animaux, avant et après le jugement, sont attachés en rangs en plein air, de façon à ce que chacun puisse les examiner. Ils

gardent, durant toute la journée, leur chaîne d'identification. Ce pays jouit probablement d'une période où on est assuré du beau temps, car aucun abri n'est pré-

vu en cas de pluie.

En Europe, les parades ont plus d'importance qu'ici, tandis que les jugements en ont moins en autant que les spectateurs sont

concernés, et ce concours ne fait pas exception; chaque section est parquée dans l'arène principale à tour de rôle dans l'ordre de son jugement, les animaux

suivant un tracé en zig-zag afin d'être vus sur tous les angles. Les parades durent environ 2 heures et demie.

(Suite à la page 19)

"Après 2 ans, après 1300 heures, je suis satisfait comme au premier jour"

... et j'utilise mon tracteur pour effectuer de gros travaux de défrichage. Pourtant, il n'a pas encore été nécessaire de lui faire la moindre réparation. Le fonctionnement de mon Renault ne me coûte que 12¢ de l'heure."

Serge Petit

MARAÎCHER DE HEMMINGFORD.



4R

REMARQUABLE ÉCONOMIE
RENDEMENT SUPÉRIEUR
ROBUSTESSE À TOUTE ÉPREUVE
RÉPARATIONS MINIMUMS

RENAULT

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Marché Central Métropolitain — Boulevard Métropolitain
Casier postal 1019, Montréal

Veuillez m'envoyer tous renseignements gratuits sur les Tracteurs Renault

NOM

ADRESSE



(Suite de la page 10)

jeunes dans le milieu rural. Comme le fit remarquer le conférencier le rôle des parents demeure toujours primordial dans l'orientation des enfants; le devoir des parents est de conseiller et d'appuyer leurs enfants, mais non pas de les forcer ou de les obliger à aller dans telle ou telle voie. Les enfants ont aussi le devoir de prendre conseil de leurs parents. "Un danger de l'époque, de dire M. l'abbé Tremblay, c'est de laisser les enfants tout seuls devant leur avenir. L'influence des parents sur leurs enfants est encore très grande".

Que vient faire le conseiller en orientation dans l'orientation des jeunes? Selon le conférencier, "son rôle est d'aider les parents dans l'orientation de leurs enfants, mais non de les remplacer. Les recherches et les études du conseiller en orientation pourront être une aide précieuse aux parents. M. l'abbé Tremblay traita ensuite des enfants sur-doués et sous-doués, et expliqua les nouvelles lois provinciales à ce sujet.

Il incita les parents à montrer à leurs enfants les métiers de la ferme. Selon le conférencier, la ferme est une véritable école qui prépare aux différentes écoles spécialisées".

M. Joseph Bouchard remercia M. l'abbé Antoine Tremblay des précieux conseils qu'il avait donnés aux cultivateurs "conseils dont tous les parents d'ici, sauront sûrement profiter".

Les congressistes ne voulurent pas terminer le congrès sans voter des motions de félicitation à tous les responsables du succès du congrès et de la campagne de recrutement de l'U.C.C. du Saguenay.

Jean-Louis DUCHAINE

limitée de la mécanique et des pneumatiques. Le travail est mieux fait, plus rapidement. Ce relevage 3R permet une position "draft control," une position "transfert de charge" progressif et autoéquilibré, le réglage de la vitesse de l'hydraulique et la commande de vérin extérieur indépendant.

Toutes ces améliorations dont profiteront désormais les clients de la Coopérative Fédérée sont dues à la collaboration amicale des premiers propriétaires canadiens de tracteurs RENAULT.

En conclusion, nous devons nous féliciter de cet heureux accord conclu entre deux compagnies de grande notoriété RENAULT et la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC pour un service toujours meilleur du cultivateur. Faisons leur confiance pour qu'ils nous préparent un avenir sans cesse en progrès et souhaitons que nous ayons encore de nombreux anniversaires comme celui-ci à célébrer.

Photo prise lors du congrès annuel de l'UCC du Saguenay tenu à Jonquière. De gauche à droite : MM. Raoul Tremblay vice-président de la fédération, Arthur Lapointe, président de l'UCC de Jonquière, Marcel Dubuc deuxième vice-président général de l'UCC, Mme Thomas-Louis Villeneuve, présidente diocésaine de l'UCFR, MM. Jos. Bouchard, président de la fédération de l'UCC du Saguenay, Oscar Lamarre, conférencier invité, évaluateur professionnel de Jonquière, et Médéric Tremblay, maire de la paroisse de Jonquière.



Un anniversaire chez le constructeur RENAULT

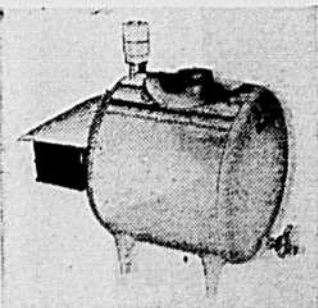
Il y a 60 ans, Louis Renault, ingénieur de talent, sortait une des premières automobiles, patiemment mise en point dans un petit atelier au bord de la Seine.

Il y a deux ans, La Régie Nationale des Usines Renault, devenue l'un des tout premiers constructeurs du monde, signait un accord avec la Coopérative Fédérée de Québec, un des organismes coopératifs les plus puissants du monde également, pour la distribution de son matériel agricole dans la PROVINCE DE QUÉBEC.

Que de chemin parcouru en 2 ans! Déjà près de 500 tracteurs entre les mains de nos cultivateurs qui travaillent notre belle terre du Québec à la satisfaction de tous.

NOUVEAU RÉSERVOIR À LAIT COMPACT, MOINS COÛTEUX QUE LE SYSTÈME À BIDONS pour les fermes de culture générale à petits troupeaux laitiers

PRIX DIRECTS DE L'USINE



La barrière des prix est renversée au domaine des réservoirs refroidisseurs à lait pour l'éleveur possédant un petit troupeau. Le nouveau RÉSERVOIR REFROIDISSEUR DUNCAN COMPACT, dû aux fabricants des célèbres réservoirs ZERO, offre l'économie de temps et de travail et la qualité supérieure de lait du système à réservoir. Il vous permet de faire tous les profits rêvés sur le lait, impossibles avec le système à bidons qui mange les profits. Pourtant le DUNCAN COMPACT coûte moins cher qu'une installation à bidons.

GROSSEURS À PARTIR DE 100 GALLONS. Disponible avec symbole 3-A. Modèle à vide pour ceux qui ont la production "de la vache au bidon". Seulement 35" de largeur. Montage facile. Isolant imperméable en mousse plastique d'uréthane. Plusieurs autres atouts profitables.

PRIX DIRECTS DE L'USINE ET PLAN DE FINANCEMENT: vous pouvez l'acquies sans difficulté. Vous le paierez à même le surcroît de profits réalisés sur le lait. Demandez GRATUITS renseignements, prix, grosseurs, capacités, détails sur le financement — sans délai!

DUNCAN PRODUCTS, Inc.
8/5 La Terre de Chez Nous, Dépt. 3H-7
515, AVENUE VIGER
MONTREAL 24, P.Q.
N.B. — Ce réservoir est un produit ZERO.

Un cultivateur de St-Hyacinthe nous disait, il y a quelques jours: "Quel dommage que nous n'ayons pas eu ces tracteurs plus tôt. Il n'y a rien qui les batte pour leur travail, leur solidité et leur économie incroyable. C'est réellement le RENAULT qu'il faut pour une petite ou moyenne ferme."

La Régie Renault exporte au Canada, comme dans 99 pays du monde entier, dans les pays les plus chauds d'Asie et d'Afrique (tels que la Chine ou l'Afrique du Sud) comme dans les pays les plus froids tels que la Russie, la Finlande, etc.). Elle fabrique une gamme unique de tracteurs pour tous les pays de 25 à 60 HP, à diesel et à gazoline.

La première originalité de ces tracteurs est qu'ils sont prévus pour effectuer n'importe quel travail, qu'il soit industriel ou agricole. Ceci explique la puissance de 11,000 lb de son relevage hydraulique, la possibilité de régler la garde au sol du tracteur, ses deux prises de pouvoir indépendantes, ses sièges sur les ailes et sa transmission à 14 vitesses absolument extraordinaire dont les 4 vitesses employées pour les déplacements sont synchronisées.

Leur seconde originalité est la simplicité de ce matériel. Le constructeur a recherché l'entretien le plus aisé qu'il soit. L'huile qui lubrifie le moteur, par exemple, est refroidie au moyen d'un radiateur afin qu'elle dure plus longtemps et graisse mieux. Un filtre spécial aimanté et automatique retient le machefier l'empêchant ainsi d'user certaines parties fragiles du moteur. Les réglages de freins, de direction, d'embrayage ne nécessitent pas l'aide d'un mécanicien tellement ils sont aisés à faire. Enfin, quel que soit le modèle de tracteur RENAULT que l'on choisisse, de 25, de 35 ou de 40 HP à gazoline ou à diesel, c'est toujours le même tracteur, le même châssis; seuls les moteurs changent. Cela présente l'avantage que tous les morceaux, à l'exception du moteur, sont standards donc qu'ils coûtent moins cher, que le service après vente est plus simple et que les modèles se déprécient moins, car ils ne changent pas souvent. La garantie FÉDÉRÉE-RENAULT est complète — pièces et main-d'œuvre.

La troisième originalité réside dans le choix de la gamme RENAULT puisqu'on peut acheter le même tracteur avec un moteur

à gazoline, un moteur diesel refroidi à l'eau ou même un moteur diesel refroidi à l'air.

Le refroidissement à l'air représente ce qu'il y a de mieux dans la technique du diesel. Beaucoup plus simple que le diesel habituel puisqu'il élimine le radiateur et l'antigel, la pompe à eau, etc., il a l'avantage de se réchauffer presque instantanément et de monter à des températures plus élevées. On comprend aisément qu'un tel moteur parte plus facilement, qu'il carbonise moins et qu'il brûle mieux son carburant (environ 94%) qu'un diesel ordinaire. Ceci explique l'extraordinaire résistance de ce moteur et sa remarquable économie.

La quatrième originalité tient à l'organisation commerciale de la Régie Renault. Cette très puissante Société construit non seulement des tracteurs et du matériel agricole, mais des automobiles, des camions, petits et gros, des machines outils, des machines électroniques réputées dans le monde entier et qu'achètent les Russes, par exemple, pour moderniser leurs usines, et même des métros souterrains et aériens. Cette compagnie a été nationalisée après la guerre, en 1945, et appartient maintenant au peuple français. Les bénéfices d'exploitation sont partagés partie entre les quelque 65,000 ouvriers qui travaillent dans l'une des 24 usines de Renault, partie réinvestie dans la Recherche Scientifique. Ceci permet d'affirmer que très rapidement RENAULT sera à la tête du progrès dans les domaines qui sont les siens.

RENAULT s'attache à suivre sa clientèle dont il utilise les critiques pour améliorer sans cesse son matériel. Aussi, depuis 2 ans, six spécialistes RENAULT sont venus donner des cours aux mécaniciens de la Coopérative Fédérée, étudier le fonctionnement des tracteurs RENAULT dans les champs et visiter chaque propriétaire de tracteur RENAULT pour étudier avec eux les modifications éventuelles. Trois de ces techniciens habitent en permanence au Canada.

Cette politique a permis d'améliorer considérablement et très rapidement les tracteurs RENAULT et de les adapter aux façons de culture du Québec.

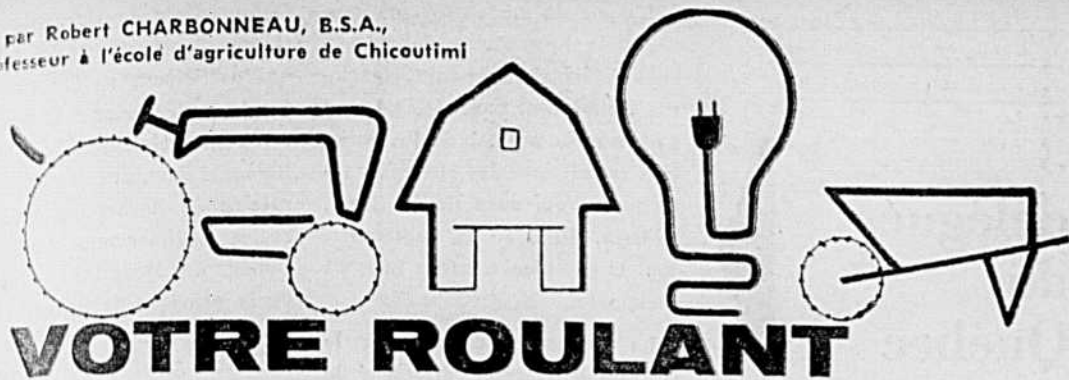
Le modèle 1962 comprend toutes les nouveautés suivantes:

- 1) Double filtration d'air avec pré-filtre cyclone améliorant encore la carburation et exigeant moins d'entretien;
- 2) Attelage aux normes internationales permettant d'adapter tous les outils, rigidification simple et efficace en acier spécial;
- 3) Tableau de bord dessiné plus élégamment où tous les instruments de contrôle sont groupés et éclairés la nuit — clé de contact;
- 4) Frein de parking très efficace;
- 5) Siège en Dunlopillo très large et confortable avec dossier souple à ressorts réglables. Transmission douce et démultipliée;
- 6) Nouvelle grille de moteur;
- 7) Echappement complètement silencieux;
- 8) Blocage de différentiel au pied à rappel entièrement automatique;
- 9) Et une super nouveauté: le réglage hydraulique à réaction. RENAULT 3 R dont la conception simple, robuste et efficace est le résultat des recherches très poussées. Il permet une plus grande économie et une usure

TOUJOURS PLUS POPULAIRE!

GIN CROIX D'OR

MELCHERS UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS DEPUIS 1893



VOTRE ROULANT

Remisage des machines

Un problème lourd de conséquences pour tous ceux qui possèdent des machines coûteuses, c'est-à-dire à peu près tous les cultivateurs, c'est le remisage. Je ne dirai pas que tout est là mais d'accord avec nombre de gens du métier je n'hésite pas à affirmer qu'un instrument aratoire se détériore autant durant la période de non utilisation qu'au cours des travaux si on ne prend pas quelques précautions au moins minimales. Il faut mécaniser, certes, mais il importe de prendre la bonne habitude de bien conserver ce que l'on

possède pour ne pas être obligé de gaspiller trop d'argent sur le renouvellement de machines déjà acquises.

Remiser, c'est quoi au juste? C'est placer un instrument dans des conditions telles qu'on pourra le reprendre et l'utiliser à nouveau après quelques mois de repos. Entretemps le froid, la chaleur, la neige, la pluie, l'humidité, la sécheresse, la lumière, l'huile, le manque d'huile, l'évaporation agiront comme conditions adverses avec bien d'autres. Les combattre et restreindre leurs actions, voilà le rôle de

toutes les pratiques de remisage qui s'appliquent uniformément à tous genres de machines et qui sont recommandées par à peu près tous ceux qui vendent ou fabriquent des instruments aratoires.

On entend quelquefois une objection: "Si on s'amuse à tous ces détails là, on n'en finit plus". Qu'on veuille bien remarquer que si on ne s'y amuse point, on n'en finit plus de payer des réparations et du renouvellement de machines.

Dans le but de motiver les recommandations, pour donner à ceux qui doutent une raison d'agir, pour satisfaire l'intelligence de celui qui se demande pourquoi telle ou telle pratique, comme par exemple, pourquoi détendre une chaîne pour l'hiver, nous irons fureter ensemble du côté de la physique.

Les physiiciens ont, par exemple, analysé le comportement de l'eau à différents degrés de température et ils ont concrétisé leurs observations et leur expérimentation par une loi de physique. Est-ce que cette loi est immuable, interchangeable, pas nécessairement mais la connaissance de cette loi permet tout de même de prévoir ce qui va se produire si on connaît quelques conditions devant arriver. Si je sais, par l'observation et par la physique, que l'eau va occuper plus d'espace si elle gèle, cela ne veut pas nécessairement dire que mon radiateur va ouvrir si je laisse geler de l'eau dedans mais il est quand même de très grosses chances que cela se produise. Mon rôle à moi, mon rôle de praticien n'est pas de discuter ou de vérifier les lois de la physique mais bien de me fier entièrement à ceux qui me donnent des moyens de contrebalancer les effets de ces lois quand ils peuvent m'être préjudiciables.

taire des expositions et à les négliger comme outils d'amélioration; c'est pourquoi elles ne se sont pas opposées à la standardisation à outrance des concours malgré des besoins très différents. Ainsi, la Holstein et la Ayrshire, dans la province, n'ont pas besoin, à cause du Centre d'Insémination Artificielle de St-Hyacinthe, de mettre un accent aussi prononcé sur les mâles que la Jersey et la Canadienne et, pourtant, il n'y paraît guère dans les listes proposées.

Encore une fois, la vieille Europe, où ont été formées la plupart de nos races, nous montre que, dans le domaine de l'élevage, la technologie ne suffit pas, qu'il faut encore beaucoup d'art, donc beaucoup de diversité, dans l'élaboration des programmes d'amélioration. Les bovins Charolais et les porcs Suédois arrivent à point pour nous rappeler que l'Europe est encore dans la course et peut nous en montrer encore beaucoup.

(Les renseignements concernant le concours des bovins de Frise ont été puisés dans un article de Ted D. Townsend, paru dans la "Holstein-Friesian Journal" d'août 1960.)

les concours...

(Suite de la page 17)

Mais ce qui surprend encore plus un Canadien dans les concours européens, c'est la grande diversité des concours d'un endroit à l'autre et d'une race à l'autre. A prime abord, on serait porté à croire que c'est une faiblesse, mais, à l'examen, on constate que la plupart des concours sont tenus par les associations d'élevage elles-mêmes, associations qui s'occupent à la fois de l'enregistrement des bêtes, du contrôle laitier et des concours tant locaux que régionaux et nationaux, concours où se fait la classification. Ces associations considèrent donc les concours comme l'une de leurs plus importantes politiques et elles les modifient suivant les besoins du moment et de leur race. Ainsi, une race dont la production laitière à désirer ou dont la précocité n'est pas satisfaisante verra à mettre l'accent sur ces points par le concours de synthèse ou par un nombre plus grand de sections de jeunes...

Ici, par contre, les associations d'élevage ont tendance à ne plus considérer que l'aspect publici-



Le quatrième tournoi de l'Heure des quilles aura lieu les 9 et 10 septembre prochains et réunira 240 quilleurs de tous les coins de la province de Québec. La fin du tournoi et les résultats seront télévisés le dimanche 10 septembre de 5 heures à 6 h. 30 au réseau français de Radio-Canada.

L'OPINION RURALE

Soyons nous-mêmes

Je lis assiduellement depuis plusieurs semaines dans votre journal la colonne de l'Opinion rurale, et je vois que de plus en plus les opinions sont partagées. Les uns sont pour telle chose, les autres, contre. Ceux-ci en veulent à l'école du rang, ceux-là à la centralisation.

Ce brave cultivateur apostrophera vertement l'instituteur "Collet blanc" et une fermière en voudra à l'institutrice "carte de mode". Un autre cultivateur voudra absolument que ses petits cochons aient la queue en tire-bouchon tandis que le fils regrettera le banc de l'école, où il n'a pas à son goût, usé assez de fonds de culottes. S'il fallait les repasser tous, on n'en finirait plus.

Il semble à les lire, que nos braves habitants des campagnes, après les trop longues années qu'ils ont passées à garder pour eux seuls leur mauvaise humeur sont contents de pouvoir se libérer enfin et déversent leur bile sur celui-ci ou celui-là. C'est regrettable, ne trouvez-vous pas? A quoi bon toute cette agressivité? ces méchancetés? Pourquoi ne pas dire son point de vue, sans phrases inutiles, en songeant que si on a droit à son opinion, les autres ont droit à la leur. Abordons nos problèmes, mais sans avoir l'air de penser que seuls nous avons raison. Je préférerais une correspondance amicale entre les cultivateurs, jeunes et vieux, et les femmes de cultivateurs, jeunes et moins jeunes, habitant différentes régions du pays. Je pense que si on s'y jetait moins de pierre "l'Opinion rurale" monterait dans "l'Opinion publique".

Si on savait s'entendre! Ce n'est pas en jetant de l'huile sur le feu qu'on l'éteint.

Que l'institutrice soit habillée avec recherche, c'est son droit le plus strict; quoique je la préfère toujours quand elle est bien

vêtue mais simplement. Que l'instituteur vienne de la ville ou de la campagne, ça importe peu pourvu qu'il soit qualifié. ... Que nos gouvernants aient des torts, j'en conviens largement avec vous. ... Que notre jeunesse manque d'instruction, je le regrette autant que quiconque. Mais à qui la faute, si les choses en sont là? A nous tous. Faisons notre mea culpa. Si l'agriculture est à la baisse, c'est que depuis trop longtemps, les gens de la campagne ont cessé d'être unis. ... (Je ne parle pas de cette union où on donne \$2.00 et puis on tourne le dos en pensant, si on ne le dit pas: "A présent, je suis membre, arrangez mes affaires".) Je parle d'une union où nous discutons ensemble nos problèmes communs... où on cesse de se jalouser.

Comme nous cultivons nos terres, cultivons nos esprits... De nos jours, les moyens ne manquent pas à ceux qui veulent acquérir de nouvelles connaissances. Ceux qui restent ignorants, c'est parce qu'ils le veulent... J'ai cessé de fréquenter l'école en 5e année à 13 ans. J'en ai trois fois autant aujourd'hui et j'ai jamais considéré mon cours comme étant fini... Je continue à m'instruire tous les jours. Ça ne coûte qu'un peu d'effort et de bonne volonté. Quand je vois des grands garçons et des grandes filles s'embêter, tuer le temps, alors que chez eux tout est friches... je me demande comment il se fait que nos jeunes qui sont pleins de vie et de santé, aient si peu de volonté, si peu le désir de faire de leur vie une réussite. Pourquoi notre jeunesse a-t-elle si peu d'idéal? Et nos femmes rurales? De plus en plus, on les voit essayer... et réussir hélas, à copier les femmes des villes.

Changeons ce qui doit être changé mais gardons ce qui fait le charme et l'agrément de notre vie.

Ayons du goût Mesdames, ayons nos opinions. Ayons notre personnalité. Mais ne soyons pas des semeuses de vent. Nous récolterions la tempête.

Ce que vous en pensez, chères fermières, dites-le à une fermière.

Marielle Gagnon.



Cette photo fut prise lors d'une réunion des agents-vendeurs de la Caisse d'Etablissement Rural de la Chaudière. Étaient présents (assis), de gauche à droite: Gérard Duval, sec.-gérant, Herman Mathieu, Claude Guertin, notaire; 2e rangée, même ordre: Gaétan Champagne, J.-Maurice Breton, Jean-B. Poulin, Richard Poulin et J.-Raynald Poulin.



Pour
DEFRICHER,
LABOURER,
FAIRE DE LA TERRE
NOUVELLE,
PRÉPARER LA TERRE,
DECHAUMER

le plus pratique
le plus économique
le moins cher
des rototillers

le CULTIROTOR

Nom
Adresse
Marque de mon tracteur
Sa puissance

C.I.D.I.D., LAVALTRIE, comté Berthier, Qué.

Gagnantes de l'exposition des C.-E.-D.

Lors du Congrès provincial des cercles d'économie domestique tenu à Saint-Hyacinthe, il y avait une magnifique exposition uniquement constituée d'oeuvres d'art réalisées par les dames des cercles. Voici les noms des gagnantes:

1er prix: Point lancé, Mme Isidore Barrière, Notre-Dame de

Bon-Secours de Richelieu;
2e prix: Tout petit point: Mme Paul Hamelin, Notre-Dame de Bon-Secours de Richelieu;
3e prix: Petit point: Mlle Lise Guertin, de Saint-Joseph de Sorel.
1er prix de peinture: Mme Bernard Beaupré, de N.-D. de Bon-Secours de Richelieu;
2e prix: Mme H. Tétrault, de Saint-Bernardin de Waterloo.

Poupées historiques:
1er prix: Cercle Saint-Hilaire de Rouville;
2e prix: Mme Régina Guertin, Notre-Dame du T.-S.-Sacrement, Bourg-Joli;
3ième prix: Mme C.-M. Neveu, cercle Cathédrale, de Saint-Hyacinthe.

Au 13e Congrès annuel de l'Association canadienne des Médecins vétérinaires

3 délégués du Québec

à Banff, Alberta
du 8 au 11 septembre

L'Ecole de médecine vétérinaire et le Laboratoire de recherches vétérinaires de Saint-Hyacinthe compteront trois délégués au 13e congrès annuel de l'Association canadienne des Médecins vétérinaires qui aura lieu à Banff, Alberta, du 8 au 11 septembre, sous la présidence du Dr Laurent Choquette.

La délégation comprendra le Dr Joseph Dufresne, directeur de l'Ecole et représentant de cette institution au sein du Conseil de

l'Association; le Dr Jacques St. Georges, secrétaire de l'Ecole, qui participera au Congrès à titre de conférencier et traitera des relations extérieures. Enfin, le Dr Roland Filion, directeur du Laboratoire de Recherches vétérinaires, qui agira comme délégué du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec et s'occupera à ce titre au Conseil de l'Association. Mesdames Dufresne, St. Georges et Filion accompagneront leurs époux.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE DANS TOUTES LES EGLISES DU CANADA COLLECTE SPÉCIALE ANNUELLE

CHARITES PAPALES

"En certains pays, les biens de consommation, surtout les fruits de la terre, sont produits en excédent. En d'autres, de larges couches de la population combattent la misère et la faim. Justice et humanité requièrent que les premiers viennent au secours des seconds."

(S.S. LE PAPE JEAN XXIII)

"Celui qui posséderait les biens du monde, et, voyant son frère dans le besoin, lui fermerait son coeur, comment la charité divine pourrait-elle demeurer en lui?"

(I Jean, III, 16-17.)



"Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées..."

(S.S. le Pape Jean XXIII)

"Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à Moi que vous l'aurez fait."

(Mat. 25.40)

C'EST UN DEVOIR IMPÉRIEUX DE RÉPONDRE À L'APPEL DU TRÈS SAINT-PÈRE

OEUVRES D'ASSISTANCE DE L'ÉPISCOPAT

"Il est évident que le devoir, que l'Eglise a toujours proclamé de venir en aide à qui se débat dans l'indigence et la misère, doit être spécialement ressenti par les catholiques. Le fait d'être membres du corps mystique du Christ est pour eux le plus noble motif."

(S.S. LE PAPE JEAN XXIII)

Donnons par les mains et le coeur de Notre Très Saint-Père le Pape Jean XXIII, Vicaire du Christ

Conférence Catholique Canadienne

90, AVENUE PARENT, OTTAWA 2, CANADA

la fermière

Au congrès de l'UCFR de Mt-Laurier

La gratuité complète des cours à l'Ecole d'agriculture

L'Union catholique des femmes rurales de Mont-Laurier réclame plusieurs réformes : gratuité complète des cours à l'Ecole d'Agriculture; cours d'éducation touristique; admission à l'école des enfants qui auront 6 ans avant le 1er janvier; moins de changements dans les livres scolaires; fermeture des grilles tous les dimanches; interdiction des cinémas aux moins de 16 ans; empêcher l'ouverture des écoles neu-

tres; et l'enseignement des arts ménagers dans les écoles.

Le Congrès diocésain de l'Union catholique des femmes rurales s'est déroulé le 16 août à la salle municipale de St-Donat, en présence de Son Excellence Mgr André Ouellette, évêque auxiliaire de Mont-Laurier, de plusieurs aumôniers du mouvement, des représentants du Bureau provincial de nombreuses déléguées et membres de l'U.C.F.R. Les délibéra-

tions ont été présidées par Mme Hervé Bélanger. La bienvenue leur a été souhaitée par M. l'abbé Ernest Léonard, curé de St-Donat. Quelque 450 congressistes venues de toutes les localités du diocèse ont pris part à ces assises.

Les comptes-rendus des directrices des divers secteurs ont prouvé que ce mouvement rendait d'immenses services dans le milieu rural. Les dames sont attentives aux problèmes de l'heure. Les déléguées ont été vivement intéressées par la causerie de Mme Blanche Widiez. Elle a parlé des responsabilités de la femme en regard de l'apostolat social. Dans son allocution, Mgr Ouellette a déclaré que l'Eglise compte beaucoup sur les mouvements laïques, comme l'U.C.F.R. Il a félicité les dames pour l'attention qu'elles ont apportée dans l'étude des résolutions, les a engagées à vivre une vie vraiment chrétienne, de rayonner par l'exemple.

M. l'abbé Irénée Bélanger, aumônier diocésain, a remercié Son Excellence et l'a assuré de la collaboration constante des dames. "Elles ont le désir de réaliser pleinement ce que l'on attend d'elles", a-t-il dit.

Mme Léo Grégoire, de Joliette, représentante du Bureau central, a fait remarquer que les dames du diocèse de Mont-Laurier étaient très actives dans le domaine social.

Les élections du nouveau Conseil ont donné le résultat suivant: Mme H. Bélanger, présidente, Mme Jérôme Filion, vice-présidente, Mmes Rosaire Campeau, Oscar Gareau, L.P. Beausoleil, Joseph Beaudin, Jérôme Filion, René Labelle, Origène Martel, directrices. La secrétaire est Mme Gaston Forget.

Une messe chantée par Mgr Ouellette a clôturé les délibérations. Le sermon a été donné par M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général. Il a parlé de la nécessité

Commencer... et... recommencer

Cette semaine, un peu partout dans nos régions, c'est le début d'une autre année scolaire. Vers quelle catégorie d'étudiants dirigeons-nous notre attention? Vers les grands qui continuent ou vers les tout-petits qui commencent?

Pour la maman qui préside annuellement à la préparation du trousseau des enfants qui continuent en dehors de la paroisse des études plus avancées, nul doute qu'en déposant amoureusement dans la "grosse malle" les effets essentiels exigés par l'institution qui les accueille, elle ajoute aussi quelques maternelles gâteries comme pour rattacher ces jeunes rameaux qui se détachent trop tôt, à son gré, du tronc. Elle repasse en son cœur toutes les heures d'amour qu'elle a données pour eux... Puis elle s'interroge sur leur devenir. Parfois, son cœur se serre et des larmes tombent, discrètes sur le dernier morceau de linge qu'elle place toujours avec amour. Mais une fois les enfants "placés", elle reprend courage et espère en leur avenir.

Par contre, avez-vous assisté à l'arrivée des petits pour leur premier jour de classe? Dans l'école, autour et même parfois jusque dans la classe où ils commenceront, que de mamans anxieuses viennent les y conduire! Chacune présente son enfant aux dirigeants en essayant d'expliquer certains aspects particuliers de son caractère... elle tâche d'accaparer l'attention des responsables afin de lui faire la vie douce...

Au fond de tout cela, que retrouve-t-on? Les mamans sentent que ce premier départ de l'enfant, en amènera d'autres... Elle prévoit et voudrait lui éviter certains heurts inévitables contre lesquels ces jeunes ne peuvent pas beaucoup de choses. Tout de même, c'est un commencement et le jour de la rentrée, lesquels préoccupent le plus les mamans de ceux qui recommencent ou de ceux qui commencent?

Cette question commande des réponses différentes dans leur énoncé, mais dans le cœur des mamans, une inquiétude toute maternelle accompagne l'enfant qui finit comme elle voudrait parfois fuir celle qui ne manquera pas d'échoir à son petit dernier...

Si les mamans traduisent un peu plus émotionnellement le départ des enfants, le père, le vrai, celui sur qui pèse les responsabilités de chef de famille dans le vrai sens du mot, celui-là, dans son cœur d'homme, se demande: "Ai-je contribué de la bonne façon à orienter mes fils et mes filles? Ai-je causé avec eux comme un père? Ai-je fait part de mes idées à ma femme, l'éducatrice de mon choix pour mes enfants?"

Chers parents, pour vous, c'est encore l'ère des départs définitifs en même temps que celle des recommencements. Peut-être que devant tous les sujets de méditation que vous apporte la rentrée, vous consentirez, à deux toujours, de reconditionner votre comportement avec les enfants. Vous les aimez beaucoup, eux aussi vous aiment. Alors, l'année scolaire qui s'annonce sera, de part et d'autre, porteuse du fruit des efforts personnels réciproques et qui sait le départ d'heureux recommencements!

MARIE DUPUIS

Beau succès du congrès de l'UCFR de Sherbrooke

Un autre succès couronne les assises du 17e Congrès diocésain de l'Union catholique des femmes rurales, tenu à Sherbrooke, à la salle du Christ-Roi, le 24 août, groupant plus de 400 membres.

La messe d'ouverture du Congrès fut célébrée par M. l'abbé Armand Larose, aumônier diocésain de l'U.C.F.R. M. l'abbé Guy St-Jean donna le sermon. Il a commenté l'Encyclique de Jean XXIII, "Mater et Magistra". Il a fait ressortir la nécessité du développement économique et du relèvement culturel dans les milieux ruraux.

Ouverture du Congrès

Madame Ernest Désautels a présidé l'ouverture du Congrès et souhaita la bienvenue à toutes.

Les rapports des différents comités furent présentés:

Comité d'éducation par Madame Fernand Plande, Comité de propagande par Madame Philias Marceau, Comité d'arts ménagers par Madame Arthur Breton, Comité de publicité par Madame Philippe Maheux. Le bilan financier de l'U.C.F.R. et du Service de Prévoyance fut lu par Madame Henri Gobeil.

Fit suite à ces rapports, l'étude et l'adoption des résolutions lues et commentées par Mlle Juliette Véronneau.

Conférences

Madame Adrienne Vel-Johnson, de Sainte-Anne de La Rochelle, a traité de l'intimité conjugale. Elle a développé les trois lois suivantes:

L'évolution de l'amour au foyer;

Perte de nouveauté, désenchantement;

Les changements d'attitude entre les conjoints sont universels et ne connaissent guère d'exception.

Le bonheur de dire la conférence, se mesure à la manière dont les époux connaissent leurs devoirs mutuels, les comprennent et les vivent. Le mariage

fait passer les époux du plan du rêve à la réalité. Madame Johnson termina en citant cette phrase d'un mari: "Le bon Dieu n'a rien fait d'aussi bon qu'un cœur de femme".

Mlle Jovette Groleau, propagandiste provinciale de l'U.C.F.R. qui avait été déléguée au congrès de l'Union mondiale des Organisations catholiques féminines catholiques, tenu à Rome, et auquel assistaient plus de 2,000 femmes de 49 pays, a raconté son voyage, et ses impressions sur les différents pays visités.

Monsieur l'abbé Armand Larose, aumônier diocésain, avait choisi comme thème de son allocution: Le bonheur au foyer. Il a comparé le foyer à un petit paradis: Paradis où l'on chante, où l'on rit, où l'on s'entraide, où l'on prie, où l'on s'instruit.

Son Excellence Mgr George Cabana a rehaussé de sa présence les séances de l'après-midi. Adressant la parole aux congressistes, il a surtout insisté sur la solidarité et la charité chrétienne au sein du foyer, et sur la modestie, apanage de la femme.

Elections

Les membres de l'U.C.F.R. ont ensuite procédé aux élections. Cent douze déléguées sur cent quarante trois exercèrent leur droit de vote.

Madame Ernest Désautels a été réélue présidente diocésaine. Madame François-Xavier Lavoie a été choisie comme vice-présidente. Madame Alfred Bilodeau fera aussi partie de l'exécutif.

Prisrent aussi part au congrès: Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale de l'U.C.F.R.; Mlle Jovette Groleau, propagandiste provinciale; plusieurs aumôniers régionaux de l'U.C.F.R.; Madame Joffre Proulx, représentante de Madame Roméo Marcotte, présidente des cercles d'Economie domestique; et Mlle M.-A. Letarte, présidente des Messagères de Notre-Dame.

Lucie BERNIER

Le "Directoire pastoral sur la messe" adopté à Chicoutimi

Le diocèse de Chicoutimi vient d'adopter le "Directoire pastoral sur la messe" publié par S. Em. le cardinal Léger et les évêques de la province ecclésiastique de Montréal. Le diocèse de Chicoutimi est le quinzième diocèse ca-

nadien à adopter ce Directoire pastoral.

Le décret de promulgation de ce Directoire a été publié par S.E. Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, dans sa dernière lettre circulaire au clergé de son diocèse.



Photo du nouveau Conseil diocésain de la Fédération de l'U.C.F.R. de Mont-Laurier prise avec ses invités à l'issue de son congrès. De gauche à droite: Mmes O. Gareau et R. Campeau, directrices; Mme G. Forget, secrétaire; Mme H. St-Pierre, présidente locale, de St-Donat; Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale; M. l'abbé I. Bélanger, aumônier diocésain; Mme H. Bélanger, présidente diocésaine; M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général; Mlle Jovette Groleau, propagandiste générale; Mmes J. Filion, L.-P. Beausoleil, J. Beaudin et R. Labelle, directrices.

Les mères de famille et le concile oecuménique

Il y a un certain temps, l'organe national des associations allemandes d'épouses et mères chrétiennes demandait à ses lectrices d'exposer leurs vœux et leurs désirs quant aux décisions à prendre par le prochain Concile oecuménique. Cet appel a eu un grand succès et les réponses ont été nombreuses. Les propositions font preuve de bon sens et elles ont été transmises au cardinal Frings, archevêque de Cologne et membre de la Commission centrale préparatoire du Concile oecuménique, avec la prière de les faire parvenir aux instances compétentes et de leur accorder son appui.

La plupart des réponses proposent que la lecture de l'épître et de l'évangile ait lieu en langue vulgaire et par le prêtre lui-même. Ces lectures devraient faire l'objet d'une nouvelle répartition dans le cadre des messes dominicales — répartition s'étendant éventuellement sur plusieurs années — afin que les richesses de la Bible soient plus largement ouvertes aux fidèles par le truchement de la liturgie.

D'autres désirs se rapportent à un lien spirituel plus étroit envers les sacrements : présence de la mère au baptême de son enfant; la confirmation devrait être conférée à un âge plus avancé, afin qu'elle retrouve son caractère de passage d'un chrétien à l'âge adulte; un développement plus accentué des décrets du pape Pie X sur la communion des enfants, afin que chacun d'entre eux soit admis à la première communion à un âge suffisamment précoce. En outre, la communion sous les deux espèces devrait être autorisée, au moins dans certaines circonstances particulièrement solennelles.

Parmi les propositions touchant la vie chrétienne, il y a notamment la nécessité d'une préparation religieuse plus intensive des candidats au mariage, un approfondissement et une meilleure formation quant aux questions de morale matrimoniale, le problème de ceux qui souffrent d'un

mariage invalidement contracté. Toutes les propositions mentionnent également que celles qui les ont faites prieront intensément afin que le Saint-Esprit assiste visiblement et manifestement ceux qui participeront au concile.

Les cardinaux Frings et Dopfner, ainsi que d'autres membres du clergé, ont exprimé leur intérêt quant aux suggestions présentées et confirmé que ces propositions venant de laïques avaient une valeur certaine.



Angelina de Toronto a utilisé un nouveau tissu canadien, un crêpe d'Arnel-Viscose "Dinner Date," dans cet élégant costume de cocktail. La jaquette de lignes souples s'arrête aux hanches avec panneaux chasubles touchant l'ourlet couvre, couvre une robe sans manches à sept bodets. La jaquette est à fermeture asymétrique ornée de trois pompons de tissu. Présenté lors de la collection d'automne de l'Association des couturiers canadiens, hier, au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

L'Eglise et la régulation des naissances

Dans un récent numéro des "Etudes", le R.P. Tesson, S.J., publie une synthèse de la doctrine catholique sur la régulation des naissances. Nous en donnons ici un résumé.

L'Eglise défend les lois de la nature humaine, celles qui découlent des structures données par le Créateur. En principe, la nature est au service de l'homme qui peut se la soumettre par son intelligence, son esprit. Mais il s'agit alors exclusivement de la nature extérieure à l'homme. Le principe ne vaut pas à l'égard du corps humain; ici, la technique ne peut s'employer que pour remédier à des déficiences de la nature: troubles, blessures, maladies. C'est que, en ces cas, le but est de sauvegarder la santé. On ne peut honnêtement soutenir que les méthodes contraceptives obéissent à cette fin; au contraire,

elles tendent à créer un trouble: la désorganisation du dynamisme naturel de l'acte conjugal.

D'aucuns s'en prennent violemment à l'Eglise qui enseigne la primauté de la procréation entre toutes les fins du mariage. Mais cette primauté ne supprime pas les autres fins; au contraire, c'est elle qui en fait une totalité hiérarchisée. L'épanouissement des conjoints est conditionné par l'amour des deux êtres qui se donnent l'un à l'autre. Et l'épanouissement est en fonction de la prise en charge des responsabilités, dont la plus grande est celle qui va au plus profond des exigences de la vie. Le don de soi doit donc s'ouvrir vers l'avenir, c'est-à-dire l'enfant, tant l'en-

fant à mettre au monde que l'enfant à éduquer.

La "méthode Ogino", à supposer même qu'elle soit un jour d'une totale sûreté, qu'elle parvienne à éliminer entièrement les risques de fécondation, est et demeure moralement admissible parce qu'elle ne trouble pas le dynamisme naturel. Mais pour l'apprécier complètement, il faut tenir compte de l'intention et des motifs.

La moralité d'un acte se juge par rapport aux caractères objectifs de l'action voulue et accomplie — soumission que nous impose notre état de créature — et en même temps par rapport aux fins qu'il poursuit. Les deux aspects sont inséparables et la valeur morale de la continence périodique dépendra donc du motif qui l'inspire. Toute vie conjugale est viciée au départ, qui ne met la discipline des impulsions instinctives et sentimentales au service de la fin supérieure d'amour désintéressé.

C'est pourquoi le natalisme inconscient et sans frein est autant à réprouver que les pratiques anticonceptionnelles. Le dérèglement est différent, mais tout aussi contraire à la moralité conjugale.

Tels sont les principes dont il est vain d'espérer que l'Eglise s'écartera jamais.

Santé et alimentation

avec Germaine GLOUTNEZ, t.s.m.

BREUVAGES AU LAIT

D'autres breuvages à ajouter à ceux de la semaine dernière. J'espère, que lors de la dernière fin de semaine chaude et humide, vous avez expérimenté et servi quelques-uns de ces breuvages.

Lait mousseux au miel

1 œuf bien battu
1 tasse de lait froid
2 cuillerées à table de miel
une pincée de sel
de la glace concassée.
Placer tous les ingrédients dans un bocal, le fermer hermétiquement et l'agiter vivement quelques secondes. Verser dans un grand verre.

Lait mousseux au miel

2 cuillerées à table de jus d'orange
1 1/2 cuillerée à table de miel
1 tasse de lait
Placer le jus d'orange, le lait et le miel très froids dans un bol. Battre au mousoir et servir dans un grand verre.

Lait à la vanille

2 cuillerées à table de sucre
1/4 de cuillerée à table de vanille
1 tasse de lait froid
Mettre tous les ingrédients dans un bocal, le fermer et agiter vivement quelques minutes. Lait à la vanille au chocolat. Ajouter au lait ci-dessus, 3 cuillerées à table de sirop de chocolat.

Lait à la vanille aux œufs

1 œuf bien battu
1 cuillerée à table de sucre
une pincée de sel — muscade
3/4 de tasse de lait très froid
1/4 de cuillerée à table de vanille.
Mettre l'œuf battu, le sucre, le lait et la vanille dans un bocal, agiter vigoureusement le tout. Verser dans un grand verre, saupoudrer de muscade. Pour un breuvage plus mousseux, battre le blanc séparément.

Lait au raisin

1 tasse de jus de raisin
1/2 cuillerée à table de jus de citron
1/4 de tasse de sucre
2 tasses de lait
une pincée de sel.

Mélanger tous les ingrédients très froids, les battre au mousoir et les servir immédiatement.

Breuvage Honolulu

1 œuf bien battu
1 cuillerée à table de sucre
une pincée de sel
1/2 tasse de lait très froid
1/2 tasse de jus d'ananas très froid.

Bien battre le blanc d'œuf avec la pincée de sel. Battre ensuite le jaune avec le reste des ingrédients. Verser sur le blanc d'œuf. Servir immédiatement.

Breuvage à l'orange

2 tasses de lait
1 cuillerée à table de sucre
1 tasse de jus d'orange
2 cuillerées à table de zeste d'orange râpé.

Placer le tout dans un bocal avec de la glace pilée. Fermer le bocal et agiter vigoureusement une minute. Servir immédiatement.

Lait aux bananes

2 bananes mûres
2 tasses de lait très froid.

Ecraser les bananes avec une fourchette puis les battre au mousoir jusqu'à ce qu'elles soient en crème. Ajouter le lait, mélanger et battre. Sucre si désiré. Servir immédiatement. On peut, si on le désire, ajouter sur le dessus des verres, une cuillerée de crème glacée à la vanille ou 4 cuillerées à table de sirop de chocolat.

Lait épice

1 tasse de lait très froid
1 cuillerée à table de mélasse
une pointe de cannelle et de muscade.

Battre le tout au mousoir et servir immédiatement.

Punch à l'orange

3 tasses de lait très froid
1 tasse de jus d'orange très froid
2 cuillerées à table de sucre fin
1/2 tasse de glace concassée
1/2 tasse de crème à 35%, fouettée
8 sections d'orange.

Mélanger le jus d'orange et le sucre et brasser pour dissoudre le sucre. Ajouter graduellement le lait tout en brassant. Battre jusqu'à ce que le mélange soit mousseux. Mettre la glace dans 4 grands verres, répartir le mélange dans les verres. Garnir de crème fouettée sucrée et poser sur chaque verre 2 sections d'orange.

Punch moka

1 tasse de crème à fouetter
1/2 cuillerée à table d'essence d'amande
4 tasses de café très froid
1 pinte de crème glacée à la vanille ou au chocolat
1/4 de cuillerée à table de muscade.

Battre la crème et ajouter l'essence. Dans un bol très froid, mélanger le café et la moitié de la crème glacée. Incorporer la crème fouettée et le reste de la crème glacée. Saupoudrer de muscade. (10 à 12 portions).

Germaine Gloutnez

INSTITUT AUDET

Etudes par correspondance

- Cours primaire et secondaire de 4^e à 9^e année.
 - Cours commercial et supérieur de 10^e à 12^e année.
- \$4.00 par mois, durée de 4 mois — Examens et certificat
Manuels fournis — Prospectus sur demande.

DEBUT DU COURS: 22 sept. 1961
(Dernier jour d'inscription: 19 septembre)

INSTITUT AUDET, C.P. 50, Dépt 107, Limoilou, Québec 3

GRATIS

PRIMES ARGENT!

40% COMMISSION 40% C'EST TRÈS FACILE...

Achetez au PRIX DU GROS nos jolies cartes de Noël et de BONNE ANNÉE. Vous réaliserez un profit de 40% à 50% par boîte. Nos cartes se vendent très facilement.

L'UNION DES JARDINIERS, INC.
5, RUE VICTORIA LÉVIS P.Q.

Je désire faire de l'argent, envoyez-moi en approbation un assortiment de vos CARTES DE NOËL, ainsi que des instructions pour une vente rapide.

Nom _____

Adresse _____

Notre critique

avec
Marie-Stéphane

Longs métrages

Etes-vous au nombre de ceux qui se préoccupent d'abord en consultant leur horaire de télévision de savoir quels longs métrages sont à l'affiche? Si oui, il y a bien des chances que vous soyez satisfaits, car aux nombreux canaux français qui desservent la province, on nous présente des films à profusion. Il y a de quoi gaver les plus gourmands.



Mlle Yolande Rouillard, dont la photo apparaît ci-haut, est un agent autorisé pour la vente d'abonnements à "La Terre de Chez Nous". Cette semaine et durant quelque temps, elle fera la sollicitation dans le comté de Montmagny.

De cette masse de productions, le Ciné-club de Radio-Canada se détache en tête du peloton par la nouveauté et la qualité des films présentés. A l'affiche, à 10 hres, les jeudis soirs, il sert surtout cette année un public de connaisseurs: les étudiants et les adultes plus férus d'art. La grande masse reste encore assez insensible à l'aspect technique des productions. Ce que l'homme moyen recherche d'abord au cinéma, c'est une évasion et si le genre "Deux orphelines" a déçu, on n'en est pas encore venu à s'arracher les billets pour un film de Bresson ou de Bunuel, exception faite des assauts de guichet à l'occasion du Festival de Montréal.

Le téléspectateur moyen qui a avalé un nombre incalculable de films depuis quelques années a développé peu à peu son sens critique personnel. Il sait maintenant qu'une production britannique est rarement de qualité inférieure, que le film français des dernières années s'est considéra-

Au congrès de l'UCFR de Timmins

"Vous êtes la tête, le coeur et l'âme de l'agriculture" (Mgr Tessier)

blement amélioré, que le "suspense" policier américain est souvent captivant et même que les comédies allemandes sont assomantes de lourdeurs...

Que dire des idées véhiculées par ce médium impressionnant? Si la plus ou moins longue durée d'un baiser ou la profondeur d'un décolleté peuvent en choquer quelques-uns, on ne se rend peut-être pas compte à quel point notre mentalité peut être affectée par le visionnement de films. Qui dira le nombre d'émigrants que le film américain aura drainé vers cette terre de rêve où les femmes sont toutes pareillement belles, les maisons somptueuses, les voitures rutilantes et les hommes souriants. Qui pourrait croire que c'est la même doctrine qui a engendré cet émouvant film soviétique, "Quand passent les cigognes" et les cruelles menaces d'un Khrouchtchev et ses super-bombes de 100,000 mégathons?

Faut-il laisser voir ce film à mon enfant? Cet aspect du problème inquiète beaucoup de parents. Les cotes morales fournies par les journaux peuvent servir de base, mais il faut aussi tenir compte de l'émotivité et de la maturité d'un enfant. On présentait par exemple, il y a quelques années, le film de Maria Goretti à des couventines. L'intention première était probablement d'édifier, mais le résultat final était malheureusement tout autre.

Environ 150 dames participent à cette belle journée d'étude. Nous avons le très grand honneur de recevoir parmi nous Son Excellence Mgr Maxime Tessier qui loue et encourage l'association professionnelle de l'U.C.F.R. en ces termes: "Vous êtes la tête, le coeur et l'âme de l'agriculture. Une des causes du déséquilibre où se trouve plongée l'économie mondiale, c'est cette déplorable désaffection de la terre. Utilisez au maximum tous les services de votre association dans un but de fraternité, d'entraide et de solidarité. Efforcez-vous de devenir des compétences dans votre profession et, par la dignité de votre vie, faites resplendir les valeurs morales, nationales et religieuses dans votre milieu. Retenez, de S. S. Jean XXIII, cette recommandation: "Restez dans les fertiles campagnes et les riantes vallées qui contiennent la trace de vos labeurs."

Mme Hervé Bélanger, présidente de Mont-Laurier et 2e vice-présidente de la Confédération, loue le beau travail accompli dans nos cercles, surtout la for-

Si les parents se sentent capables de procéder avec leurs enfants à une sorte de petit ciné-club sur les mérites d'un film après le visionnement, alors ils peuvent y aller sans crainte.

Donc, n'oubliez pas, il y a plusieurs films tous les jours. Bien du plaisir "aux vues"!
Marie-Stéphane.

mation de comtés, excellent moyen de partager les tâches, de découvrir des talents souvent méconnus. La Confédération est toujours heureuse de vous accueillir, de se pencher sur vos problèmes.

M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier général, donne son mot d'ordre: "Soyez réaliste, ayez la conscience de vous dire: "Moi, père, mère de famille, je dois résoudre mon problème en unisson avec les autres." Apprenez à vos jeunes à être heureux sur la terre, donnez-leur une foi profonde en Dieu d'abord, en eux-mêmes ensuite, puis en l'association."

M. le curé Laurendeau de Fabre, est très satisfait du travail accompli par les dames de l'U.C.F.R. Il recommande d'intensifier leur propagande.

Mlle Jovette Groleau, secrétaire provinciale, donne et commente les divers sujets d'étude pour l'année courante. Au cours de la soirée conjointe, elle traite des problèmes des adolescents — problèmes de compréhension, de confiance et d'amour.

Le R. P. Martineau, o.m.i., aumônier diocésain, clôt cette fructueuse journée, remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de la journée et nous invite à travailler à la solution de nos problèmes par une longue préparation dans la prière et la réflexion.

R. RIVARD,
secrétaire diocésaine.

Penmans
Sous-Vêtements en MÉRINOS
"95" et "71"—
Inégalés pour la chaleur et le confort

Disponibles pour hommes et garçons; caleçons à ceinture élastique et maillots à manches longues ou courtes; également, gilets et caleçons ordinaires, ou combinaisons.

Penmans
CALEÇONS COURTS—GILETS—MAILLOTS POUR HOMMES

Gilets athlétiques sans manches, avec caleçons courts à ceinture élastique.

Les maillots ont le col renforcé de nylon. Excellent sous-vêtement pour mettre avec un caleçon long à ceinture élastique.

Penmans
SOUS-VÊTEMENTS POUR DAMES ET FILLETTES

Chemises et culottes pour fillettes de 2-4 et 6 ans.
Chemises et culottes en tricot de coton blanc à côtes, pour fillettes de 8 à 16 ans.
Chemises et culottes droites pour dames, en tricot de nylon blanc fin—tailles: petite, moyenne et grande.

Penmans MAILLOTS

Penmans CHAUSSETTES DE TRAVAIL

Penmans
Les Penmans ont la qualité et la résistance à l'usure que les mamans recherchent dans les sous-vêtements pour garçonnets.

Penmans
SOUS-VÊTEMENTS POUR BÉBÉS

—chemises, modèle enveloppant, se nouant sur le côté, ou se boutonnant devant, en coton fin. Tailles: 3-6-9 mois—1 et 2 ans.

Penmans
CHAUSSETTES HABILÉES ET DE SPORT

AUTRES PRODUITS **Penmans**
Sous-Vêtements Molletonnés, Sous-Vêtements Thermiques, Parkas, Manteaux, Chandails, et Maillots

GP-1-2AF

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnées. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: **LA TERRE DE CHEZ NOUS**, 515, avenue Viger, Montréal 24, Québec.

Directrice: **MARIE-LUCE**

Il faut savoir attendre...

A l'amie d'une A.S.M.

Je ne puis pas transcrire ta longue lettre. Seulement, pour le bénéfice de nos lecteurs et lectrices, je la résumerai. Tu es aux études et tu as rencontré un scout qui n'a pas de père. Il a fait un stage au Mont-St-Antoine et cela lui a énormément profité. Il est très fermé. Vous ne vous voyez que trois ou quatre fois l'an, mais vous correspondez. Il voudrait se marier et t'emmener en Allemagne. Mais tu veux finir tes études. Il est prêt à t'attendre, mais toi, tu ne peux partir. Tu désires être sa femme. Cela te rend malade et les médecins ne trouvent pas le remède à tes maux. Ton père ne dit jamais rien et ta mère te retient à la maison...

Ma chère amie, tu me sembles bien jeune pour déjà être aux prises avec un tel problème. Ton petit ami peut être un bon garçon, mais tu ne peux pas en juger rien qu'à travers ses lettres et vos rares rencontres. Pourtant, tu sembles inquiète de son comportement... Il est fermé, il est solitaire, ne s'incorpore pas à son groupe, etc. Voilà bien des motifs qui me portent à te conseiller la prudence.

Tu es encore jeune pour ne croire qu'au grand amour de ton premier cavalier et dans les circonstances que tu décris. Alors, pourquoi te rendre malade? Pourquoi te nourrir de rêves? L'Allemagne semble avoir de l'influence sur ton attitude. Cela contribue sûrement à alimenter ton amour et c'est un motif bien secondaire.

Je te conseille de poursuivre tes études et ensuite, l'enseignement t'apportera tellement de compensation que tu trouveras là un dérivatif à ton emballement. Laisse vieillir ton ami, analyse ses sentiments. Il se peut qu'il soit heureux que tu l'occupes de lui mais qu'il soit incapable aussi de t'apporter ce que tu attends de lui. C'est pour toi, une dure période à passer et si tu voulais te raisonner, ton éducation sentimentale en trouverait son profit et toi, ton équilibre nerveux. Pense à tout cela devant le Bon Dieu et avec sincérité, accente tout cela pour ton bien et aussi pour ton avenir.

REPONSE A "FLEUR DES BOIS" — Les cours de préparation au mariage qui se donnent par correspondance viennent de l'Université d'Ottawa, 75, ave Laurier, Ottawa, Ont.

Les robes en organza se portent dans les occasions qui requièrent de la toilette. Comme c'est un tissu très léger, il convient plus pour l'été. Chacune juge de la circonstance qui doit commander une telle toilette.

Pour détacher du linge souillé par du pissenlit, il faut tenir compte de la qualité et de la composition des tissus. Si tu as un vêtement de valeur, il vaut mieux le confier au nettoyeur.

REPONSE A "LIANE" — Je ne puis te donner dans ce courrier, des adresses de médecins ou autres. Pour ce qui te préoccupe, il y a bien des traitements qui sont annoncés, mais méfie-toi. Consulte ton médecin, car, souvent, c'est une question de déficience glandulaire.

REPONSE A "D'UNE LECTRICE" — Pour apprendre la coiffure, à Québec, regarde dans les journaux. C'est le temps où toutes les institutions qui recrutent des élèves pour toutes sortes de cours font de la publicité. Je voudrais bien t'aider, mais, par ta lettre, tu es plus près que moi de Québec. Je pense aussi que, dans un bon salon de coiffure, on te dirait où t'adresser. Tu sais, pour arriver dans la vie, il faut savoir se débrouiller. Bonne chance!

REPONSE A "SUZIE" — Les fiançailles présidées par un prêtre ont ordinairement lieu chez la fiancée. C'est une belle cérémonie qui a son cachet de sérieux, mais aussi son cachet de simplicité.

Pour ce qui est de placer les invités, tout dépend qui ils seront. Les fiancés prennent place au centre de la table et par ordre de dignité, selon aussi leur droit de préséance, les invités prennent place à gauche et à droite des fiancés. Quant au menu, je ne connais pas ton milieu. Il y a tant de recettes qui sont présentées dans les revues, journaux, etc. Tu trouveras-là de quoi préparer un beau repas. Mes vœux, Suzie!



Plis souples et remplis au corsage, voici la formule à succès de cette robe d'après-midi, signée Jonathan Logan. Confectionnée de crêpe "Terylene" et viscose, elle se lave à la machine et garde sans l'aide du fer à repasser, son allure soignée et ses plis bien marqués.

Cours de 4 mois

Par correspondance de la 4^e à la 12^e année. Diplôme et examens. \$4.99 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

AVIS: Les prochains cours débuteront le 15 septembre 1961. L'inscription doit être faite avant le 12 septembre.

INSTITUT NERON,

C.P. D-1336, Québec
ou Dépt 4, 2570 B, Pierre-Boucher, Québec

REPONSE A "UNE ABONNEE" — Tu as 19 ans et lui, 22. Tu dis l'aimer et lui ne te croit pas. Tu me demandes que faire pour qu'il vienne chez vous?

Il me semble que tu ne peux pas imposer à un garçon de 22 ans de t'aimer, même si, toi, tu l'aimes. Que tes soeurs rient de lui et l'éloignent, c'est tout simplement un prétexte. L'amour véritable résiste à "une risée". Pourquoi te décourager? Tu es encore à l'âge de l'espérance et, crois-moi, ce n'est pas en s'accrochant désespérément aux garçons que les filles les gagnent. Sans doute, il ne faut pas vivre en recluse, mais il faut les frapper par notre personnalité, notre réserve et notre amabilité. Ma chère amie, ce que je pense de tout cela, eh bien! c'est qu'à 19 ans, la vie est belle et l'avenir à toi. Il n'y a pas que lui dans ton village. Attends et, un jour, tu rencontreras celui qui t'aimera sans que tu le forces...

REPONSE A "CACOUNE ET COCO" — Ma pauvre enfant, il boit? Il a une automobile et il fait le fou? Tu dis le laisser s'il ne répond pas à tes recommandations? Voyons, tu sais bien que je pense que tu dois l'oublier si tu ne peux pas maintenant lui faire entendre raison et si tu ne veux pas avoir des désagréments sérieux. Peut-être que tu ne me croiras pas, mais je te dis: "Sols prudente."

Une robe en Arnel se porte en toutes saisons parce qu'il y a des robes d'hiver qui contiennent une bonne proportion de ce produit. Faut-il d'espérer, je suspens momentanément de donner la signification des noms.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 26)

TERRES A VENDRE

TERRE à vendre à Sainte-Anne de la Pocatière, bien bâtie. Eau courante et électricité, à trois milles du village et près de l'école. 150 arpents dont 100 en culture à prix raisonnable. **JOSEPH MASSE R.R.** No. 3, Sainte-Anne de la Pocatière, Qué. Tél.: 497-J.4.

FERME A VENDRE

Située dans un village, 200 acres, 30 bêtes à cornes, 2 Tracteurs, presse à foin, tous les instruments de culture. Expédie le lait nature.

Pour plus de détails, s'adresser aux:

IMMEUBLES DES CANTONS DE L'EST
9, Nord, rue Saint-Charles
Granby — Tél.: FR. 8-4264

Toile pour Truck 10 x 12, \$3.00
deux pour \$8.00
Carabine 22 Spécial à \$9.98
Cable d'acier 12 pieds avec crochet \$1.25

FERME

Fermes à vendre, Bas prix, facilité de paiement \$1.25 par semaine.

LOTS à vendre \$1.00 chacun. Ne retardez pas: Ecrivez à: **L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS**
La Baie, Co. Yamaska, Qué.

TERRE à vendre, 4 milles de la traverse de Québec, 206 acres, 150 en culture, terre forte avec tracteur, presse à foin sur le champ, rateau-fendeur. Quota de lait dans une laiterie, \$4.89 le cent, trayeuse, refroidisseur à lait, 12 vaches, peut garder, 30 vaches. Maison, 3 granges. Prix: \$18,000.00, \$9,999.00 comptant, balance par un prêt agricole. S'adresser à **E. LEMIEUX**, 320, des Franciscains, Québec.

Le cuisinier...

(Suite de la page 9)

veut dire que plus de 300 repas par jour. Et pour effectuer ce travail, il a une équipe d'assistants et de marmitons souvent insuffisante. D'ailleurs, ces derniers, recevant un salaire encore moins élevé, sont soumis aux mêmes conditions de travail.

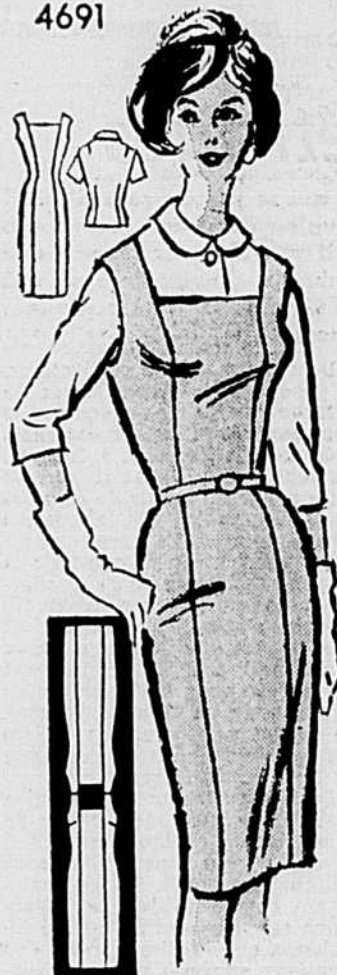
Le cuisinier en forêt n'est donc pas seulement un homme en blanc qui sait bien apprêter un repas. C'est un homme qui exerce une fonction non seulement utile, mais aussi nécessaire. C'est un homme qui comme tous les autres, a besoin d'un revenu suffisant pour vivre lui-même et pour faire vivre sa famille. Tout ce qu'il demande, c'est que les compagnies lui paient un salaire raisonnable, et lui donnent des conditions de travail acceptables.

Quand nous disons donc que le travailleur en forêt n'est pas suffisamment rémunéré, nous parlons aussi des cuisiniers, de leurs assistants et des marmitons. Tous ont droit de profiter de l'exploitation des ressources naturelles de notre région.

La couture chez soi

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.

4691



4691 Cette tunique convient bien pour les grandes écolières. Facile de confection, ce patron se vend dans les grandeurs 10 à 18 inclusivement. Prix: 60 cents.

4500



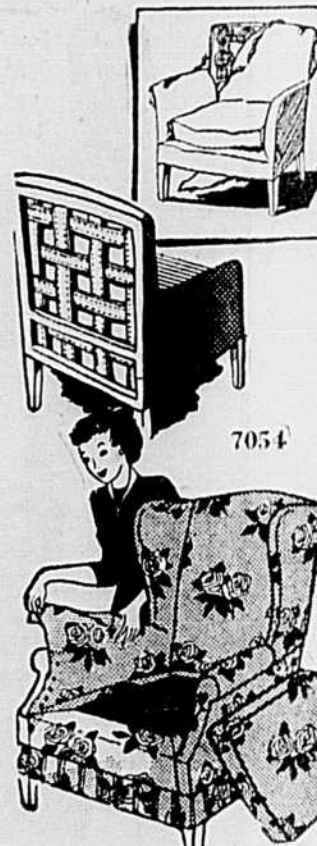
4500 Pointure de 14 1/2 à 24 1/2 inclusivement. Cette jupe-culotte convient bien pour faire de la bicyclette ou autre sport. Ce patron coûte 60 cents.

4704



4704 Joli modèle pour vos toilettes d'automne. Ce patron est disponible dans les pointures 12 1/2 à 22 1/2, inclusivement.

7054



7054 Faites de vos vieux fauteuils, des fauteuils neufs. Prix du patron: 45 cents.

S'IL VOUS PLAÎT, effectuer votre remise non pas en timbres-poste, mais en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreur ou de défaut grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

Adressez vos commandes au
SERVICE DES PATRONS, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal 24

La photographie des enfants à l'intérieur

Neuf dixièmes de toutes les photos prises par les photographes amateurs sont probablement des instantanés de la famille, et plus particulièrement des enfants. Et de ces neuf dixièmes, il est probable que plus de la moitié sont prises à l'extérieur, même dans les mois d'hiver. On peut attribuer cela au fait que, pour la plupart des gens, la photographie extérieure semble plus facile que la photographie intérieure. Mais tel n'est pas nécessairement le cas. Depuis l'invention de l'ampoule-éclair, la photo intérieure est absolument aussi facile que les instantanés à l'extérieur.

Avec l'ampoule-éclair, par exemple, vous n'avez pas à vous inquiéter de l'éclairage. Vous n'avez pas à dépendre du soleil. La camera, munie d'ampoule éclair est indispensable à la photographie d'enfants à l'intérieur, parce que ces photos doivent être prises lorsqu'ils s'y sentent disposés — non pas seulement lorsque vous le désirez.

Comment pouvez-vous réaliser à l'intérieur, à l'aide d'ampoules-éclair, de belles photos de jeunes? En premier lieu, par le simple moyen de leur donner quelque chose qui les occupera. Deuxièmement, en suivant les indications de temps de pose imprimées sur le cartonage de l'ampoule-éclair.

si votre camera a des ouvertures de lentille et des vitesses d'obturation réglables. Si votre camera n'a pas de tels réglages, mais a une synchronisation d'ampoule-éclair à même l'appareil, vous n'avez qu'à rester à 6 ou 8 pieds de votre sujet et vous obtiendrez de bons résultats.

Quant au domaine des activités, il y a de nombreuses possibilités de photos attendrissantes, telles la réparation d'un jouet, l'enfant coloriant dans un livre, habillant une poupée ou la préparant pour le coucher, etc. Ou bien vous pouvez représenter vos jeunes sujets prenant soin du petit chien ou de petit chat, ou bien se portant à l'aide de maman dans ses travaux domestiques.

Il ne faut pas négliger non plus l'heure du coucher. Ce moment, marqué par les prières du soir et accompagné des personnages-jouets sur l'oreiller à côté du petit, offrira souvent des photos que l'on chérira dans les années à venir.

Quelle que soit votre façon de prendre les photos, n'essayez pas d'imposer votre volonté à l'enfant. Au lieu de cela, amenez-le doucement à ce que vous voulez qu'il fasse. Faites-en un jeu. Lorsque le petit ou la petite entre véritablement dans le jeu, c'est le moment que votre camera entre en action.

A l'instar de tout autre genre de photographie, faites en sorte que l'arrière-plan soit simple. Cela évitera la division d'intérêt entre l'arrière plan et le sujet. Un mur uni constitue un excellent fond de scène. Si vous pouvez prendre votre photo devant un tel arrière-plan, vous aurez déjà accompli un grand pas en vue d'obtenir des résultats qui plairont.

Plusieurs des activités que nous avons suggérées peuvent être photographiées sur le parquet. C'est un excellent endroit pour prendre des instantanés parce que vous pouvez photographier vers le bas, d'un angle léger, et avoir seulement le plancher comme arrière-plan.

Toutefois, quel que soit l'endroit d'où vous prenez vos photos, examinez votre sujet soigneusement et choisissez l'angle de la camera qui montrera le mieux et le sujet et l'activité qui l'intéressent. L'illustration d'aujourd'hui montre un garçonnet en train de boire du lait. Notez la simplicité de l'image et la facilité avec laquelle l'on comprend la situation. Réalisez vos photos de cette façon. Ne craignez pas de vous placer sur le parquet, si nécessaire, ou de vous pencher profondément pour obtenir l'angle de la camera que vous désirez. Vous serez récompensé de cet effort parce que vous aurez réussi de meilleures photos.



L'encyclique "Mater et Magistra" publiée sous format de poche

Les Editions du Jour viennent de lancer un volume dont tout le monde a sans doute déjà entendu parler, puisqu'il s'agit de l'encyclique "Mater et Magistra". Ce qu'il y a de nouveau, c'est que l'encyclique a été publiée sous format de poche et qu'elle se vendra au prix populaire de \$1.00 chez tous les marchands de journaux et les libraires.

Une magnifique photographie en couleurs du pape Jean XXIII, œuvre du portraitiste de renommée mondiale, Karsh, orne la couverture du volume.

Le volume contient une préface de trente pages écrites par Claude Ryan, secrétaire de l'Action catholique canadienne. M. Ryan a également préparé un questionnaire qui pourra être utilisé dans les cercles d'étude, les collèges, les séminaires, par ceux qui désirent analyser l'encyclique "Mater et Magistra".

Il semble que ce soit la première fois, dans l'histoire de l'édition, qu'un document pontifical est ainsi publié sous format de poche. Les Editions du Jour sont dirigées par Jacques Hébert.

Films à l'affiche du 8 au 15 septembre 1961

MONTREAL - CBFT Canal 2

VENDREDI, 8 septembre

TCN — Fil — TV — GC
19.00 — A L'OUEST DE ZANZIBAR
Britannique. 1954. Drame d'aventure de Harry Watt avec Anthony Steel et Sheila Sim. — Bien réalisé. Valeur documentaire. Bonne interprétation. Plaidoyer en faveur du respect de l'indigène. Adultes et adolescents.

SAMEDI, 9 septembre

4h.30 — MA VIE COMMENCE EN MALAISIE
Britannique. 1955. Drame de guerre de Jack Lee avec Virginia McKenna et Peter Finch. — Œuvre émouvante, magnifiquement réalisée et soigneusement interprétée. — Courage. Fraternité. Note religieuse. Adultes et adolescents.

4h.30 — JE REVIENDRAI A KANDARA

Francis. 1956. Drame policier de Victor Vicas avec Daniel Gelin et François Périer. — Inégal, mais assez intéressant. Belle photographie. Interprétation dominée par Gelin. — Valeur humaine. Adultes.

LUNDI, 11 septembre

4h.00 — SON ENFANT
Italien. 1950. Mélodrame de F.M. Peggioni avec Carlo Ninchi et Dina Sassoli. — Fera couler bien des larmes... — Thème pour adultes.

10h.00 — AVALANCHE

Histoire d'amour
Francis. 1950. Drame passionnel de Raymond Segard avec Gaby Sylvia et Frank Villard. — Scénario assez pauvre. Valeur documentaire. Belle photographie. Frank Villard excellent. — Éléments positifs. Ecarts de conduite. Adultes, des réserves.

MARDI, 12 septembre

4h.00 — RUY BLAS
Francis. 1948. Drame romantique de Pierre Billon avec Jean Marais et Danielle Darrieux. — Faible adaptation de l'œuvre de Hugo. Quelques beaux extérieurs. Interprétation médiocre. — Comportements répréhensibles atténués par le caractère d'époque. Adultes, de nettes réserves.

MERCREDI, 13 septembre

4h.00 — UNE MORT SANS IMPORTANCE
Francis. 1947. Comédie d'Yvan Noé avec Suzy Carrier et Jean Tislier. — Film touffu et sans valeur. Interprétation faible. — Traits égrillards. Farces déplacées sur la religion. En version intégrale, à déconseiller.

JEUDI, 14 septembre

4h.00 — LE LOUP DE LA FRONTIÈRE

Italien. 1951. Drame policier d'Edoardo Geronzi avec Pier Lulli et Maria Frau. — Long et ennuyeux. Nombreux poncifs. Beauté des montagnes. Seule Maria Frau joue bien. — Liaison. Bagarre très violente. Adultes.

7h.15 — BONJOUR JEUNESSE

Ciné-feuilleton
Francis. 1956. Mélodrame de Maurice Cam avec Yannick Mallou et Christian Fourcade. — Mélodrame classique. Piètre réalisation. Beaux paysages. Interprétation inégale. — Adultes et adolescents.

Canal 10

MONTREAL (CFTM - TV)

VENDREDI, 8 septembre

3h.30 — LE BON DIEU SANS CONFESSION

Francis. 1953. Etude psychologique de Claude Autant-Lara avec Danielle Darrieux et Henri Vilbert. — Réalisation soignée. Excellente interprétation. — Personnages amoureux. Pessimisme. Théories fausses. Adultes, des réserves.

7h.15 — LE PETIT JACQUES

Francis. 1953. Mélodrame de Robert Bibal avec Blanchette Brunoy et Jean-Pierre Kéren. — Parfait mélo avec toutes les ficelles imaginables. — Situations irrégulières. Adultes.

9h.00 — UNE HISTOIRE DE MONTE-CARLO

Italo-américain. 1957. Comédie de Samuel A. Taylor avec Marlène Dietrich et Vittorio de Sica. — Scénario amusant, mais plutôt mal exploité. Beaux extérieurs. Excellents interprètes. — Présentation sympathique du jeu. Milieu peu édifiant. Adultes.

SAMEDI, 9 septembre

4h.00 — LA DAME ET LE TOREADOR

Américain. 1951. Drame de Budd Boetticher avec Robert Stack et Joy Page. — Vaut surtout par la partie documentaire sur les corridos. Ensemble intéressant. — Scènes impressionnantes. Adultes et adolescents.

LUNDI, 11 septembre

3h.30 — GRAND'RUE

Espagnol. 1956. Drame psychologique de Juan Antonio Bardem avec Betsy Blair et José Suárez. — Œuvre remarquable. Grande valeur dramatique. Interprétation excellente. — Appel implicite à la charité et à la sincérité. Adultes.

MARDI, 12 septembre

3h.30 — NADIA, FEMME TRAUQUEE

Francis. 1939. Drame d'espionnage de Claude Orval avec Pierre Renoir et Mireille Perrey. — Bonne réalisation. Photo réussie. — Une intrigue attachante dans un contexte de brutalités. Adultes et adolescents.

MERCREDI, 13 septembre

3h.30 — SON DERNIER VERDICT

Franco-italien. 1953. Drame de Mario Bonnard avec Charles Vanel et Eleanora Rossi Drago. — Film attachant. Interprétation de qualité. — Leçon par voie de conséquence. Amours libres. Adultes, des réserves.

JEUDI, 14 septembre

3h.30 — LE CAS DU DOCTEUR GALLO

Francis. 1949. Documentaire romancé de Maurice Teboul avec Suzy Prim et Jean-Pierre Kéren. — Réquisitoire maladroit et puéril contre le charlatanisme. Technique moyenne. — Adultes et adolescents.

8h.30 — PERES ET FILS

Italien. 1957. Comédie de mœurs de Mario Monicelli avec Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni. — Etude savoureuse et variée. Suite de notations pittoresques. Montage bien équilibré. De Sica et Mastroianni excellents. — Problèmes d'éducation et de vie conjugale. Adultes.

OTTAWA - CBOFT

Canal 9

Les films présentés au canal 9 sont les mêmes que ceux du canal 2, à l'exception de ceux-ci :

(CHLT-TV) Sherbrooke

Canal 7

VENDREDI, 8 septembre

11h.30 — MACAO, L'ENFER DU JEU

Francis. 1942. Drame d'aventures de Jean Delannoy avec Louise Carletti et Eric Von Stroheim. — Aventures conventionnelles. Rythme animé. Interprétation sobre. — Milieu équivoque. Bassesse des personnages. Adultes, des réserves.

DIMANCHE, 10 septembre

2h.00 — UN SOUHAIT DE TROP

Britannique. 1956. Conte de John Dursi avec Anthony Richmond et Rosalind Gougeon. — Film intéressant. Bonne réalisation. Truquages réussis. Jeu très naturel des jeunes acteurs. — Film tonique. Tous.

LUNDI, 11 septembre

2h.00 — LA POURSUITE INFERNALE

Américain. 1956. Western de John Ford avec Henry Fonda et Victor Mature. — Intéressante progression dramatique basée sur l'évolution psychologique des personnages. Technique maniée de main de maître. Interprétation sobre et puissante. — Œuvre âpre et poignante. Adultes.

MARDI, 12 septembre

2h.00 — L'AMOUR SOUS LES TOITS

Américain. 1948. Comédie de George Seaton avec Jane Crain et William Holden. — Comédie agréable. Humour fin. Des longueurs. — Ensemble sain. Adultes et adolescents.

JEUDI, 14 septembre

2h.00 — LA REVANCHE DE BACCARAT

Franco-italien. 1948. Mélodrame de J. de Baroncelli avec Pierre Brasseur et Sophie Desmarets. — Mise en scène très vivante. Montage habile. — Comportements répréhensibles, atténués par le genre. Adultes.

TROIS-RIVIERES

(CKTM-TV) canal 13

VENDREDI, 8 septembre

11h.30 — A TOUT PÊCHE MISERICORDIE

Britannique. 1949. Mélodrame policier d'Alberto Cavalcanti avec Stephen Murray et Patricia Plumkett. — Scénario pauvre. Mauvaise construction dramatique. Interprétation moyenne. — Peinture vulgaire des bas-fonds d'une ville. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 9 septembre

11h.30 — LE SECRET DE LA MADONNE

Américain. 1946. Drame policier de William Thiele avec Francis Lederer et Gail Patrick. — Histoire invraisemblable. — Climat trouble. Adultes, des réserves.

DIMANCHE, 10 septembre

3h.00 — HERCULE

Francis. 1938. Comédie satirique de Ch. Esway avec Fernandel et Gaby Morley. — Scénario enfantin animé par le jeu de Fernandel. — Adultes et adolescents.

LUNDI, 11 septembre

4h.30 — NOUS LES FEMMES

Italien. 1953. Film à sketches de Rosellini. Visconti. Francioli et Zampa avec Alida Valli, Ingrid Bergman, Isa Miranda et Anna Magnani. — Idée originale. Film intéressant. Sujet de chaque histoire assez mince. Anna Magnani remarquable. — Sous-entendus suggestifs. Images libres. Adultes.

MARDI, 12 septembre

4h.30 — DU GUESCLIN

Francis. 1948. Drame historique de Bernard de Latour avec Fernand Gravel et Jennie Astor. — Evocation historique assez fidèle. Réalisation moyenne. Fernand Gravel remarquable. — Scènes brutales. Libertés. Superstitions. Adultes.

MERCREDI, 13 septembre

4h.30 — LETTRE A L'AUBE

Italien. 1948. Drame de Giorgio Bianchi avec Fosco Giachetti et Jacques Sernas. — Réalisation sobre. Belles images. Interprétation satisfaisante. — Tendance positive. Liaisons. Mœurs irrégulières. Adultes.

JEUDI, 14 septembre

4h.30 — LE NUMERO FATAL

Américain. 1949. Drame policier d'Abraham Polonsky avec John Garfield et Beatrice Pearson. — Réalisation assez confuse. Bonne interprétation. Peinture réaliste du monde des gangsters. — Adultes.

4 Rouyn Noranda, 4 Québec

12 Jonquière, 3 Rimouski,

9 Matane, 5 New-Carlisle

VENDREDI, 8 septembre

9h.00 — A L'OUEST DE ZANZIBAR

(Voir plus haut)
N.B. : A Moncton (CBAFT, canal 11), ce film sera présenté à 10h.

Canal 11 (CBAFT)

MONCTON,

SAMEDI, 9 septembre

5h.00 — MA VIE COMMENCE EN MALAISIE

(Voir plus haut)
Québec - Canal 4
Jonquière - Canal 12
Rimouski - Canal 3
Matane - Canal 9
New-Carlisle - Canal 5

8h.30 — JE REVIENDRAI A KANDARA

(Voir plus haut)
N.B. : A Moncton (CBAFT, canal 11), ce film sera présenté à 9h.30.

Canal 4

(CFM-TV, Québec)

11h.15 — JANE EYRE

Américain. 1943. Drame psychologique de Robert Stevenson avec Orson Welles et Joan Fontaine. — Un amour profond prend vie progressivement entre une jeune gouvernante et le propriétaire d'un grand manoir. — Œuvre intéressante. Certaines carences sur le plan psychologique. Bonne reconstitution d'atmosphère. — Romanisme assez sombre. Adultes.

(CBAFT, Moncton)

canal 11

LUNDI, 11 septembre

5h.00 — SON ENFANT

Italien. 1950. Mélodrame de F.M. Peggioni avec Carlo Ninchi et Dina Sassoli. — Une fillette, recueillie par un médecin dans des circonstances tragiques, s'attache à son protecteur qu'elle ne voudra plus quitter. — Fera couler bien des larmes... — Thème pour adultes.

10h.00 — AVALANCHE

(Voir plus haut)
N.B. : A Moncton (CBAFT, canal 11), ce film sera présenté à 11h.00.

(CBAFT, Moncton)

canal 11

MARDI, 12 septembre

5h.00 — RUY BLAS

(Voir plus haut)

(CBAFT, Moncton)

canal 11

MERCREDI, 13 septembre

5h.00 — UNE MORT SANS IMPORTANCE

Francis. 1947. Comédie d'Yvan Noé avec Suzy Carrier et Jean Tislier. — Un suicide manqué recourt de la mort la consigne de désigner un candidat à la mort dans une famille où il a été introduit. — Film touffu et sans valeur. Interprétation faible. — Traits égrillards. Farces déplacées sur la religion. En version intégrale, à déconseiller.

(CBAFT, Moncton)

canal 11

JEUDI, 14 septembre

5h.00 — LE LOUP DE LA FRONTIÈRE

Italien. 1951. Drame policier d'Edoardo Geronzi avec Pier Lulli et Maria Frau. — Blessé par des espions qu'il recherche, un agent secret est sauvé par une gentille bergère. — Long et ennuyeux. Nombreux poncifs. Beauté des montagnes. Seule Maria Frau joue bien. — Liaison. Bagarre très violente. Adultes.

8h.15 — BONJOUR JEUNESSE

Ciné-feuilleton
Francis. 1956. Mélodrame de Maurice Cam avec Yannick Mallou et Christian Fourcade. — Les méseures d'une fillette incomprise et maltraitée, puis forcée de s'enfuir dans une montagne avoisinante. — Mélodrame. Piètre réalisation. Beaux paysages. Interprétation inégale. — Adultes et adolescents.

Les petites annonces

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00. **REBAIS** de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte. **DONNEZ CLAIEMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6131

AGENTS DEMANDES

OFFRE FANTASTIQUE

AGENTS demandés, hommes ou femmes, pour la vente de notre ligne complète de chandails en Ban Lon — Shaggy — Bulky-Knit, pour dames ou messieurs, direct au porteur y compris costumes et robes pour dames, en tricot des plus récents modèles automne-hiver, 1961-62, et représentant 44 styles et couleurs. Temps plein ou partiel, bonnes commissions. Pour notre franchise de vente gratuite, écrire à: **JAY DISTRIBUTORS LTD.**, P.O. Box 135, Outremont, Montréal.

PROFITS ASSURES

VENDEZ vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1933. Efforts incroyables vendues facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonis gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise, opportunité exceptionnelle. Écrivez pour échantillons. **RODNEY TAILORING CO.**, Case 846, Station "B", Montréal.

VOTRE PROCHAIN HABIT GRATUIT — 500 hommes demandés pour porter et montrer nos vêtements taillés sur mesures et sans que cela ne leur en coûte UN SEUL SOU. Gagnez jusqu'à \$30 par jour, plus boni, durant vos loisirs, en vendant nos vêtements taillés sur mesures directement aux clients. Une vaste collection de tissus les plus nouveaux est fournie GRATUITEMENT. Expérience non essentielle. **SIMMS TAILORING CO.**, Case 846, Station "B", Montréal.

CIGARETTES des Philippines, Suisse, Turquie, Égypte, Hollande, Belgique, etc. Peut expédier carton assorti C.O.D. **GERMAIN BOURASSA**, Saint-Barnabé, Nord, Québec.

AIGUISAGE

CONFIEZ-NOUS l'aiguisage lames, machettes, couteaux, 50c l'heure. Réparons clipsers brisés. Outil, Donnez nous votre adresse. **LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART**, Case Postale 24, Sorel, Qué.

AIGUISEZ lames clipsers, machettes, couteaux, 50c l'heure. Réparons clipsers brisés. Outil, Donnez nous votre adresse. **LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART**, Case Postale 24, Sorel, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIÈRES, pur sang ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives à la brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque lundi. Nos prix et la qualité de nos sujets nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous défrisons toute compétition. S'adresser à: **M. LOUIS, a.s., FERMIE ROLLAND CHARBONNEAU**, 251 Bas Grande Côte, Ste-Rose, cté Laval, Tél.: 5-9233.

VACHES LAITIÈRES à vendre, V.A. en tout temps. Provenant des troupeaux sains du Québec et de l'Ontario. Négatives à la brucellose. Avois camions pour livraison. **ODILE COYER**, 69 Grande Côte, Ste-Eustache, Tél.: GR. 3-3475, 1-7702.

A VENDRE à bonnes conditions de paiement, vaches vêtant à l'autonomie ou fraîche au lait, provenant de l'Ontario et du Québec. Négatives, vaccinées à la brucellose. Certificat fourni pour chaque vache. **PAUL-ÉMILE TRUDEAU**, Rang-du-Lac, Boucherville, route no 2, conté de Chambly, tél. OL. 5-5741.

TAURES Holstein, \$50.00 chacune, 3; Hereford 1, Holstein, \$52.00 chacune. Angus et Holstein, \$48.00 chacune. Taures Jersey, \$50.00 chacune. Vétérinaire toutes cette année. Envoyez chèque. Livraison en vin, garantie partout. **C. ZERON**, Morrisburg, Ontario.

RECU hier deux chars de chevaux pour chantiers forestiers présent, 1,600 à 1,900, aussi trois chevaux de selle. Aussi beau troupeau de vaches, jennettes, veaux, et taureaux de race Hereford. **F. FOURNIER & FILS**, Commerçants de Chevaux et d'Animaux, Acheteurs de Chevaux à Viande, Sainte-Sabine, Station, (cté Bellechasse), P.Q.

COLLIE x Saint-Bernard, chiens mâles, 10 mois \$12.00. Collie de bétail, femelles blanches, \$10.00. Petits Collies, femelles, Saint-Bernard x Collie, 4 mois, \$4.00. Policier x Collie, 3 mois, mâles, \$7.00. Saint-Bernard x Collie, \$7.00. Couples de Pléon, "Turpel", \$2.00. **THOMAS PETTEA**, Lyn Ontario.

CANADIENS, mâles d'un mois ayant droit aux primes provinciales, indices de production 390 à 420. Troupeau d'élevage absolument sain. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, St-Marc, cté Verchères, Tél.: 531-2343.

VACHES laitières à vendre testées et vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario s'adresser à: **ROBERT OUMET**, 646, Ville d'Auteuil, Sainte-Josée, Tél.: NA. 5-5044.

ATTENTION CULTIVATEURS, A vendre en tout temps, vaches et taures Holsteins croisées ou pur sang négatives, vaccinées ou non, provenant du Québec et de l'Ontario. **PAUL ADAM**, Belloil, cté Verchères, Tél.: F. 7-4305.

Pour une vache laitière, voyez **RIVARD & FILS**. Vous obtiendrez POUR une vache laitière, voyez le sommet de la production. Prix populaires, 10315, rue Laverdure, Montréal, Tél. DU. 1-7193. Ferme arrière Centre d'achats Rosemère.

JEUNE taureau Ayrshire de haute qualité à vendre; pères Carnell Never Fear et Carnell True Art, provenant de vaches classées excellentes et très bonnes et possédant de bons records de production. Écrivez ou visitez **M. J. EARLE NESS & SONS**, Terrace Bank Farms, Howick, Québec.

NOUS recevons toutes les semaines 30 vaches laitières provenant des troupeaux d'Ontario, pur sang ou croisées. Sous la zone fédérale pour la brucellose. Nos prix sont des plus bas. **CLAUDE DAGENAIS**, 257 Bas Sainte-Thérèse, Tél.: TA. 3-2227.

Si VOUS voulez faire un plus grand profit avec vos porcs, vous finirez bien par acheter les Gros Noirs Anglais reconnus dans le monde comme la meilleure race pour l'hybridation. Vous gagnerez plus d'argent avec les porcs hybrides qu'avec n'importe quelle autre race pure ou croisée pourvu que vous ayez les bonnes races hybrides Landrace x Les Gros Noirs Anglais. Aussi disponibles les taches bleues hybrides, Landrace. Catalogue, dépliant sur l'hybridation. Photos. **TWEDDLE FARMS**, Fergus 4, Ontario.

PORCEES de chiens Collies pure sang, cinq semaines, \$25.00 les mâles, et \$13.00 les femelles. **JOSEPH PICHE**, Saint-Célestin, Conté Nicolet.

GRATUIT

Information, documents et photos de bovins Hereford. Écrivez à: **L'ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC**, Windsor Mills, Québec.

HEREFORD enregistrés, taures et jeunes vaches de lignée pur sang, excellente, prix raisonnable. **ROBINSON BROTHER**, Mascouche, GR. 4-2369.

CHIENS Collie mâles entraînés pour les vaches, \$12.00. Collie x Saint-Bernard, 4 mois, mâle, \$6.00, femelles \$3.00. Collie 4 mois, mâles \$5.00, femelles \$3.00. **ALEX ARGUE**, Lyn, Ontario.

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT - EPICERIE, 2017, rue Nicolet, Montréal, à vendre ou à échanger pour ferme. Cause de santé. Préférence comté de Labelle. (Nous n'acceptons pas de correspondance, venez voir). **O. OUELLETTE**, tél. LA. 7-1024.

A VENDRE - DIVERS

SILO B-7

Nous construisons et réparons des silos en bois depuis au-delà de 50 ans. Pourquoi les fermes expérimentales achètent-elles des silos en bois? Parce que le bois n'est pas attaqué par l'acide de l'ensilage. Il est par conséquent le matériel idéal. Le cadre de Colombie ou B.C. Fir que nous employons est meilleur que la maïs. Demandez nos prix. Ils sont les plus bas parce que vous achetez direct de la manufacture. Venez nous voir, et vous constaterez par vous-mêmes la véracité de nos avances. Tél.: 265-2481.
R. BESSETTE & FILS ENGR., DUNHAM, QUE.

UN COFFRE fort, \$42.50, 26 x 14, pour maison, motel, garage, etc. Catalogue illustré gratis. **SCHAEFER**, Drummondville.

SEIGLE et BLE D'AUTOMNE. Pouvez-vous offrir les meilleures variétés de Seigle et Ble d'automne pour pâturage d'automne, ensilage etc. **SEMECE CHAMPS PLEINS SEED INC.**, Sainte-Rosalie, Co. Baq. Tél.: 141.

BLE d'hiver. Semence commerciale, variété Richmond et Genesee, \$2.50 le minot. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, St-Marc, cté Verchères, Tél.: 584-2348.

UN POULAILLER, une remise, une écurie, un hangar. Vendre en bloc ou séparément. Prix raisonnable. S'adresser à: **M. LAURIER BOISVERT**, rang de la Grande Plaine, Saint-Elphège, Co. Yamaska.

DEMANDEZ notre nouveau catalogue, il contient des dizaines de nouveaux produits. En voici quelques-uns: Chaussons de travail, tout laine pour hommes, 0.85 la paire. Chaussettes en nylon de fantaisie, 0.60 la paire. Essoucheuse magique, \$1.50. Protecteur de coupe-bouquets, \$1.00. Crème merveilleuse pour luer les fourmis, \$1.00. Remailleur magique, remaille en quelques secondes vêtements, tissus, nylon, 0.98. Nettoyeur de fer à vapeur, \$1.00. Des dizaines d'autres articles. Express payée. Satisfaction garantie ou argent remis. **TWEDDLE MERCHANDISING COMPANY**, Fergus 4, Ontario.

600 poches vides, usagées, toutes dimensions. A vendre bon marché. **GEORGES BERICHON**, 1461 rue Barré, Montréal, WE. 2-4754.

FILS - TISSUS - COUPONS

FILS à tisser du 2/16 à 4/8 couleur, \$1.00 et orange, \$1.25, laine et métallique. Jersey pâle, 27 cents la livre, jersey foncé, 35 cents la livre. **C. BRODEUR**, 92, rue Monique, Brossard, P.Q.

FIL à tisser 2/16 à 4/8. Naturel 0.80 et 0.90 lb. Couleur \$1.00 lb. Rouge et orange \$1.25 lb. Jersey pâle, 0.27 lb. Foncé, 0.35 lb. Laine et métallique. **G. LEGAULT**, 23 Georges, Brossard, P.Q.

VENTE DE COUPONS

REDUCTION 50%
GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS
Toutes sortes de tissus à partir de 17c la v. Coupons 1/2 à 1 v. appareillées.
FLANELLETTE unie et rayée pour pyjamas, (27c v) 23 vgs pour \$6.21.
CORDEROL, couleurs vives assorties, (48c v) 13 vgs pour \$6.24.

COTON Blanc, tout usage (17c v) 24 vgs pour \$4.08. **COTON** uni de couleurs (18c v) 22 vgs pour \$3.96.

BROADCLOTH imprimé, fleuri, (25c v) 26 vgs pour \$6.50. **BROADCLOTH** mercerisé de couleur (20c v) 25 vgs pour \$5.00.

GABARDINE unie et fantaisie (35c v) 10 vgs pour \$3.50. **GROS DRIL** uni à pantalons (21c v) 14 vgs pour \$2.94.

BEDFORD CORDE à pantalons (23c v) 17 vgs pour \$3.91. **NYLON** MATT fini suédé, teintes vives assorties. Pour jolis pantalons d'enfants et de bébés, gilets, robes, jumpers. Paquets de 2 lbs (environ 8 vgs) pour \$2.25.

TERYLENE, blanche ou barrée, pour blouses, chemises, robes de bébé ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lbs (environ 15 vgs carrées) pour \$3.35.

RAYONNES assorties pour garnitures, blouses, 2 lbs pour \$1.00.

LAINAGES assortis de 9 po. à 18 pouces, 2 lbs pour \$3.00. **SERVETTE** de ratine blanche et couleurs, 2 lbs pour \$3.00.

TISSU à linge à vaisselle et serviettes à main. Paquet de 2 lbs (environ 15 vgs) pour \$1.20 le paquet.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué. **SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS**. Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratis. **SYNDICAT DES COUPONS**. Boîte postale 575 — Montréal.

FIL à broder et crocheter, bleu, jaune, vert, rouge, vin, blanc, la livre \$1.25. Échantillons sur demande. **MADAME I. SCHEAFER**, Drummondville.

LISIÈRES pour tisser; toutes sortes et couleurs; demandez nos prix. **FIL A TISSER**, naturel, bobines de 1/2 lb, 2/8 - 0.90 la lb. - 2/16 - 1.07 lb.

BOUTONS, couleurs et grandeurs assorties, \$1.40 la lb. **FIL** à coudre, blanc ou noir, bobine 5,000 vgs, \$1.30 la bobine. **COUVERTURE** en flanellette américaine pour bébés. Teintes pastelles assorties, toutes faites, légères imperfections. Paquet de 2 lbs pour \$4.00. **COUVERTURES** EN EDREDON, coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratique pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lbs à 0.70 la lb. \$3.50 le paquet. Demandez échantillon et catalogue gratis.

PRIME avec commande de \$3.00 et plus.
1340 rue Parthenais, Montréal.

COUPONS DE NYLON

Teintes pastelles attrayantes pour confectionner quantité de vêtements à prix ridiculement bas.

PETITS COUPONS, pour petits vêtements d'enfants. Paquets de 7 lbs, (environ 50 à 70 vgs carrées) pour \$3.00 le paquet.

GRANDS COUPONS, pour grands vêtements de dames ou demoiselles. Paquet de 3 lbs, (environ 20 à 40 vgs carrées) pour \$4.10 le paquet.

DENTELLE blanche et de couleurs assorties. 1/2 livre pour \$2.00.

FOYER D'ECONOMIE, 1840 Parthenais, Montréal, P.Q.

FEMMES FILLES DEMANDEES

TRES bon salaire à personne qualifiée, services domestiques généraux, doit aimer les enfants, (4 enfants, 3 à l'école). Bon chez soi. Chambre privée pas de lavage. Femme de ménage, 4144 Girouard, Montréal.

COUPLES — Femme ou fille de 25 à 50 ans pour ouvrage général dans hôpital, bon salaire. **HOPITAL POWER** Saint-Philippe d'Argenteuil. Tél.: LA Chute, Lorraine 2-6101.

BONNE demandée. Expérience, famille canadienne-française, pas de cuisine, trois enfants d'âge scolaire, chambre privée, télévision, \$25.00 par semaine. **MADAME LIONEL SWIFT** 1370 Scarboro, Ville Mont-Royal.

JEUNE femme débrouillarde, très propre, sachant cuisiner pour tenir maison chez famille de 3 enfants, logée, nourrie, références demandées. Salaire à discuter. **MADAME LEBEVRE** 400 Fontainebleau, Duvernay.

JEUNE fille distinguée, 18 ans et plus, travaux domestiques. Lessiveuse et sècheuse automatiques. 5 min. **MADAME PAUL SANSOUCY**, Longueuil.

FILLE, ouvrage général, pour famille canadienne, quatre adultes. Bon salaire, tous confort. Écrire à: **MADAME G.G. RYAN**, 3 Belvedere, Westmount, Montréal 4. **Dennan** Ane, références, et salaire demandé.

JEUNE fille demandée, 17 à 30 ans. Références du curé, 1 enfant 12-11, 7 ans. **NOTAIRE RENE LAVOIE**, 10,515, Avenue d'Auteuil, Montréal.

JEUNE fille demandée pour travaux ménagers. Famille de 2 enfants, femme travaillant à l'extérieur. Doit avoir de l'initiative, et savoir faire la cuisine. Écrire à: **MADAME PELLETIER**, 4784 Victorien, Montréal. Mentionner: Salaire demandé.

BESON 2 sœurs, 18 à 25 ans, ouvrage général, maison privée. Salaire \$30.00 par semaine avec augmentations, tous les 3 mois. 135 Prieur ouest, Montréal. Tél.: 331-3596 ou RA. 7-2831.

JEUNE fille entre 18 et 25 ans pour ouvrage général dans résidence de religieuses. \$50.00 par mois, logée, nourrie. Chambre privée. **SOEUR SAINTE-ANGELAINE-DU-SAIVEUR**, 2315 rue Fullum, Montréal.

FILLE sérieuse, pour bonne famille avec enfants, pas de cuisine sans de lavage. **MADAME A. LARRIVIERE**, 6,300 cté Saint-François, Ville Saint-Laurent, RI. 4-2047.

BONNE compétente, références exigées, famille de médecin, enfants âgés scolaires. Chambre privée. T.V. Bon chez soi. S'adresser à: **MADAME JEAN-PAUL DUMOUCHEL**, 152 Boul. Leclerc, Granby.

BONNE d'enfants demandée chez médecin. Références requises. Si intéressée. Tél.: OR. 1-9456.

BONNE demandée, libre les fins de semaines, bon salaire. Écrire ou tél.: Montréal LA. 4-3417. **LEMPER**, 44 Plateau Belmont, Repentigny.

ENCANS PUBLICS

ENCAN PUBLIC

A Vendre
M. PHILIPPE PAIEMENT
Rang PETITE COTE, Route 17
LE 16 SEPTEMBRE 1961

Troupeau Ayrshire: 18 vaches laitières, 7 taures, 1 tracteur "Cockshutt" No 70, 1 charrette 3 versoirs "Cockshutt", Herse 32 disques "Oli-ver", Herse 32 disques M.H., Herse à finir 4 panneaux, Semoir 13 disques M.H., Râteau "Oli-ver", Presse à foin "Oli-ver 55", Tracteur Ford, Monte-balles, Charrette porteur 2 versoirs, Herse à disques portées, 2 wagons sur pneus, Travaiseur, 2 chaudières, Réfrigérateur à lait 12 bidons Dairy Cool, Bassin à laver, 25 Bidons, Chauffe-eau électrique, Clipper Electrique, 2 moteurs électriques, Chariot à litiers, Ventilateur électrique, Epandeur à fumer, 2 paires Slingas doubles, Harnais doubles, Réservoir à gasoline 200 gallons, 1 couronne sans joints 50 pds, Chânes à billes, Machine de maison, Vaisselle et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

Le tout commence à midi.
Conditions d'enchère sur les lieux.
Encan public.
FRS DE SALES LEGAULT
St-Justine

EDUCATION

COURS DE 4 MOIS

PAR CORRESPONDANCE, de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4. par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Écrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 16 septembre 1961. L'inscription doit être faite avant le 12 septembre. **INSTITUT NERON**, C.P. X1336, Québec, P.Q.

HOMMES DEMANDES

CUISINIER ou cuisinière pour hôpital général. Bon salaire. **HOPITAL POWER**, Saint-Philippe d'Argenteuil, Tél.: LA Chute, Lorraine 2-6101.

JEUNE homme demandé pour ouvrage général sur ferme sachant traire les vaches. Ouvrage à l'année. **GAETAN BESNER**, Vaudeville, Tél.: BELMONT 4-3768.

HOMME demandé pour récolte des légumes, \$25.00 par semaine, logé, nourri. **JEAN-GUY LEGAULT**, 4789, Saint-François, Duvernay. NO. 1-7234.

HOMME demandé pour jardinier maraîcher, logé, nourri. S'adresser à: **PAUL ARSENAULT**, 4728 Bois Franc, Ville Saint-Laurent. Tél.: RI. 7-1929.

MACHINES - OUTILLAGE

SOUFFLEUR pour ensilage IHC no 2 avec tuyau et chaudières: \$200.00. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, Saint-Marc, cté Verchères, Tél.: 584-2348.

PLUSIEURS moissonneuses-lieuses de 6, 7 et 8 pieds à tracteur, à chevaux, en parfait ordre. **GUY LALIBERTE (JOSEPH)**, St-Isidore, comté de Dorchester, tél. 644-5267.

MACHINES NEUVES: 1,000 carcans neufs, \$4.95 chacun; 1 tracteur Massey-Ferguson à gaz 1960, \$2,100; 1 combine à grain Massey-Harris, avec engin, modèle 50, \$1,600; 1 combine Massey-Harris, no 1 \$1,100; 1 combine John Deere, avec engin, \$2,000.

MACHINES USAGÉES: 1 réfrigérateur à lait, 6 bidons, porte de côté; 12 réfrigérateurs à lait, porte dessus 2-4-6-8-10-12 bidons; tracteur Ford, 1954, avec "back-hoe" et pelle, en bien bonne condition; 4 tracteurs Case, 1 tracteur John Deere, modèle B; 1 moulin à battre McCormick sur pneus, presque neuf; 5 épandeurs à fumier New Idea, 125 minots, à prise de pouvoir; 1 épandeur New Holland, 125 minots à prise de pouvoir; 4 épandeurs New Idea à tracteur, 90 minots; 4 épandeurs sur pneus à chevaux New Idea, 75 minots; 1 épandeur McCormick à tracteur, 75 minots; 1 monte-de balles McCormick dans le champ; 5 chargeuses à foin à fond d'acier New Idea, John Deere, McCormick; 3 chargeuses à corde; 5 lieuses à blé d'Inde, à prise de pouvoir, avec chargeur; 2 lieuses à blé d'Inde traînantes; 3 ensileurs McCormick; 5 ensileurs Papec. Plusieurs autres machines non mentionnées. **RAYMOND BEDARD**, Champlain, New-York. Tél.: AX. 8-9043.

TRACTEUR Massey-Harris, pneus caoutchouc, charrie trois raies, le tout en parfait ordre. **CAMILLE JUTRAS**, La Baie, Co. Yamaska, Qué.

J'AURAI à vendre: 1 lieuse à blé d'Inde et un ensileur International, à l'état de neuf. **ALPHIDE BERNER**, Vaudeville sur-le-lac. Tél.: BEL. 4-3621.

POUR un refroidisseur à lait Wood sur bassin, en parfait ordre. Une lieuse à grain McCormick, 7 pieds, presque neuve. 2 lieuses à grain McCormick, bering, 6 pieds. 1 lieuse à grain Frost-Wood, 5 pieds. 1 ensileuse, Massey, 10 pieds, moteur Wisconsin, en bon ordre. 1 batteuse No. 64 McCormick avec moteur International presque neuve et pick up. 1 ensileur Dion, avec appareil à foin. 2 ensileurs Papec parfaite condition. Une moulinasse Case à prise de force et attelage 3 points, presque neuve. Une presse New-Holland à broche moteur Wisconsin. Une presse 50 McCormick à broche moteur Int. 4 semoires à grain non combinés, 2 râteaux à foin droit, 10 pieds neufs. Bon marché. 2 râteaux McCormick, 3 barres en parfait ordre. 1 tracteur 22 Massey avec pelle et attelage 3 points. Massey-Harris No. 30, 1 Cockshutt 60, modèle bas. 1 Farmall H recon-ditionné. 1 rotavator Howard a servi une démonstration. Un 240, International, utilisé. Sast-Hipch, avec charrette, a servi 200 heures. 4 charrettes pour tracteurs Super C neuves, 3 charrettes pour Farmall A neuves. 1 arrache-patates, McCormick, avec empoecheur et classeur Pont-Rouge. 3 étendeurs à fumier second. 1 herse à disques Case, 3 points, attelage, 3 chargeurs à foin. 1 H. utilisé Power steering avec pelle. **J. R. DUVAL & FILS ENRG.**, Saint-Roch de l'Achigan, Co. l'Assomption. 832-3443.

TRACTEUR Fordson-Major, 1950 à gaz avec poulie, prise de pouvoir, système hydraulique, parfait ordre, \$350.00. Tracteur Ford 1952, 1,150 heures avec pelle Wagner, comme neuf, 1,050.00 **VICTOR LACROIX**, Rivière Nord, Saint-Eustache, P.Q.

LIEUSE à blé d'Inde McCormick, ayant servi 1 an. **ARMAND GROULX**, 2920 Côte Vertu, Saint-Laurent, RI. 7-4937.

A VENDRE Equipement agricole de surplus au Club de golf de Boucherville, rang Pays Brulé: Arrache-pierre, herse à ressort, pelle à tracteur, charrette à 2 points, herse à disques, chenille bombardier, remorque ordinaire, remorque à bascule. Toutes ces pièces sont hydrauliques pour tracteur, Ferguson ou Ford. Informations: OL. 5-0054 ou OL. 5-1744.

RACK à foin, traîne avec brancard neuf, toujours été à l'abri. 1735 Côte Vertu, Ville Saint-Laurent, RI. 7-2943.

4 LIEUSES de 6 et 7 pieds et 1 de 8 pieds avec prise de pouvoir. Ces lieuses sont très peu usagées. **J. B. GIRARD**, Saint-Denis, Co. Saint-Hyacinthe, Tél.: 57-54.

TRACTEUR Ford, excellente condition, prix raisonnable. **ELMER ROBINSON**, Mascouche, GR. 4-2369.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, quantités, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons eu besoin du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. **QUEBEC ENTREPRENRS**, 325, LaSalle (coin Dorchester) Québec.

ACHETONS chaudières pour sucreries, aluminium ou galvanisé, usagées mais bonnes. **H. CLOUTIER**, 49 Boul. Gamache, Victoriaville.

PHOTOGRAPHIE

QUALITE SERVICE RAPIDE. PHOTO double 0.07 ct. **GRANDEUR** du film 0.05 ct. **AGRANDISSEMENT GRATUIT** AVEC COMMANDE. Ajoutez 0.10 pour frais expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.**, C.P. 400, Station Hochelaga, Montréal.

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS-POULETTES. Vous aurez ce qu'il y a de mieux en commandant nos poussins. Lignées pour la chair, Arbor Acres, Lère, Leghorn, blanc et Light Sussex. **COUVOIR BOIRE & FRERES**, Wickham, cté Drummond.

LA REVUE DES MARCHÉS

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent, s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, jusqu'à 2 heures, mardi, 5 septembre 1961.

Les offres aujourd'hui se chiffraient à 728 bovins, 612 veaux, 46 porcs et truies et 543 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins étaient à peu près les mêmes que la semaine dernière à l'ouverture du marché et se formaient de 350 bouvillons, 308 taures et vaches, et 70 taureaux.

Les transactions sur les bovins s'effectuaient plus lentement que la semaine dernière à la suite d'une moins bonne demande. Les bouvillons se vendaient à des prix entièrement stables à 0.50 moins cher que la semaine dernière.

Les taures et vaches valaient de 0.50 à 0.75 de moins. Les taureaux rapportaient de 0.25 à 0.50 de moins que la semaine dernière.

Les veaux de lait sont en bonne demande et se vendent à des prix entièrement stables à ceux payés à la fin de la semaine dernière. Les veaux nourris à la chaudière s'échangeaient lentement et rapportaient \$1.00 de moins que la semaine dernière.

Les porcs se sont vendus \$1.25 de moins que la semaine dernière soit \$29.00 catégorie A et les truies sont demeurées stables à \$18.20.

Les agneaux se vendent un peu moins cher que la semaine dernière et les moutons sont stables.

Les renseignements qui suivent, s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, pour l'avant-midi de mardi, 5 septembre seulement.

Les réceptions se chiffraient à 300 bovins, 350 veaux, 57 porcs et truies et 21 agneaux. Les réceptions de bovins se formaient d'une dizaine de bouvillons, 230 taures et vaches et 60 taureaux.

La demande était beaucoup plus faible ce matin et toutes les catégories offertes rapportent environ \$1.00 moins cher que la semaine dernière.

Les veaux de lait sont en bonne demande et leurs prix se maintiennent entièrement stables à ferme, en certains cas. Les veaux de champ cependant sont difficiles à vendre et s'écoulent lentement de 0.50 à \$1.00 moins cher que la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs se sont faites à \$1.50 de moins que la semaine dernière et les truies étaient stables.

Les quelques ventes d'agneaux ce matin se sont effectuées au niveau d'un prix de soutien, ce qui est environ 0.50 de moins que la semaine dernière. Aucun mouton de vendu au moment de la rédaction de ce rapport.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq membres du Montréal Livestock Exchange sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Eng.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tasse, agents à commission.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal — Tél. 844-9511.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYES, MARDI, LE 5 SEPTEMBRE 1961

	Marché de Pointe St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A - Prix de base	29.00	28.00	
B	28.00	27.00	
C	26.00	25.00	
D	26.00	25.00	
Légers	25.50	24.50	
Lourds	25.75	24.50	
Extra - légers	18.00-24.00	18.00-23.00	
Semi - castrats	22.00	21.00	
Truies	18.00-20.00	18.00	

Les oetrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

28, 29, 30 août 1961

	MARCHE DE L'OUEST	MARCHE DE L'EST
Les porcs se vendaient .35 à 50 cents de moins que la semaine précédente, les truies sont demeurées stables à la fermeture.		Le porcs étaient stables avec la semaine précédente. Les truies stables à .50 cents de plus.
Catégories A	\$30.25	Catégorie A 30 30.00- Catégorie 152 29.50- Catégorie 578 29.50- plus .30 cents
Truies	\$18.00	Truies 18.00-18.50 la plupart plus .80 cents

DIVERS

Fruits et légumes

LUNDI, LE 4 SEPTEMBRE 1961

POMMES: Jaunes Transparentes 1.25-2.00, Duchesse 1.00-1.25, Melba 2.00-2.50, "C" 1.50, Wolf River & McIntosh (précoce) 3.00-3.50 le boisseau

BLUETS: 3.50-4.00 le panier de 11 pintes

AIL: .35-50c. la tresse; AU-BARGINES: 2.75-3.00 le boisseau.

BLE D'INDE: .10-15c la doz

CAROTTES: .35-40c la doz de pqt. 1.00 le sac de 50 lbs

CELERI: .75-90c, petit 50c la doz. 1.75-2.00 le cageot

CHOUX: .75-90c le cageot ou le sac de 50 lbs. choux rouges 1.00-1.25 pour 12, Savoie ou frisés 1.50 pour 12, choux chinois 1.25-1.50 pour 12

CHOUX FLEURS: 1.75-2.00 la doz. CHOUX DE BRUXELLES: 4.00 pour 16 pintes

CONCOMBRES: 1.00-1.50, à mariner ou Dill, 1.75-4.00 le boisseau suivant la grosseur

COURGES: 1.00, Hubbard 2.25-2.50 la doz. pepper 2.00 le bois.

EPINARDS: 1.25 le boisseau, 2.00 pour 12 cellos de 1-lb

FEVES: Jaunes ou vertes 1.25-1.50 pour 20 lb

LAITUE: en feuilles 1.00 pour 2 doz. Boston 75c pour 12, Iceberg 1.00-1.25 le cageot, chicorée ou escarole 75c le cageot

MELONS: d'Oka 5.00 à 8.00 le cageot suivant la grosseur

NAVETS: No 1, 1.00-1.25, No 2, 75c pour 50 lbs

OIGNONS: .70-80c la doz de pqt. 1.50-1.75, type Esp. 2.00-2.25 pour 50 lbs

PATATES: No 1, 1.00, No 2, ou de terres noires .75-80c pour 75 lbs; .70-75c pour 50 lbs

PIMENT: vert doux 1.75-2.00 le boisseau, 1.00 la boîte, fort 1.00 pour 6 pintes

POIREAUX: .40c-50c la doz.

RADIS: .35c la doz de pqt

TOMATES: rouges .50-75c, roses .75c-1.00 la boîte, rouges .50-55c le panier de 11 pintes.

Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

	Bouvillons
Choix	22.00-22.75
Bons	21.00-22.00
Moyens	19.50-21.00
Communs	16.50-19.00

	Vaches
Bonnes (types à bou- cherie)	16.00-17.00
Bonnes, locales	15.25-16.00
Moyennes	14.50-15.25
Communes	12.75-14.50
Très communes	10.00-12.50

	Taureaux
Bons	18.00-18.50
Communs et moyens	13.75-17.75

	Taures
Bonnes	aucune
Moyennes	18.00-18.50
Communes	13.50-17.50

	Veaux de lait
Bons	28.00-30.00
Moyens	23.00-27.00
Communs	18.00-23.00
Veaux de chaudière	15.00-16.00

	Agneaux et moutons
Agneaux	
Bons	19.35
Moutons	
Communs	17.00-18.00
Selon la qualité	5.00-8.00

MARCHE DE L'EST

	Bouvillons
Choix	aucun
Bons	21.00-21.50
Moyens	20.00-20.50
Communs	18.00

	Vaches
Bonnes (types à bou- cherie)	15.50-16.00
Bonnes, locales	14.50-15.50
Moyennes	13.50-14.50
Communes	12.00-13.50
Très communes	9.00-12.00

	Taureaux
Bons	17.50-18.00
Communs et moyens	15.00-17.00

	Taures
Moyennes	aucune
Communes	15.00-16.50

	Veaux de lait
Bons	28.00-30.00 et quelques-uns jusqu'à 31.00
Moyens	24.00-27.00
Communs	18.00-24.00
Veaux de champ	14.00-15.50

	Agneaux et moutons
Agneaux	
Bons	19.35
Mélangés	19.00
Moutons	aucun

PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs a été assez stable au cours de la semaine écoulée. Le prix des oeufs A gros a baissé au début mais s'est ensuite stabilisé lorsque les grossistes ont réalisé que les offres n'étaient pas excessives.

Le commerce se continue stable au cours de cette semaine. Les arrivages de volailles ont été abondants. Les poulets à griller continuent à très bien se vendre tandis que la demande pour les poulets lourds a été plutôt lente.

La vente de la poule a été tranquille. Le dindon à griller a été annoncé à des prix très bas pour la fin de semaine de la fête du travail et les ventes ont été considérables.

Volailles en boîtes

Semaine finissant
MARDI, LE 5 SEPT. 1961

POULETS ABATTUS

	(6 livres et plus)
A	30c-31c
A	(4 1/2 et moins de 6 livres) 25c-27c

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, 5 septembre, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 63-64 93 pts et 62%, 92 points admissible et 62-64 à 62-64 non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première catégorie.

Le fromage blanc du Québec se vendait 31c., coloré 31c., prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal, celui de l'Ontario, pas de cotation.

Prix payés jeudi, le 31 août
Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 5 1/2c à 10c, cylindre 4 1/2c à 9c.

Lait en poudre consommation animale 4 1/2c à 4 3/4c.

Poudre de lait de beurre 4 1/2c. Poudre de petit lait 4 cents.

Pommes de terre

Lundi, le 4 septembre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre étaient les suivants:

Québec, no 1	1.00-1.10
Québec, no 2, 75 lbs	.0.85-0.90
Québec, no 2, 50 lbs	.0.75-0.80

	(3 1/2 et moins de 4 1/2 livres)
A	22c-23c

	Poulets à griller et à frire
A	21c-22c

	Poulets éviscérés en vrac (5 livres et plus)
A	37c-40c

	(4 et moins de 5 livres)
A	34c-37c

	(3 et moins de 4 livres)
A	32c-34c

	Poulets à griller et à frire (sous glace)
A	27c-29c

	POULES ABATTUES (De 5 1/2 livres et plus)
A	22c-25c

	(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)
A	19c-21c

	(Moins de 4 1/2 livres)
A	13c-16c

	Poules éviscérées en vrac (5 livres et plus)
A	34c-35c

	(4 et moins de 5 livres)
A	32c-34c

	(Au-dessous de 4 livres)
A	28c-30c

	JEUNES DINDONS (Moins de 8 livres)
	36c-38c
Canard	43c-45c

	Oeufs
	Prix sur place à Montréal

	Oeufs triés (caisses gratuites)
Extra-Gros	59c
A-Gros	55c-56c
A-Moyens	47c-48c
Petits	28c-29c
B	38c-39c
C	25c

	Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)
Extra-Gros	64c-67c
A-Gros	61c-64c
A-Moyens	52c-54c
A-Petits	33c-35c
B	42c-46c
C	30c-32c

	Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)
Extra-Gros	71c-75c
A-Gros	69c-73c
A-Moyens	59c-62c
A-Petits	38c-43c

	Volailles vivantes
	POULES

	Prix aux producteurs, à Montréal
6 livres et plus	15c-16c
5 livres et moins de 6	12c-13c
Moins de 5 livres	9c-11c

	POULETS
6 1/2 livres et plus	21c
5 livres et moins de 6 1/2	16-17 1/2
4 livres et moins de 5	14-16 1/2

	Poulets à griller et à frire
	14c-16 1/2c

	DINDONS
Jeunes dindons:	
Moins de 10 livres	22c-22 1/2c
10 lb et moins de 20 lb	22c-23
Au-dessus de 20 lbs	21c
Canards	28c-29c

DERNIERS FAITS ET PAROLES RÉCENTES

La très importante question de l'approvisionnement de l'est en grains de provende et à prix abordables traverse, semble-t-il, une période d'accalmie. Une certaine détente existe en effet depuis que la Commission canadienne du blé, au nom du gouvernement, a annoncé sa décision de permettre l'entrée au Canada d'un certain volume d'avoine des Etats-Unis. Détente nécessaire? Probablement. Détente bien fondée partiellement? Peut-être. Totalement fondée? Assurément non!

Décision prématurée?

D'aucunes sont d'avis que la décision de recourir aux importations est prématurée; qu'il faudra attendre quelques semaines encore pour avoir une idée assez précise des répercussions de la moisson en cours sur le volume et les prix des expéditions vers l'est durant les mois à venir. C'est là une opinion non dépourvue de sens en principe, mais qu'une réalité brutale dépourvue de toute valeur pratique: "Décision infiniment moins prématurée que la spéculation à la Bourse des grains, pourrait-on répondre. Et même prématuré, il reste que le recours aux importations est probablement la mesure la plus logique à prendre lorsqu'une pénurie réelle ou provoquée d'un produit agit trop fortement sur l'évolution des prix.

Cinq points à retenir

N'allons pas croire, cependant, que des importations momentanées d'avoine vont résoudre une fois pour toutes le problème des grains d'alimentation. Plusieurs éléments limitent ou peuvent limiter la portée de cette mesure. Eléments variés et sujets à variations suivant les circonstances dont voici, en passant, quelques exemples.

1) La Commission du blé est autorisée à faire l'examen des demandes de permis visant l'importation d'avoine des E.-U., ce qui peut signifier beaucoup ou à peu près rien du tout. Deux questions surgissent d'elles-mêmes: a) combien de demandes seront examinées? b) Combien de permis seront octroyés?

2) L'autorisation vaut pour une période initiale de 30 jours seulement.

3) Les prix de l'avoine d'outre-frontière se situeront-ils à un niveau qui soit attrayant pour l'importateur et permette l'entrée au Canada le quantités qui valent?

4) Nos voisins disposant cette année d'une récolte très ordinaire en volume, inférieure de 16% à celle de l'an dernier elle-même considérée médiocre, on peut se demander dès maintenant dans quelle mesure et pendant combien de temps ils nous permettront de puiser à même leurs stocks d'avoine?

5) Advenant que nos importations constituent une entrave à l'approvisionnement des éleveurs des E.-U., au point de déclencher chez ces derniers une vigoureuse campagne de protestations, Washington n'aura probablement rien d'autre à faire que de nous fermer la porte.

L'affaire de quelques semaines

Les maux de tête se suivent et ne se ressemblent pas. Hier encore, l'embarras no 1, c'était les surplus de céréales, l'absence ou l'insuffisance de débouchés pour le blé surtout, la chasse aux clients éventuels, une démanigaison de vendre à tout prix et à tout venant, à crédit et à des gouvernements antipathiques si

nécessaire, sans faire grand cas des débouchés sur place, chez nous même.

Aujourd'hui, on commence à croire que l'embarras no 1, ce sera très bientôt la pénurie de céréales, des débouchés qu'il nous sera impossible de satisfaire, des contrats auxquels nous ne pourrions faire honneur, des clients qui réclameront une option sur nos céréales avant qu'elles ne soient moissonnées, la nécessité de relever nos prix dans le but d'écarter certains pays acheteurs jugés peu désirables, la priorité que devra accorder, bon gré mal gré, tout gouvernement aux besoins domestiques d'abord.

Et dire qu'un tel renversement de vapeur aura été l'affaire de quelques semaines tout au plus!

Danger de minces réserves

Le Canada vient de terminer (31 juillet) une année-récolte — l'année-récolte commence, en effet, le 1er août pour se terminer le 31 juillet de chaque année. Ses réserves ou stocks de blé, à cette date, s'élevaient à un peu plus de 500 millions de boisseaux. La moisson de l'année en cours — estimée jusqu'ici aux alentours de 240 millions de boisseaux — viendra s'ajouter à ce chiffre pour former un total de 750 à 775 millions de boisseaux. Gros chiffre en apparence, mais en apparence seulement. Une fois satisfaites les commandes de l'étranger et la consommation domestique, les réserves à la même date l'an prochain auront probablement été réduites à moins de 300 millions de boisseaux ou à un minimum jugé essentiel à notre sécurité. M. Hamilton a fourni lui-même ces chiffres lors d'une récente conférence de presse.

Alternatives également embarrassantes

Avec des réserves aussi minces, on arrivera à se tirer d'affaires, mais à une condition: que la moisson de l'an prochain soit abondante. Si, par malheur, il fallait que la moisson de 1962 fût une répétition de cette année, il nous faudra opter pour l'une des deux alternatives suivantes: ou bien refuser de faire honneur aux engagements contractés envers les pays étrangers ou bien se défaire de réserves que la prudence la plus élémentaire nous oblige de garder. "Il faut souhaiter qu'une telle éventualité ne se produise pas l'an prochain, mais personne ne peut nous assurer que ça n'arrivera pas, même avec un agrandissement des superficies ensemencées," déclarait M. Hamilton à la conférence de presse déjà signalée.

Les réserves d'orge et d'avoine?

Les cultivateurs de l'Est sont certainement intéressés à savoir quelles seront les réserves d'orge et d'avoine de provende à la fin de la prochaine année-récolte (31 juillet 1962).

Si nous sommes assez chanceux dans nos importations au cours des prochains 10 ou 11 mois, il se peut que nous terminions l'année avec un semblant de réserves au moins. Cependant, à en juger par la tournure que prennent les événements à l'heure actuelle, il n'y a pas lieu d'en espérer autant... Il faut plutôt s'attendre d'arriver au terme de l'année sans même un minimum de stocks... en d'autres termes, avec un gros zéro comme réserves.

Et comment se tasseraient les choses, s'il fallait que 1962 fût, dans l'Ouest, à l'image de 1961? Déjà, il est temps d'y penser et de vous rappeler que vous avez

une terre sous les pieds qui, moyennant des soins un peu spéciaux — pour affronter des circonstances spéciales — peut vous donner une bonne récolte de grains — à moins d'imprévus.

Deux faits récents aux E.-U.

Puisqu'il vient d'être question de sécurité en rapport avec les céréales, il vaut la peine de signaler brièvement deux faits survenus récemment aux Etats-Unis et qui impliquent l'élément sécurité. 1) La décision annoncée récemment par le secrétaire à l'Agriculture, M. Orville L. Freeman d'établir des banques ou réserves d'aliments dans près de 200 régions urbaines ou métropolitaines afin d'être en mesure, s'il y a lieu, de parer à toute situation critique. Chaque région métropo-

litaine disposera ainsi de quantités de blé nécessaires à l'alimentation de ses habitants durant 4 mois. Des crédits de \$70 millions seront affectés à ce programme pendant l'année courante, a précisé M. Freeman, ajoutant: Façon de renforcer et de consolider les moyens de défense du pays préconisée par le président Kennedy lui-même.

2) Lors d'un référendum tenu récemment, les producteurs de blé se sont prononcés en faveur d'une autre restriction (10%) des superficies en blé et d'un prix de soutien de \$2. le boisseau — par le fait même, contre un agrandissement des superficies et le retour au marché libre du blé. La proportion des votes favorables au plan soumis par le secrétaire à l'Agriculture fut d'au delà de 79%. La proportion requise par la loi: 66.6% ou les deux tiers.

Les producteurs de quelque 40 états ont participé au référendum.

Disputes sur importations d'avoine

Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclaré que l'importation d'avoine des E.-U. avait été autorisée parce qu'un petit groupe de courtiers menaçait de soustraire au marché des grains quelque 20 millions de boisseaux d'avoine entreposés dans l'est du pays.

Les dirigeants de la Bourse des grains de Winnipeg se sont empressés de nier cette allégation, affirmant qu'il était virtuellement impossible à quelques courtiers de retenir ainsi une quantité aussi imposante de grains sous régie de la Commission du blé.

UNE ÉNORME RÉDUCTION DU COÛT DE PRODUCTION... grâce aux CONCENTRÉS SHUR-GAIN POUR VACHES LAITIÈRES

C'est ce qu'ont constaté MM. Rémi et Jean-Paul Ouimet, éleveurs de St-Lin des Laurentides, P.Q.

MM. Rémi et Jean-Paul Ouimet possèdent un troupeau de 33 vaches laitières et utilisent les moulées SHUR-GAIN depuis 11 ans. "L'énorme avantage que m'offre le service SHUR-GAIN", dit M. Jean-Paul Ouimet, "c'est de pouvoir écouler mon avoine en la faisant équilibrer avec les concentrés SHUR-GAIN. Cela a pour effet de réduire énormément mon coût de production, tout en maintenant une production élevée."

La meilleure vache du troupeau a donné, l'année dernière, 15,875 lb de lait, et la moyenne du troupeau tout entier s'est établie à 12,500 lb par vache, avec un test de gras de 3.55.

Propriétaires de troupeaux laitiers, n'oubliez pas que votre nouvelle récolte de grain peut être utilisée de trois façons dans l'alimentation de vos vaches laitières au pâturage, selon la condition de l'herbe:

- avec le concentré mélassé SHUR-GAIN 27%
- avec le concentré mélassé SHUR-GAIN 32%
- avec le supplément "A" mélassé SHUR-GAIN 32%

Renseignez-vous auprès de votre meunier SHUR-GAIN local, qui est aussi à votre service pour:

- moulin votre grain...
- vous fournir les formules et concentrés requis...
- effectuer pour vous le mélange homogène des grains moulus et du concentré.

Les moulées
SHUR-GAIN
sont éprouvées
et adaptées aux
conditions canadiennes



VOTRE MEUNERIE LOCALE SHUR-GAIN

Votre centre d'alimentation équilibrée

Sous licence CANADA PACKERS